

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Société anonyme au capital 171 538 508,16 €.
Siège social : 24, rue de la Montat, 42100 Saint-Etienne.
554 501 171 RCS Saint-Etienne.
Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Documents comptables annuels.

A. – Comptes sociaux.

I. – Bilan

(En millions d'euros).

Actif	Notes	2007	2006
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		12,0	11,5
Dépréciations et amortissements		-0,4	-0,4
	5	11,6	11,1
Immobilisations corporelles		9,0	4,6
Amortissements		-1,5	-2,1
	5	7,5	2,5
Immobilisations financières (a)		9 491,7	9 275,5
Dépréciations		-299,2	-343,7
	6	9 192,5	8 931,8
Total de l'actif immobilisé		9 211,6	8 945,4
Actif circulant			
Créances clients et autres débiteurs (b)	7	3 613,6	3 528,4
Valeurs mobilières de placement	8	347,6	934,5
Disponibilités	8	1 085,1	132,5
Total de l'actif circulant		5 046,3	4 595,4
Comptes de régularisation et assimilés (b)	9	9,6	6,1
Total de l'actif		14 267,5	13 546,9
(a) Dont prêts à moins d'un an		4,7	19,5
(b) Dont à plus d'un an		0,0	0,0

Passif	Notes	2007	2006
Capitaux propres	10	7 396,4	7 085,2
Autres fonds propres	11	600,0	600,0
Provisions	12	117,3	115,9
Emprunts et dettes financières	13	5 391,1	5 224,7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		27,6	15,3
Dettes fiscales et sociales		21,5	22,5
Autres dettes	14	713,6	483,3
Dettes (a)		6 153,8	5 745,8

Total du passif		14 267,5	13 546,9
(a) Dont :			
A moins d'un an		2 104,1	1 923,9
Entre un et cinq ans		3 293,7	3 121,2
A plus de cinq ans		756,0	700,7

II. – Compte de résultat.

(En millions d'euros).

	Notes	2007	2006
Produits d'exploitation	1	138,3	118,8
Charges d'exploitation	1	-94,9	-71,6
Résultat d'exploitation		43,4	47,2
Résultat financier	2	279,2	74,7
Résultat courant avant impôts		322,6	121,9
Résultat exceptionnel	3	162,0	-29,7
Impôts	4	56,5	157,8
Résultat net		541,1	250,0

III. – Tableau des flux de trésorerie.

(En millions d'euros).

	2007	2006
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	541,1	250,0
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements et provisions (sauf actif circulant)	-38,4	25,5
Résultat des cessions d'immobilisations	-184,9	232,0
Marge brute d'autofinancement	317,8	507,4
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	105,9	-410,1
Flux net de trésorerie généré par l'activité	423,7	97,3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations	-670,8	-1 013,0
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	621,0	1 005,2
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements	49,9	-
Variation des prêts et avances consentis	11,4	-2,9
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	11,5	-10,7
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	-241,2	-232,4
Augmentation de capital en numéraire	10,8	1,8
Acquisition et variation de valeur des titres d'auto-contrôle	-	1,8
Emission TSSDI		-
Augmentation des dettes financières	1 143,5	684,3
Diminution des dettes financières	-1 076,2	-537,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-163,1	-81,9
Variation de trésorerie	272,1	4,7
Trésorerie d'ouverture	1 062,5	1 057,7
Trésorerie de clôture	1 334,6	1 062,5

IV. – Projet d'affectation du résultat.

Origines :	
Report à nouveau antérieur	2 497 542 871,01
Bénéfice	541 111 604,63
	3 038 654 475,64
Affectations :	
Réserve légale	29 685,07
Dividende	258 473 315,84
Report à nouveau	2 780 151 474,73
	3 038 654 475,64

V. – Notes annexes aux comptes sociaux.**1. – Règles et méthodes comptables.**

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2005 sont inclus par référence.

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles :

Depuis le 29 janvier 2005, en application du règlement 2004-01 du 4 mai 2004, le mali technique « Faux Mali » constaté lors d'opérations de fusion, est obligatoirement inscrit dans les Immobilisations Incorporelles.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport. Elles sont constituées principalement de fonds de commerce, de logiciels et de malis techniques.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation ramène ceux-ci à la valeur actuelle si elle est inférieure, la valeur actuelle étant appréciée en fonction de critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la spécificité de chaque immobilisation. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement économique est constatée en provision pour amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement retenues pour les principaux postes sont les suivantes :

Nature des biens	Durée d'amortissement
Constructions	40 ans
Agencement, modification ou transformation de locaux	5 à 10 ans
Matériels et outillages	5 à 10 ans

La base d'amortissement est le prix de revient des immobilisations avec une valeur résiduelle nulle.

Pour les biens provenant de fusions ou d'apports, l'amortissement est calculé sur la durée résiduelle restant à courir dans la société d'origine.

Immobilisations financières :

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport. Une dépréciation ramène celle-ci à la valeur d'inventaire si elle est inférieure, sauf dans le cas d'actions propres classées en immobilisations financières et destinées à être annulées.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir, le cours de bourse pour les sociétés cotées et leur utilité pour le Groupe. Des précisions complémentaires sont fournies en note 6a – Immobilisations financières.

Une approche similaire quant à la détermination de la valeur d'inventaire est retenue, le cas échéant, pour les autres immobilisations financières.

Selon l'avis n° 2007-C du 15 juin 2007 du Comité d'Urgence du CNC, Casino Guichard-Perrachon a choisi d'activer les frais d'acquisition de titres de participation et de les étaler par le biais d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans, à partir du 1^{er} janvier 2007.

Cette modification correspondant à un changement d'option fiscale est appliquée de manière prospective et a eu un impact non significatif dans les comptes au 31 décembre 2007

Titres de placement :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre cette valeur et la valeur probable de réalisation.

Une dépréciation sur les actions propres est enregistrée à hauteur de l'écart de valeur négatif constaté, le cas échéant, entre le cours moyen du dernier mois de l'exercice et le prix d'acquisition.

De plus, celles affectées à des plans d'achat attribuées aux salariés donnent lieu à une provision pour risque déterminée par comparaison entre la valeur d'inventaire et le prix d'exercice de l'option, plan par plan, s'il est inférieur.

Les dépréciations des autres catégories de titres de placement sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et le cours moyen du dernier mois.

Créances :

Les créances sont valorisées selon leur valeur nominale. Le cas échéant, elles sont dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Ecart de conversion :

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de clôture. Les différences constatées entre les montants enregistrés à l'origine et les montants convertis au taux de clôture sont portés en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

En accord avec le Règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les cadres et employés qui cessent leur activité bénéficient d'une allocation de départ à la retraite en fonction de leur ancienneté.

La dette provisionnelle correspondant à l'intégralité des droits acquis par les cadres et employés est comptabilisée en provision pour charges conformément à la recommandation 2003 R-01 du CNC. L'évaluation de cette provision a été faite selon la méthode des unités de crédit projetées avec prise en compte des charges sociales.

La variation des écarts actuariels sur les engagements de retraite est comptabilisée en résultat en application du principe du corridor avec étalement des écarts qui excèdent 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des actifs de couverture. Ces gains ou pertes sont reconnues sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

Les incidences de la loi du 21 décembre 2006 (dite « réforme de la Loi Fillon ») et de l'adoption de nouvelles tables de mortalité sont considérés comme des changements d'hypothèses actuarielles et suivent donc le traitement des écarts actuariels décrit précédemment.

Le taux de charges a été modifié afin de tenir compte des incidences de la loi du 19 décembre 2007 sur le financement de la Sécurité Sociale 2008 (soit 25 % pour les départs en 2008 et 38 % au-delà).

La société a consenti des plans d'option d'achat d'actions au profit des dirigeants et salariés du groupe. Lorsque le prix d'exercice de l'option est inférieur à la valeur nette comptable des titres en portefeuille, une provision pour risques est constituée.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Instruments financiers de change et de taux :

La société utilise divers instruments financiers pour réduire ses risques de change et de taux. Le montant nominal des contrats à terme figure dans les engagements hors bilan. Les charges et produits relatifs aux opérations de couverture de taux d'intérêt sont pris en compte dans le résultat prorata temporis.

Résultat courant :

Le résultat courant résulte des produits et charges afférents aux activités ordinaires de la société, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement des dites activités.

Résultat exceptionnel :

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui, compte tenu de l'activité de société-holding de Casino Guichard-Perrachon, ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, des activités courantes de la société.

Impôts sur les bénéfices :

Casino Guichard-Perrachon a opté, avec la majorité de ses filiales, pour le régime de l'intégration fiscale. Au 31 décembre 2007, le périmètre comprend 63 sociétés. Chaque société intégrée comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

2. – Notes annexes.**Note 1. – Résultat d'exploitation.****Décomposition :**

(En millions d'euros)	2007	2006
Prestations de services hors taxes	129,5	115,7
Autres produits	7,0	2,6
Reprises sur provisions et dépréciations	1,9	0,5
Produits d'exploitation	138,3	118,8
Autres achats et charges externes	-70,4	-51,3
Impôts et taxes	-1,3	-1,1
Frais de personnel	-19,8	-16,8
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Sur immobilisations	-0,7	-0,3
Sur risques et charges	-2,4	-1,0
Autres charges	-0,5	-1,1
Charges d'exploitation	-95,0	-71,6
Résultat d'exploitation	43,4	47,2

Les transferts de charges ont été imputés par nature comptable selon le détail suivant :

(En millions d'euros)	2007	2006
------------------------------	-------------	-------------

Autres achats et charges externes	12,4	-
Frais de personnel	0,8	1,8
Dotations aux amortissements et aux provisions	6,8	0,2
Transferts de charges	20,0	2,0

Prestations de services, hors taxes :

(En millions d'euros)	2007	2006
Mise à disposition personnel	4,5	5,3
Redevances d'enseignes	56,3	57,4
Prestations diverses	68,8	53,1
Prestations de services, hors taxes	129,5	115,7

Pour Casino Guichard-Perrachon, société mère et holding du Groupe, le chiffre d'affaires correspond essentiellement aux redevances perçues en contrepartie de la mise à disposition de ses filiales des marques et enseignes dont elle est propriétaire, ainsi qu'à la facturation aux filiales de frais de Groupe. Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de 98 % avec des sociétés françaises.

Effectifs moyens :

(En nombre)	2007	2006
Cadres	25	24
Agents de maîtrise	-	-
Employés, ouvriers	-	-
Total	25	24

Note 2. – Résultat financier.

(En millions d'euros)	2007	2006
Revenus des titres de participations		
Distribution Casino France	48,1	200,0
Immobilière Groupe Casino	208,6	174,7
Casino Restauration	5,0	2,5
Finovadis	26,8	26,8
Monoprix	60,0	51,0
Vindémia	4,2	4,2
Geimex / Exim	-	6,0
Divers	22,7	18,4
Total	375,4	483,6
Produits d'autres valeurs mobilières et créances	8,5	4,9
Autres intérêts, produits assimilés et divers	215,9	173,8
Reprise de provisions et de dépréciations	99,2	17,2
Produits nets sur cessions de VMP	35,1	19,0
Produits financiers	734,1	698,5
Intérêts et charges assimilées		
Obligations	-253,7	-247,6
Dotations aux amortissements et dépréciations	-56,3	-264,9
Autres intérêts, charges assimilées et divers	-143,3	-107,5
Charges nettes sur cessions de VMP	-1,6	-3,8
Charges financières	-454,9	-623,8
Résultat financier	279,2	74,7

Les autres produits financiers et autres charges enregistrent pour l'essentiel les revenus et charges d'intérêts sur les comptes courants et les produits et charges sur opérations de couverture de taux.

Les produits sur cessions de valeurs mobilières de placement enregistrent principalement une plus-value de 27,7 millions d'euros relatifs aux placements de trésorerie du Groupe et une plus-value relative à la cession d'actions propres pour 7,4 millions d'euros.

Les mouvements des provisions et dépréciations en 2007 sont principalement constitués :

- d'une dotation pour dépréciation des titres, Finovadis pour 23,0 millions d'euros, Tout Pour La Maison pour 1,6 millions d'euros, Agenticris pour 4,0 millions d'euros, les titres des filiales sud-américaines pour 25,3 millions d'euros ;
- d'une reprise pour dépréciation des titres Ségisor (holding portant directement ou indirectement les titres CBD) pour 81,7 millions d'euros, et des titres Maruschka (holding portant les titres Laurus) pour 16,8 millions d'euros.

Les mouvements des provisions et dépréciations en 2006 étaient principalement constitués :

- d'une dotation pour dépréciation des titres Maruschka (holding portant les titres Laurus) pour 159,8 millions d'euros, des titres Ségisor (holding portant directement et indirectement les titres CBD) pour 81,7 millions d'euros et des titres Finovadis pour 21,8 millions d'euros ;
- d'une reprise de provisions pour risques, sur le prix de remboursement des obligations indexées sur le cours de l'AO Casino, pour un montant de 13,7 millions d'euros.

Note 3. – Résultat exceptionnel.

(En millions d'euros)	2007	2006
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,2	
Cessions de titres de participation	183,7	-232,0
Résultats sur cessions d'actifs	184,9	-232,0
Dotations aux provisions	-3,5	-5,7
Reprises de provisions	8,8	227,8
Autres charges exceptionnelles	-34,3	-23,0
Autres produits exceptionnels	6,1	3,2
Résultat exceptionnel	162,0	-29,7

En 2007, les résultats sur cessions des titres de participation sont constitués essentiellement de la plus-value de cession des titres Casino USA pour 184,6 millions d'euros.

En 2006, les résultats sur cessions des titres de participation étaient constitués essentiellement de :

- la plus-value de cession des titres Feu Vert pour 50,2 millions d'euros ;
- la moins-value de cession des titres Leader Price Polska pour 56,4 millions d'euros ;
- la moins-value de cession des titres GMB Cora, pour 220,6 millions d'euros.

Consécutivement à la moins-value enregistrée sur la cession des titres GMB Cora, les sommes antérieurement provisionnées, ont été reprises pour 221,2 millions d'euros.

Note 4. – Impôts.

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat courant	322,6	121,9
Résultat exceptionnel	162,0	-29,7
Résultat avant impôts	484,6	92,2
Produit d'intégration fiscale	56,5	157,8
Impôts	56,5	157,8
Résultat net	541,1	250,0

Casino Guichard-Perrachon est la société tête de groupe du régime d'intégration fiscale. En l'absence de ce dernier, la société n'aurait pas été imposable. Le produit d'impôt qu'elle comptabilise correspond à l'économie résultant de l'imputation des déficits de Casino Guichard-Perrachon et de ses filiales, sur les résultats bénéficiaires du Groupe intégré. Lorsqu'elle est probable, la restitution de cette économie d'impôt est provisionnée. Dans le cas contraire, elle est mentionnée en engagements hors bilan. Au 31 décembre 2007, la provision est égale à 47,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, la dette de la société vis-à-vis de l'administration fiscale, en tant que société tête de groupe, s'élève à 32,6 millions d'euros et est montrée en « dettes diverses » (cf note 14).

Dans le régime d'intégration fiscale, le groupe n'a pas de déficits reportables au 31 décembre 2007.

L'effet des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable est générateur d'une économie d'impôt future de 15,4 millions d'euros.

Note 5. – Immobilisations corporelles et incorporelles.

Décomposition :

(En millions d'euros)	2007	2006
Fonds commercial (1)	11,1	11,1
Autres immobilisations incorporelles	0,9	0,4
Dépréciations	-0,4	-0,4
	11,6	11,1

Immobilisations incorporelles	11,6	11,1
Terrains et agencements	0,5	-
Amortissements	-	-
	0,5	-
Constructions et agencements	1,7	1,6
Amortissements	-0,7	-0,5
	1,0	1,1
Autres immobilisations corporelles	6,8	3,0
Amortissements	-0,8	-1,6
	6,0	1,4
Immobilisations corporelles	7,5	2,5
Total immobilisations corporelles et incorporelles	19,1	13,6

(1) Le « Fonds Commercial » est constitué de malis techniques, constatés lors des opérations de fusion ou de dissolution.

Variations :

(En millions d'euros)	Brut	Amt. et dépr.	Net
Au 01 janvier 2006	12,1	-2,5	9,6
Augmentations	27,5	-0,4	27,1
Diminutions	-23,5	0,4	-23,1
Au 31 décembre 2006	16,1	-2,5	13,6
Augmentations	24,3	-1,4	22,8
Diminutions	-19,4	2,0	-17,4
Au 31 décembre 2007	21,0	-1,9	19,1

L'augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles s'explique essentiellement par :

- les fonds de commerce et murs de supermarchés reçus lors de l'annulation de l'apport de ces fonds, en 2006, à Ocalenn et à Uranie, pour 17,2 millions d'euros ;
- les agencements concernant le nouveau siège pour 3,6 millions d'euros.

La diminution des immobilisations corporelles et incorporelles s'explique essentiellement par :

- l'apport à Distribution Casino France des deux fonds de commerce de supermarchés, reçus lors de l'annulation de l'apport 2006 de ces deux fonds à Ocalenn et Uranie pour 13,9 millions d'euros ;
- la cession des murs du magasin Malestroït pour 3,5 millions d'euros.

Note 6. – Immobilisations financières.

Décomposition :

(En millions d'euros)	2007	2006
Titres de participations	9 433,1	9 206,1
Dépréciations (1)	-299,2	-343,7
	9 133,9	8 862,4
Prêts	57,3	69,0
Dépréciations	-	-
	57,3	69,0
Autres immobilisations financières	1,3	0,4
Dépréciations	-	-
	1,3	0,4
Immobilisations financières	9 192,5	8 931,8

(1) Au 31 décembre 2007, la société a procédé, en application des principes comptables décrits dans la section introductive de l'annexe, à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en retenant soit une valeur vénale, procédant le cas échéant d'une expertise indépendante, soit une valeur d'utilité résultant des flux de trésorerie attendus.

La valeur d'utilité a été déterminée à partir des éléments issus de la procédure budgétaire du Groupe et des perspectives à l'horizon 2012 entenant compte des valeurs terminales, des taux de croissance et d'actualisation suivants :

Zone géographique	Taux de croissance utilisé	Valeur terminale x EBITDA (i)	Taux d'actualisation (ii)
France	1,6-3,6 %	9	6,7 %
Amérique latine	5,5-19,7 %	9,5	11,5 à 24,1 %
Asie	3,2 %	9	7,0 à 11,7 %
Océan Indien	2,8 %	9	6,7 à 11,7 %

(i) La valeur terminale est calculée en utilisant un multiple d'Ebitda, tel que constaté lors de transactions comparables.

(ii) Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen du capital employé pour chacun des pays.

Ces différents travaux se sont traduits par une reprise nette de dépréciations des titres de 44,5 millions d'euros, portant ainsi la dépréciation à 299,2 millions d'euros au 31 décembre 2007.

La valeur de la participation Laurus au 31 décembre 2007 a été déterminée conformément aux principes d'IAS 28, et sur la base d'une étude demandée à une banque d'affaire, en retenant la valeur la plus élevée entre la juste valeur (définie par le cours de bourse) et la valeur d'utilité (mesurée par les flux de trésorerie actualisés).

C'est cette dernière qui a été retenue et comparée à la valeur comptable de la participation dans Laurus. Une reprise sur dépréciation de la participation de 17 millions d'euros a résulté de cette comparaison et a été constatée dans les états financiers en « reprise aux dépréciations » (note 2).

Cette évaluation est fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie de Laurus basés sur le budget de la direction de Laurus (2008) et sur le consensus d'analystes (2008-2009). Les hypothèses financières suivantes ont été retenues : taux de croissance 1,5 %, taux d'actualisation 8,5 % (coût moyen pondéré du capital), valeur terminale calculée par capitalisation à l'infini des flux de trésorerie prévisionnels de la dernière période.

Le tableau détaillé des filiales et participations est présenté § (VI).

Variations :

(En millions d'euros)	Brut	Amt. et dépr.	Net
Au 1 ^{er} janvier 2006	9 503,9	-289,7	9 214,2
Augmentations	1 015,7	-263,3	752,4
Diminutions	-1 244,1	209,3	-1 034,8
Au 31 décembre 2006	9 275,5	-343,7	8 931,8
Augmentations	650,4	-54,0	596,4
Diminutions	-434,2	98,5	-335,7
Au 31 décembre 2007	9 491,7	-299,2	9 192,5

L'augmentation des immobilisations financières s'explique essentiellement :

- par l'acquisition des titres Casino Merger Sub (Usa) pour 287,0 millions d'euros, en rémunération de l'apport des titres Casino Usa ;
- par l'augmentation des titres Marushka BV pour 121,5 millions d'euros, des titres Vindémia pour 144,1 millions d'euros, des titres Spice Investments Mercosur pour 15,8 millions d'euros ;
- par l'acquisition des titres Latic pour 75,4 millions d'euros ;
- par l'augmentation des titres Distribution Casino France, pour 14,0 millions d'euros, en rémunération de l'apport des fonds de commerce (voir note 5).

La diminution des immobilisations financières s'explique essentiellement :

- par l'apport des titres Casino Usa à Casino Merger Sub, pour 104,7 millions d'euros ;
- par la cession des titres Casino Merger Sub pour 287,0 millions d'euros ;
- par la cession des titres Capédis pour 26,3 millions d'euros ;
- par le remboursement du prêt octroyé à Big C pour 15,0 millions d'euros.

Evaluation du risque de change :

Casino Guichard-Perrachon possède des titres sur des filiales étrangères. Ces participations représentent, au sens de la Recommandation n° 89-01 de la Commission des Opérations de Bourse, un risque de change significatif.

Les éléments essentiels concernant ces participations sont les suivants :

	Monnaie	% de détention	Valeur Inventaire (1)	Quote part capitaux propres (2)	
				Devises (M)	Euros (M)
Participations directes :					
Géant Argentina	ARS	2,63	2,1	4,7	1,0
Spice Investments Mercosur	UYP	100,00	266,5	7 047,0	222,8
Latic	USD	100,00	52,4	106,5	72,3
Participations indirectes (3) :					
Mayland	PLN	100,00	160,5	586,3	163,2
Cativen	1000 VEB	67,13	115,8	149,5	47,3

Big C	THB	63,19	168,2	12 299,5	280,8
Exito	1000 COP	59,82	737,4	2 016,8	679,5
CBD	REAL	34,00	882,7	2 284,3	874,6
Libertad	ARS	100,00	93,7	365,4	78,9
Devoto	UYP	96,55	102,9	1 336,8	42,3
Disco	UYP	62,48	42,2	1 255,6	39,7
Easy Columbia	1000 COP	30,0	5,1	4,3	1,4
Total par devises :					
Pologne	PLN		160,5	586,3	163,2
Argentine	ARS		95,8	370,1	79,9
Uruguay	UYP		412,9	9 639,4	304,8
Venezuela	1000 VEB		115,8	149,5	47,3
Colombie	1000 COP		742,5	2 021,1	680,9
Brésil	REAL		882,7	2 284,3	874,6
Thaïlande	THB		168,2	12 299,5	280,8
Etats-Unis	USD		52,4	106,5	72,3

(1) Valeur d'inventaire nette des éventuelles dépréciations.

(2) Capitaux propres retraités aux normes IFRS de consolidation, incluant notamment les écarts d'évaluation, et excluant les écarts d'acquisition.

(3) Pour les participations détenues de façon indirecte par Casino Guichard Perrachon, le pourcentage de détention représente le pourcentage d'intérêt dans la filiale.

L'éventuelle absence de dépréciation au titre de la différence négative entre la quote-part de la société dans les capitaux propres des filiales d'un pays donné et la valeur des titres de participation correspondants résulte de l'exercice d'appréciation de la juste valeur des entités concernées, décrit en note 6. La sensibilité de la dépréciation des titres de participation à une évolution défavorable de 10 % du cours des devises des pays d'Amérique du Sud est la suivante :

Pays	Devise	Dépréciation au 31/12/2007	Sensibilité (en millions d'euros)
Argentine	ARS	-0,4	-6,1
Brésil	REAL	-	-106,5
Uruguay	UYP	-1,3	-18,3

Note 7. – Créances clients et autres débiteurs.

(En millions d'euros)	2007	2006
Créances clients et comptes rattachés	90,1	84,6
Autres créances d'exploitation	3,5	4,6
Créances diverses	384,7	502,6
Dépréciation des créances diverses	-	-
Comptes courants	3 135,3	2 936,6
	3 523,5	3 443,8
Créances clients et autres débiteurs	3 613,6	3 528,4

Dans les « créances clients et autres débiteurs » sont comptabilisés des produits à recevoir pour un montant de 526,2 millions d'euros, et notamment la part de profit revenant à Casino Guichard-Perrachon au titre des résultats 2007 des sociétés dont les statuts prévoient une répartition du résultat distribuable avec effet au jour de la clôture de l'exercice. Ces produits à recevoir s'élèvent à 265,1 millions d'euros en 2007 contre 379,0 millions d'euros en 2006, et concernent principalement Distribution Casino France, l'Immobilière Groupe Casino, et Casino Restauration. Ces créances ont toutes une échéance inférieure à un an.

Note 8. – Trésorerie nette.

(En millions d'euros)	2007	2006
FCP et SICAV	330,8	930,8
Actions propres	16,9	3,7

Dépréciation des actions propres	-	-
Valeurs mobilières de placement	347,6	934,5
Disponibilités	1 085,1	132,5
Découverts bancaires	-0,9	-
Billets de trésorerie émis (*)	-90,9	-
Crédits spots	-6,3	-4,5
Banques créditrices	-98,1	-4,5
Trésorerie nette	1 334,6	1 062,5

(*) Billets à échéance 3 mois renouvelable.

La valeur de marché des FCP et SICAV détenus est sensiblement identique à leur valeur comptable.

Actions propres	2007			2006
	VMP	Immo fin	Total	
Nombre de titres détenus				
Au 1 ^{er} janvier	53 112	0	53 112	1 533 584
Achats	4 834 627	112 880	4 947 507	3 198 470
Ventes	-4 661 445	-101 214	-4 762 659	-4 678 942
Au 31 décembre	226 294	11 666	237 960	53 112
Valeur des titres détenus (M€)				
Au 1 ^{er} janvier	3,7	0	3,7	89,1
Achats	354,3	8,0	362,3	199,7
Ventes	-341,2	-7,2	-348,3	-285,1
Au 31 décembre	16,9	0,8	17,7	3,7
Prix de revient moyen unitaire (€)	74,50	70,77	74,32	69,81
Capital détenu (%)	0,20	0,01	0,21	0,05
Quote-part dans les capitaux propres (M€)	14,83	0,74	15,57	3,54

En février 2005, Casino Guichard-Perrachon a signé un contrat de liquidité avec Rothschild & Cie Banque.

La société a donné mandat à cette banque pour intervenir en son nom et pour son compte sur le Marché d'Euronext Paris, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres sur le marché. Pour la mise en oeuvre de ce contrat, la société a versé 40,0 millions d'euros et 700 000 actions ordinaires à l'ouverture du compte. Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions ordinaires sur le contrat de liquidité est de 88 382.

Dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions consentis au profit des dirigeants et salariés du Groupe, et de la régularisation des cours, la société reste propriétaire, à la clôture de l'exercice, de 226 294 actions ordinaires de 1,53 € de nominal représentant 0,21 % du capital. La valeur boursière de ces titres au 31 décembre 2007 s'élevait à 16,9 millions d'euros. Sur la base du cours moyen du dernier mois et du prix d'attribution aux salariés, aucune dépréciation n'est à constater.

Au 31 décembre 2007, 493 471 options d'achat ont été consenties.

Tous les plans d'options d'achats d'actions sont couverts par des calls.

Note 9. – Comptes de régularisation et assimilés.

(En millions d'euros)	2007	2006
Prime d'émission des emprunts obligataires	7,4	3,8
Charges constatées d'avance	0,7	1,3
Ecart conversion actif	1,5	1,0
Comptes de régularisation et assimilés	9,6	6,1

Les primes d'émission des emprunts obligataires sont amorties linéairement sur la durée des emprunts.

Note 10. – Capitaux propres.

Variation des capitaux propres, avant et après répartition :

(En millions d'euros)	2007	2006
Capital	171,5	171,2

Primes	3 904,8	3 894,3
Réserve légale		
Avant répartition	17,1	17,1
Après répartition	17,1	17,1
Réserve à la disposition des actionnaires	207,5	207,5
Réserve de plus-values à long terme		
Avant répartition	56,4	56,4
Après répartition	56,4	56,4
Report à nouveau		
Avant répartition	2 497,5	2 488,5
Après répartition	2 780,2	2 497,3
Résultat de l'exercice		
Avant répartition	541,1	250,0
Après répartition	-	-
Provisions réglementées	0,4	0,2
Capitaux propres		
Avant répartition	7 396,4	7 085,2
Après répartition	7 138,0	6 844,0

Evolution des capitaux propres :

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	7 085,2	7 065,8
Résultats de l'exercice n	541,1	250,0
Distribution au titre de l'exercice n-1	-241,0	-232,4
Augmentation du capital	0,5	-
Augmentation des primes d'émission	17,5	1,8
Autres mouvements	-6,9	-
Au 31 décembre	7 396,4	7 085,2

L'évolution du capital et des primes résulte de la création de 295 234 actions suite à des levées de souscription. Les autres mouvements correspondent à l'annulation de 101 214 actions.

Variations du capital en nombre d'actions :

	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	111 922 652	111 903 095
Exercice des BSA « C »	-	4 359
Exercice d'options de souscription	295 234	19 420
Annulation d'actions	-101 214	-4 300
Rémunération des actionnaires des sociétés fusionnées	-	78
Au 31 décembre	112 116 672	111 922 652

Au 31 décembre 2007, le capital social de la société est composé de 112 116 672 actions de 1,53 € nominal, dont 96 992 416 actions ordinaires (AO) et de 15 124 256 actions à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP).

d. Facteurs de dilution :

	2007	2006
Nombre d'actions au 31 décembre	112 116 672	111 922 652
Equivalents actions		
Conversion des options de souscription	2 068 834	2 187 536
Nombre total d'actions (émises ou à émettre)	114 185 506	114 110 188

Note 11. – Autres fonds propres.

En 2005, Casino Guichard-Perrachon a procédé à la mise sur le marché de 600 millions d'euros de titres « super subordonnés » à durée indéterminée (TSSDI).

Ces obligations présentent les caractéristiques des « autres fonds propres » :

- émis pour une durée indéterminée, ils n'ont pas de date de remboursement déterminée ;
- ils constituent des engagements directs, non assortis de sûretés, et subordonnés de dernier rang.

Les intérêts à payer sont présentés dans la rubrique « dettes financières diverses ».

Note 12. – Provisions.

Décomposition :

(En millions d'euros)	2007	2006
Provision pour pertes de change	1,5	1,0
Provision pour risques	107,3	106,4
Provision pour charges	8,5	8,5
Total provisions	117,3	115,9

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à des litiges ou des risques spécifiques, et notamment pour faire face au risque de reversement de l'économie d'impôt constatée dans le cadre de l'intégration fiscale.

Variations :

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	115,9	142,6
Dotations	11,0	7,2
Reprises (1)	-9,6	-33,9
Au 31 décembre	117,3	115,9
Dont exploitation	7,1	0,9
Dont financier	-0,2	-15,4
Dont exceptionnel	-5,5	-12,2
Total	1,4	-26,7

(1) Dont reprise de provisions pour risques et charges devenues sans objet pour 2,1 millions d'euros en 2007 et 13,7 millions d'euros en 2006.

Tableau sur les engagements de retraite :

Provision retraite (en million d'euros)	Montant comptabilisé au 01/01/2007	Variation de l'exercice	Montant comptabilisé au 31/12/2007	Ecart Actuariel non comptabilisé	Montant au 31/12/2007
Valeur actuarielle des engagements	0,8	0,2	1,0	-0,4	0,6
Actifs financiers de couverture	-	-	-	-	-
Provision	0,8	0,2	1,0	-0,4	0,6

Variation provision (en million d'euros)	Désac- tualisation	Rendement attendu	Coût des services rendus	Ecart actuariel comptabilisé	Charge de l'exercice	Prestation/ Cotisations	Variation de l'exercice
Valeur actuarielle des engagements	-	-	0,2	-	0,2	-	0,2
Actifs financiers de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Provision	-	-	0,2	-	0,2	-	0,2

Principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2007 :

- taux d'actualisation : 4,5 % ;
- taux d'augmentation des salaires : 2,5 % ;
- âge de départ à la retraite : 64 ans ;
- taux de rendement attendu des actifs : 4 % ;
- table de mortalité : TGH05/TGF05.

Le taux de charges a été modifié afin de tenir compte des incidences de la loi du 19 décembre 2007 sur le financement de la sécurité sociale 2008 (soit 25 % pour les départs en 2008 et 38 % au-delà).

Ces changements d'hypothèses suivent le traitement des écarts actuariels comme évoqué en § I- Règles et méthodes comptables.

Note 13. – Emprunts et dettes financières.

Décomposition :

(En millions d'euros)	2007	2006
Emprunts obligataires	4 344,1	4 348,9
Autres emprunts	183,7	137,1
Crédits spots et lignes confirmées	6,3	4,5
Concours bancaires courants	91,8	-
Dettes bancaires et assimilés	4 625,9	4 490,5
Dettes financières diverses	765,2	734,2
Dettes financières totales	5 391,1	5 224,7

Echéancier :

(En millions d'euros)	2007	2006
A moins d'un an	1 374,2	1 577,0
Entre un et cinq ans	3 266,9	2 947,7
A plus de cinq ans	750,0	700,0
Total	5 391,1	5 224,7

Endettement financier net :

(En millions d'euros)	2007	2006
Dettes financières totales	5 391,1	5 224,7
Valeurs mobilières de placement	-347,6	-934,5
Disponibilités	-1 085,1	-132,5
Endettement financier net	3 958,4	4 157,7

Dans la rubrique « dettes financières », le montant des charges à payer sur les emprunts et concours bancaires s'élève à 186,9 millions d'euros.

Détail des dettes financières :

	Taux	TIE	Montant (M€)	Maturité	Échéance	Nature du taux	Existence de couvertures					
							2008		2009		2010	
							%		%		%	
							1 ^{er} sem	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem	1 ^{er} sem	2 ^{ème} sem
Obligations indexées 2004-2008 (2)	Taux variable E3M + 0,60 %	3,68 %	78,4	3 ans et 3 mois	mars 2008	Taux variable	100,0					
Emprunt obligataire 2008 2001-2008	Taux fixe 6,00 %	6,12 %	881,5	7 ans	mars 2008	Taux fixe Taux variable	28,36 71,64					
Obligations indexées 2004-2009 (2)	Taux variable E3M + 0,725 %	3,78 %	76,3	4 ans et 3 mois	mars 2009	Taux variable	100,0	100,0	100,0			
Emprunt obligataire 2009 2002-2009 (1)	Taux fixe 5,452 %	5,46 %	559,1	7 ans	juin 2009	Taux fixe Taux variable	25,0 75,00	25,0 75,00	25,0 75,00			
Placement privé en USD 2002-2009	Taux fixe 5,92 %	5,92 %	10,2	7 ans	novembre 2009	Taux variable	100,0	100,0	100,0	100,0		
Emprunt obligataire 2010 2003-2010	Taux fixe 5,25 %	5,36 %	500,0	7 ans	avril 2010	Taux fixe Taux variable Taux plafonné	56,89 33,11 10,00	70,00 20,00 10,00	70,00 20,00 10,00	73,33 20,00 6,67	80,00 20,00 0,00	
Placement privé en USD 2002-2011	Taux fixe 6,46 %	6,56 %	254,5	9 ans	novembre 2011	Taux fixe Taux variable	39,29 60,71	39,29 60,71	39,29 60,71	39,29 60,71	39,29 60,71	

Emprunt obligataire 2011 2004-2011	Taux fixe	4,81 %	400,0	7 ans	juillet 2011	Taux fixe	100,0	100,0	100,0	75,81	37,50	37,50
	4,75 %					Taux variable				24,19	62,50	62,50
Emprunt obligataire 2012 2002-2012	Taux fixe	6,13 %	700,0	10 ans	février 2012	Taux fixe	97,74	100,0	85,36	78,57	78,57	78,57
	6,00 %					Taux variable	2,26	0,00	14,64	21,43	21,43	21,43
Emprunt obligataire 2014 2007-2014	Taux fixe	5,05 %	750,0	7 ans	avril 2014	Taux fixe	36,27	40,36	45,93	53,33	47,48	40,00
	4,88 %					Taux variable	63,73	59,64	54,07	46,67	52,52	60,00
Total emprunts obligataires			4 210,0									
Prêt structuré	Taux fixe		183,5	6 ans	juin 2013	Taux fixe	0,91	81,74	81,74	81,74	81,74	81,74
	Taux variable					Taux variable	99,09	18,26	18,26	18,26	18,26	18,26
Total emprunts bancaires			183,5									
Autres :												
Crédits spots et lignes confirmées			6,3									
Concours bancaires courants			0,9									
Billets de trésorerie			90,9									
Dettes financières diverses (3)			712,7									
Intérêts courus sur emprunts			186,8									
Total autres			997,6									
Total dettes financières			5 391,1									

(1) Casino Guichard-Perrachon a émis en juin 2002 un emprunt obligataire de 559,1 millions d'euros d'une durée de sept ans. Cet emprunt a été entièrement souscrit par Finovadis SNC, une société en nom collectif détenue à hauteur de 99 % par une banque et à hauteur de 1 % par Casino Guichard-Perrachon.

Les dispositions statutaires prévoient une valeur de rachat des parts à l'échéance des sept ans de 5,5 millions d'euros et le versement pendant la période de détention d'un dividende précipitaire au bénéfice de Casino Guichard-Perrachon. Une dépréciation des titres est donc constituée afin de ramener la valeur de l'investissement à 5,5 millions d'euros au terme du dispositif.

(2) Casino a émis le 23 décembre 2004 trois séries d'obligations indexées sur le cours de l'action Casino pour un montant total de 235,7 millions d'euros. Les trois tranches s'élèvent à 80,9 millions d'euros, 78,4 millions d'euros et 76,3 millions d'euros, et leurs dates d'échéances sont respectivement fixées au 30/03/2007, 30/03/2008 et 30/03/2009.

Le prix de remboursement de ces obligations est indexé sur l'évolution du cours de l'AO Casino : il sera d'un montant minimum de 60,0 millions d'euros, et son montant maximum sera de 280,0 millions d'euros. La différence, si elle est positive, entre le montant de remboursement estimé à la clôture et le montant nominal de l'emprunt est traitée comme une prime de remboursement éventuelle et à ce titre non inscrite au bilan.

Au 30 mars 2007, à l'échéance de la 1ère tranche, un profit de 2,2 millions d'euros a été constaté puisque le prix de remboursement était inférieur à la valeur nominale de l'emprunt.

Une provision pour risques, calculée prorata temporis à la date de clôture, est constituée pour faire face à la charge éventuelle liée au remboursement. Au 31 décembre 2007, aucune provision n'est constatée. A l'échéance, un profit sera constaté si le prix de remboursement est inférieur à la valeur nominale de l'emprunt.

La partie non provisionnée de la prime de remboursement maximum figure dans les engagements hors bilan.

Par ailleurs, la société dispose de lignes de crédit confirmées selon le détail ci-dessous :

Lignes bancaires confirmées		Autorisé	Utilisé	Echéance
Lignes bancaires confirmées	Taux variable	350,0	-	2009
Lignes bancaires confirmées	Taux variable	303,4	-	2010
Lignes bancaires confirmées	Taux variable	40,0	-	2012
Lignes syndiquées	Taux variable	1 200,0	-	2012
Total		1 893,4	-	

Il n'existe pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

Les deux lignes bancaires confirmées mises en places en 2007 sont soumises à l'engagement de respecter un ratio de Dette Financière Nette consolidée / Ebitda consolidé < 3,7.

Les autres lignes bancaires confirmées à moyen terme, sont soumis au seul engagement de respecter un ratio de Dette Financière Nette consolidée / Ebitda consolidé < 4,3.

Risque de taux :

(En millions d'euros)	< 1 an	(1 ; 5)	> 5 ans
Emprunts obligataires	959,9	2 500,1	750,0
Autres emprunts	129,3	766,8	-
Total dette	1 089,2	3 266,9	750,0
VMP	347,6		
Disponibilités	1 085,1		
Total actif france	1 432,7		

Position nette avant gestion	-343,5		
Hors-bilan	1 803,2		
Swap PTF	4 103,2		
Swap ETF	-2 300,0		
Position nette après gestion	1 459,7		

Position nette à renouveler à moins d'un an	1 459,7
Variation de 1 %	14,6
Durée moyenne en année restant à courir d'ici la fin de l'exercice	0,819
Variation des frais financiers	11,96
Coût de l'endettement financier net 2007	139,1
Impact variation frais financiers / charges financières	8,60 %

(1) L'échéance des dettes à taux révisables est celle de la révision du taux. Les éléments de la dette non exposés aux risques de taux, essentiellement les intérêts courus non échus ne sont pas inclus dans ce total.

Note 14. – Autres dettes.

(En millions d'euros)	2007	2006
Sociétés apparentées	570,5	385,9
Dettes diverses	169,6	53,6
Produits constatés d'avance	22,6	43,8
Autres dettes	762,7	483,3
Dont à moins d'un an	729,9	445,7
Dont à plus d'un an	32,8	37,6

Le poste « autres dettes » comprend des charges à payer pour 24,9 millions d'euros.

Note 15. – Eléments concernant les entreprises liées (*).

(En millions d'euros)	2007	2006
Actif		
Titres de participations	8 468,2	8 231,5
Créances rattachées à des participations		
Clients et comptes rattachés	87,6	81,6
Sociétés apparentées	3 068,7	2 906,5
Passif		
Emprunts et dettes financières	1 281,5	691,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13,2	5,1
Sociétés apparentées	561,4	369,2
Résultats		
Produits financiers	148,4	97,8
Charges financières	98,9	66,7
Dividendes	313,6	425,7

(*) Les entreprises liées correspondent uniquement aux sociétés du Groupe faisant l'objet d'une consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Note 16. – Engagements hors bilan.

Engagements liés à l'activité courante :

(En millions d'euros)	2007	2006
Cautions et garanties bancaires reçues	0,6	0,6

Lignes de crédit confirmées non utilisées	1 893,4	1 740,4
Total des engagements reçus	1 894,0	1 741,0
Cautions et garanties données (1)	858,0	827,9
Autres engagements donnés	50,2	2,6
Total des engagements donnés	908,2	830,5
Instruments de couverture de taux – Montant nominal (2)	6 929,7	5 719,8
Swaps de taux	6 829,7	5 669,8
Floor	50,0	-
Swaption	50,0	50,0
Autres engagements réciproques	0,1	0,4
Total des engagements réciproques	6 929,9	5 720,2

(1) Dont 259,0 millions d'euros au 31 décembre 2007 concernant les entreprises liées.

(2) Les instruments financiers sont strictement utilisés comme instruments de couverture. Au 31 décembre 2007, leur valeur de marchés s'élève à (22,9) millions d'euros selon le détail suivant :

<i>Nature</i>	<i>Nombre de contrats</i>	<i>Valeur de marché</i>	<i>Dont ICNE et primes inscrits au bilan</i>
<i>Swaps de taux</i>	<i>91</i>	<i>-22,9</i>	<i>78,8</i>
<i>Swaption</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>-1,0</i>
<i>Floor</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>-0,1</i>
<i>Total</i>	<i>94</i>	<i>-22,9</i>	<i>77,7</i>

Par ailleurs, dans le cadre du régime DIF (Droit Individuel à la Formation), le nombre d'heures cumulées et non utilisées au 31 décembre 2007 s'élève à 1 231. Il était de 1 093 heures au 31 décembre 2006. Aucun droit n'a été consommé sur l'exercice.

Engagements liés aux opérations exceptionnelles :

(En millions d'euros)	2007	2006
Garanties données dans le cadre de la cession		
Des activités polonaises (1)	50,0	48,6
Des titres Smart&Final	3,4	
Total des engagements donnés	53,4	48,6
Equity swap Citi / Exito	-2	-
Promesses d'achats d'actions (2)	904,7	1 066,9
Monoprix (2.1)	850,1	856,8
Vindemia (2.2)	-	143,5
Uruguay (2.3)	54,3	66,6
Autres	0,4	-
Autres engagements réciproques		
Total des engagements réciproques	1 754,8	1 066,9

(1) Le Groupe a accordé les garanties usuelles dans le cadre de la cession des activités polonaises. Au titre de la cession des titres de la société *Leader Price Polska*, Casino garantit l'acquéreur pour les risques non provisionnés dont l'origine est antérieure à la cession et pouvant se révéler ultérieurement. Le montant de la garantie est de 17 millions d'euros pendant une durée maximale de 18 mois, pouvant être portée à 50 millions d'euros pour les risques liés à la fiscalité avec une date d'expiration conforme au délai de prescription desdits risques.

(2) Le 19 décembre 2007, Casino a annoncé la modification du pacte d'actionnaire d'Exito signé le 7 octobre 2005. Les principales dispositions du pacte d'actionnaires amendé portent sur la renonciation des actionnaires minoritaires à leur option de vente et la prise en compte de la position majoritaire de Casino.

A la même date, les actionnaires minoritaires *Suramericana de Inversiones SA* ainsi que d'autres partenaires stratégiques colombiens ont signé avec Citi des accords d'options de vente et d'achat portant sur leur participation dans Exito (pour respectivement 6,9 % et 5,1 %). En conséquence de ces signatures, ces partenaires ont renoncé à l'option de vente dont ils bénéficiaient par le pacte d'actionnaires historique avec Casino, libérant ainsi le Groupe de l'engagement de leur racheter leur participation dans Exito.

Les options de vente seront exerçables pendant une période de 3 mois à compter du 16 décembre des années 2009, 2010 et 2011 pour les 6,9 % détenus par *Suramericana*, et pendant une période de 3 mois à compter du 16 décembre des années 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 pour les 5,1 % détenus par les autres partenaires stratégiques colombiens. Les options d'achat seront exerçables par Citi pour une période de 3 mois à compter du 16 mars 2012 pour les 6,9 % détenus par *Suramericana*, et pour une période de 3 mois à compter du 16 mars 2015 pour la participation de 5,1 % des autres partenaires stratégiques colombiens. Le prix d'exercice de ces options sera la plus élevée des valeurs suivantes :

- un prix fixe de 19,477 COP par action, réévalué de l'inflation + 1 % ;
- un multiple de l'Ebitda minoré de la dette financière nette ;
- un multiple des ventes minoré de la dette financière nette ;
- la moyenne des 6 derniers mois du cours de bourse ;

Grupo Nacional de Chocolates SA a par ailleurs cédé à Citi, le 8 janvier 2008, les 2,0 % qu'il détient dans le capital de Exito à 19 477 COP par action. Concomitamment, Casino a signé avec Citi un contrat de Total Return Swap (TRS) avec règlement net en numéraire pour la participation de 2,0 % dans Exito acquise auprès de *Chocolates*, et s'est engagé à signer d'autres contrats de TRS portant sur la participation cumulée des autres partenaires (12,0 % au total), objet des accords d'options de vente et d'achat mentionnés ci-dessus.

Selon les termes du TRS concernant la participation de 2,0 % cédée par *Chocolates*, Casino recevra, à l'échéance, la différence entre le prix de marché et un montant minimum de 19 477 COP par action, si celle-ci est positive, ou, dans le cas inverse, versera cette somme à Citi. Le TRS, est effectif pour une période maximale de 3 ans et de 3 mois.

Les TRS ultérieurs entreront en vigueur pour une période maximale de 3 ans et de 3 mois à compter de la date d'exercice de toute option de vente et d'achat relative à la participation cumulée de 12,0 % détenue par *Suramericana* et les autres partenaires stratégiques colombiens.

Casino n'a aucun d'engagement de rachat des titres auprès de Citi en fin de TRS (dénouement net en numéraire). Sur la base du prix fixe, le montant nominal des TRS pourrait s'élever, si toutes les options de vente étaient exercées, à 259 millions d'euros.

(3) La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le Groupe a accordé des promesses d'achat (put), mais est également bénéficiaire de promesses de vente (call). La valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

(3.1) *Monoprix* : Le Groupe *Galeries Lafayette* bénéficie d'une option de vente des 50 % de *Monoprix* qu'il détient, option exerçable à partir du 11 janvier 2006 jusqu'à la fin des accords, soit le 20 mars 2028. Jusqu'au 31 mars 2009, le prix d'exercice sera le plus élevé, soit d'un prix par action indexé (*), soit de la somme de 50 % du prix indexé et de 50 % d'une valeur d'expertise. A compter du 1^{er} avril 2009, le prix d'exercice sera le prix à dire d'expert. Casino bénéficie d'une option d'achat portant sur 10 % des titres *Monoprix* à prix d'expert majoré d'une prime de 21 % exerçable à compter du 1^{er} avril 2009 et jusqu'à la fin des accords. A partir de la date d'exercice de l'option d'achat par Casino, et pendant une durée de 12 mois, *Galeries Lafayette* bénéficiera d'une option de vente portant sur sa participation résiduelle de 40 % de *Monoprix* à prix d'expert majoré d'une prime de 21 %.

(*) Le prix indexé est égal à 219 € par action *Monoprix*, majorés d'un intérêt au taux de l'Euribor 3 mois plus 210 points de base capitalisé prorata temporis à compter du 20 mars 2003, et diminués de la somme des dividendes ou autres distributions versés à chaque action *Monoprix* entre le 20 mars 2003 et la date d'exercice de la promesse d'achat elle-même majorée d'un intérêt calculé au même taux.

(3.2) *Vindémia* : promesse d'achat et de vente réciproque sur 30 % du capital. La deuxième option de vente dont bénéficie le Groupe *Bourbon* porte sur 30 % des titres de la société et est exerçable à compter de mi 2007 jusqu'au 15 septembre 2009. Elle est exerçable pendant une durée de deux ans et demi, et son prix est fonction des résultats opérationnels des exercices 2005 et 2006 de la société.

(3.3) *Disco Uruguay* : les actionnaires familiaux bénéficient d'une promesse d'achat accordée par Casino sur 29,3 % du capital. Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021. Son prix est fonction des résultats opérationnels consolidés de la société, avec un prix minimum de 59,6 millions de dollars US majoré d'un intérêt au taux de 5 % par an.

Par ailleurs, la société bénéficie d'une promesse de vente portant sur 40 % des titres de la société *Banque du Groupe Casino* et exerçable avec un préavis de 18 mois jusqu'en juin 2025.

Echéancier des obligations contractuelles :

(En millions d'euros)	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes à long terme	5 391,1	1 374,2	3 266,9	750,0
Promesses d'achat d'actions irrévocables	904,7	904,7	-	-
Total	6 295,8	2 278,9	3 266,9	750,0

Note 17. – Risques de change

(En millions)	USD
Actifs	6,5
Passifs	-265,4
Position nette avant gestion	-258,9

Positions hors-bilan	180,1
Position nette après gestion	-78,8

Note 18. – Risques sur actions.

Valeur comptable	17,7
Valeur de marché	17,7
Dépréciation	-
Sensibilité à une baisse de 10 % du cours	-1,7

Note 19. – Rémunérations brutes allouées aux organes d'administration et de direction.

(En millions d'euros)	2007	2006
Rémunérations allouées	1,6	1,9
Avances et crédits alloués aux dirigeants		

Note 20. – Consolidation.

Casino SA est incluse dans le périmètre de consolidation de la société Rallye SA.

Note 21. – Evénements postérieurs à la clôture.

Aucun élément significatif n'est intervenu après la clôture.

VI. – Filiales et participations

(En millions d'euros ou devises si précisé).

Sociétés	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenu (en %)	Nombre de titres détenus	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice hors taxes 2007	Bénéfice net ou perte (-) exercice 2007	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
					Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital :											
1. Filiales (50 % au moins de capital détenu) :											
Distribution											
Casino France, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	46	3 438	96,77	44 266 453	3 256	3 256			11 247	50	48
Immobilière Groupe Casino, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	100	1 452	100	100 089 304	1 130	1 130			169	209	209
Segisor, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	937	668	100	937 121 094	937	937				-1	
TPLM, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	1	-4	84,54	710 962	7	5			20	-2	
CIT, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	5	41	100	5 040 000	50	50			100	-5	
TEVIR, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne	306	335	100	306 495 006	336	336					
Easydis, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	1	34	100	60 000	44	44			578	-9	
Pachidis, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	84	84	100	84 419 248	84	84					
Casino Service, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	-	15	100	100 000	19	19			57	-2	
Banque Groupe Casino, 58-60 avenue Kléber, 75116 Paris	23	79	60	140 816	36	36	9	510	109	12	
Boidis, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	-		99,68	2 492	4	4					

Casino Entreprise, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	14	-84	100	14 063 422	14	0			2	
Comacas, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	-	2	100	99 999	3	3		22		
Vindemia, 5, impasse du Grand Prado, 97438 Sainte-Marie	60	209	100	3 750 250	434	434		4	41	4
Restauration										
Casino Restauration, 1, Esplanade de France, 42008 St-Etienne Cedex	36	110	100	35 860 173	103	103		289	5	5
International										
Spice Investment Mercosur Circusivalocion Durango, 383/ Oficina 301, Montevideo Uruguay	7 UYP	7 047 UYP	100	6 507 038 560	268	267				
Gelase, Avenue de Tervueren 82, B – 1040 Brussels	520 Eur	666 Eur	100	28 476 254	520	520				
Marushka, Fred Roeskestraat 143, 1076 EE Amsterdam The Netherlands	119 Eur	161 Eur	100	263 838 68 1	322	179				
Latic, 2711 Centerville Road, Wilmington Delaware, Etats-Unis		107 USD	94,7	179 860	76	52				
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
Monoprix, Tour Vendôme, 204, rond-point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt	62	368	50	3 859 478	843	843		234	133	60
Geimex, 15 rue du Louvre, 75001 Paris	-	12	49,99	4 999	63	63				
Uranie, 1, Esplanade de France, 42008 St Etienne	44	83	26,81	11 711 600	31	31		6	8	2
International										
Géant Holding BV, Apollolaan 15, 1077 AB Amsterdam	-	857	25	3 900	672	672				
Agentrics (ex WWRE), 625 North Washington st., Alexandria, VA 23314, Etats-Unis	-	16 USD	4,48	242	12	0				
Magro, Route de Préjeux, 27 Sion (Suisse)	7 CHF	13 CHF	10	3 150	2	2		179 CHF	-11 CHF	
B - Renseignements globaux concernant toutes les autres filiales ou participations										
1. Filiales (non reprises au paragraphe A)										
Sociétés diverses (1)					5	5				
2. Participations (non reprises au paragraphe A)										
Finovadis, 17 cours Valmy, 92800 Puteaux	404		0,99	40 000	159	55				27
Autres sociétés					3	3				
Total des titres de participation					9 433	9 133				
Dont sociétés condolidées					9 411	9 123				
Sociétés françaises					7 551	7 431				
Sociétés étrangères					1 860	1 692				
Dont sociétés non consolidées					22	10				
Sociétés françaises					8	8				
Sociétés étrangères					14	2				
Autres titres immobilisés					-	-				
Titres de placement										
Actions Casino					4	4				
Sicav					244	244				
Total placements					248	248				

USD = Dollar américain.

ARS = Peso Argentin.

UYU = Peso Uruguayen.

EUR = Euro.

PLN = Zloty polonais.

CHF = Franc suisse

Certaines indications non disponibles ne sont pas renseignées.

(1) Aucune de ces sociétés ne dégage de perte significative.

Pour les filiales étrangères, les principales informations du tableau relatives aux différentes sociétés situées dans un pays donné sont regroupées dans la note 6.

L'éventuelle absence de provision au titre de la différence négative entre la quote-part de la société dans les capitaux propres des filiales d'un pays donné et la valeur des titres de participation correspondants résulte de l'exercice d'appréciation de la juste valeur des entités concernées décrit en note 6.

B. – Comptes consolidés.

I. – Bilan consolidé.

(Pour les exercices clos aux 31 décembre 2007 et 2006).

Actifs (en millions d'euros)	Notes	2007	2006
Actifs non courants			
Goodwill	4.14	6 177	5 578
Immobilisations incorporelles	4.15	532	260
Immobilisations corporelles	4.16	5 726	4 849
Immeubles de placement	4.17	1 040	874
Participations dans les entreprises associées	4.19	277	436
Actifs financiers non courants	4.21	446	375
Actifs financiers de couverture, non courants	4.27	55	78
Actifs d'impôts différés	4.22	170	137
Actifs non courants		14 422	12 587
Actifs courants			
Stocks	4.23	2 460	1 833
Créances clients	4.24	1 659	1 482
Autres actifs	4.25	1 168	940
Créances d'impôts courants		47	45
Actifs financiers de couverture courants	4.27	163	156
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.26	2 534	2 009
Actifs détenus en vue de la vente		-	715
Actifs courants		8 031	7 180
Total actifs		22 454	19 767

Capitaux propres et passifs (en millions d'euros)	Notes	2007	2006
Capital social	4.28	172	171
Primes, titres auto détenus et autres réserves	4.28	5 137	4 636
Résultat part du groupe		814	600
Capitaux propres part du Groupe		6 122	5 406
Intérêts minoritaires - Réserves	4.28	896	439
Intérêts minoritaires - Résultat		107	126
Intérêts minoritaires		1 002	566
Capitaux propres		7 124	5 972
Provisions	4.31	297	230
Passifs financiers non courants	4.32	4 662	4 620
Autres dettes non courantes	4.34	53	38
Passifs d'impôts différés	4.22	412	338
Passifs non courants		5 424	5 226
Provisions	4.31	224	167

Dettes fournisseurs		4 432	3 651
Passifs financiers courants	4.32	2 499	2 014
Dettes d'impôts exigibles		119	46
Autres dettes courantes	4.35	2 632	2 342
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente		-	350
Passifs courants		9 906	8 570
Total capitaux propres et passifs		22 454	19 767

II. – Compte de résultat consolidé.

(Pour les exercices clos aux 31 décembre 2007 et 2006).

(En millions d'euros)	Notes	2007	2006
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires, hors taxes	4.3	24 972	22 505
Autres produits de l'activité		286	256
Produits des activités ordinaires		25 258	22 761
Prix de revient des ventes	4.4	-18 440	-16 759
Marge commerciale		6 818	6 002
Exprimée en % du CA HT		27,3	26,7
Frais de personnel	4.5	-2 481	-2 252
Autres charges	4.6	-2 431	-2 101
Amortissements et provisions	4.7	-710	-607
Résultat opérationnel courant		1 196	1 043
Exprimé en % du CA HT		4,8	4,6
Autres charges et produits opérationnels	4.8	139	-32
Résultat opérationnel		1 335	1 011
Exprimé en % du CA HT		5,3	4,5
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		61	53
Coût de l'endettement financier brut		-356	-246
Coût de l'endettement financier net	4.9	-295	-193
Autres produits financiers	4.10	113	66
Autres charges financières	4.10	-111	-56
Résultat avant impôt		1 041	828
Exprimé en % du CA HT		4,2	3,7
Charge d'impôt	4.22	-293	-284
Quote-part de résultat net des entreprises associées	4.11	17	7
Résultat net des activités poursuivies		766	552
Exprimé en % du CA HT		3,1	2,5
dont, part du Groupe		664	436
dont, intérêts minoritaires		102	115
Activités abandonnées	4.12		
Résultat net des activités abandonnées		154	174
Dont, part du Groupe		149	163
Dont, intérêts minoritaires		5	11
Ensemble consolidé			
Résultat net de l'ensemble consolidé		920	726
Dont, part du Groupe		814	600
Dont, intérêts minoritaires		107	126

Résultat par action ordinaire :

(En euros)	Notes	2007	2006
Des activités poursuivies, part du Groupe	4.13		
De base		5,68	3,64
Dilué		5,67	3,64
De l'ensemble consolidé, part du Groupe	4.13		
De base		7,02	5,11
Dilué		7,00	5,10

Résultat par action à dividende prioritaire (ADP) :

(En euros)	Notes	2007	2006
Des activités poursuivies, part du Groupe	4.13		
De base		5,72	3,68
Dilué		5,71	3,68
De l'ensemble consolidé, part du Groupe	4.13		
De base		7,05	5,15
Dilué		7,04	5,14

III. – Tableau consolidé des flux de trésorerie.

(Pour les exercices clos aux 31 décembre 2007 et 2006).

(En millions d'euros)	Notes	2007	2006
Résultat net, part du groupe	4.13	814	600
Intérêts minoritaires		107	126
Résultat de l'ensemble consolidé		920	726
Dotations aux amortissements		623	561
Dotation / Reprise de provisions (sauf actif circulant)		47	181
Gains et pertes latents liés aux variations de Juste Valeur		-10	-25
Charges et produits calculés et liés aux stock-options et assimilés		8	11
Autres charges et produits calculés		42	9
Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables		709	737
Résultat sur cessions d'actifs		-403	-398
Profits et pertes de dilution		-5	0
Quote-part de résultat des entreprises associées		-18	-8
Dividendes reçus des entreprises associées		17	12
Capacité d'Auto Financement (CAF)		1 221	1 069
Coût de l'endettement financier net (hors variation de Juste Valeur et amortissements)		283	236
Charge d'impôt (y compris différée)	4.12/4.22	308	299
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt		1 811	1 603
Impôts versés		-256	-289
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (i)		42	-130
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		1 597	1 184
Décaissements liés aux acquisitions			
D'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement		-1 065	-961
D'actifs financiers non courants		-65	-101
Encaissements liés aux cessions			

D'immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement (iii)		752	211
D'actifs financiers non courants		49	10
Incidence des variations de périmètre (ii)		-410	958
Variation des prêts et avances consentis		-4	-18
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-744	99
Dividendes versés :			
Aux actionnaires de la société mère	4.30	-242	-232
Aux minoritaires		-40	-42
Aux porteurs de TSSDI		-45	-45
Augmentation et diminution de capital		251	-1
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		1	5
Achats et ventes de titres auto détenus		-12	90
Augmentation emprunts et dettes		1 504	286
Diminution emprunts et dettes		-1 537	-1 095
Intérêts financiers nets versés		-303	-276
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-423	-1 312
Ecart de conversion		-16	-6
Variation de trésorerie		413	-35
Trésorerie nette d'ouverture		1 653	1 687
Trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente	4.12	-14	-
Trésorerie nette d'ouverture présentée au bilan	4.26	1 639	1 687
Trésorerie nette de clôture		2 066	1 653
Trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente	4.12	-	-14
Trésorerie nette de clôture présentée au bilan	4.26	2 066	1 639

Les flux liés aux activités abandonnées sont décrits en note 4.12.

(i) : Variation de BFR liée à l'activité :

(En millions d'euros)	2007	2006
Stocks	-261	-21
Fournisseurs	481	47
Créances clients et comptes rattachés	-54	-191
Créances liées aux activités de crédit	-83	-68
Financement des activités de crédit	50	73
Autres	-91	31
Variation du BFR liée à l'activité	42	-130

La variation des dettes fournisseurs comprend les frais relatifs aux cessions des actifs aux OPCI pour 14 millions d'euros qui seront décaissés en 2008 (Confère note 4.16).

(ii) : Incidence des variations de périmètre :

(En millions d'euros)	2007	2006
Prix de cession dont	418	1 039
Groupe Casino USA	297	
Far Eastern Geant (FEG)	17	
Mayland (ex-Géant Polska)	95	714
Leader Price Polska	10	
Mercialys		236
Feu Vert		89
Prix d'acquisition dont	-1 028	-187

<i>Exito</i>	-358	-22
<i>Carulla</i>	-108	
<i>Banque Groupe Casino</i>		-14
<i>Disco / Lanin</i>	-10	-15
<i>CBD (dont Rossi et Assai)</i>	-35	
<i>Latic</i>	-80	
<i>Vindémia</i>	-107	
<i>Cdiscount</i>	-14	
<i>Vegas Argentina</i>	-63	
<i>Sous-groupe Franprix / Leader Price (dont rachat Sofigep / Distrileader)</i>	-207	-65
<i>Sous-groupe Monoprix</i>		-30
<i>Sous-groupe Vindémia (acquisition EBT)</i>	-15	
<i>Trésorerie des filiales acquises ou cédées</i>	198	106
<i>Dont Leader Price Polska (sortie de concours bancaires)</i>		97
<i>Dont Far Eastern Geant (FEG) (sortie de concours bancaires)</i>	17	
<i>Dont Exito</i>	135	
<i>Dont Carulla</i>	19	
<i>Dont Casino USA</i>	-33	
<i>Dont Latic</i>	80	
<i>Dont sous-groupe Franprix / Leader Price</i>	-21	
<i>Incidence des variations de périmètre</i>	-410	958

(iii) : y compris la cession des actifs aux OPCI AEW Immo commercial et Immocio pour respectivement 376 millions d'euros et 259 millions d'euros (Confère note 4.16).

IV. – Variation des capitaux propres consolidés avant affectation de résultat.

(Pour les exercices clos aux 31 décembre 2007 et 2006).

(En millions d'euros)	Capital	Réserves liées au capital (i)	Titres auto détenus	Réserves et résultats consolidés	TSSDI	Résultat enregistré en capitaux propres	Capitaux propres, part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Notes	4.28.1	4.28.2	4.28.2		4.28.2				
Au 1 ^{er} janvier 2006	171	3 892	-94	96	600	501	5 167	471	5 638
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						-194	-194	-9	-203
Résultat de l'exercice				600			600	126	726
Total des produits et charges comptabilisés				600		-194	405	117	523
Opérations sur capital	0	2					2		2
Opérations sur titres auto détenus			85	3			88		88
Dividendes versés				-232			-232	-42	-274
Dividendes versés aux porteurs de TSSDI				-30			-30		-30
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	58	58
Mouvements divers				6			6	-39	-33
Au 31 décembre 2006	171	3 894	-8	443	600	306	5 406	566	5 972
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						165	165	-21	144
Résultat de l'exercice				814			814	107	920
Total des produits et charges comptabilisés				814		165	979	85	1 064
Opérations sur capital	0	18					18		18
Opérations sur titres auto détenus			-14				-14		-14

Dividendes versés				-241			-241	-40	-281
Dividendes versés aux porteurs de TSSDI				-30			-30		-30
Variation de périmètre (ii)							0	424	424
Mouvements divers (iii)				3			3	-33	-29
Au 31 décembre 2007	172	3 912	-22	989	600	471	6 122	1 002	7 124

(i) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales.

(ii) Les mouvements des intérêts minoritaires sont principalement dus à l'apparition des minoritaires suite à l'intégration globale d'Exito pour 450 millions d'euros, à la diminution des minoritaires suite à la cession de Casino USA pour (113) millions d'euros et à l'apparition des minoritaires du Fonds Immobilier Promotion (FIP) de la Pologne pour 56 millions d'euros.

(iii) L'augmentation des réserves intègre la contrepartie de la charge relative au paiement fondé sur des actions pour 9 millions d'euros (11 millions d'euros au 31 décembre 2006).

La baisse des intérêts minoritaires est principalement liée au reclassement effectué dans le cadre des engagements d'achat donnés aux intérêts minoritaires dans le cadre des puts Asinco pour 35 millions d'euros. Confère note 3.17.

V. – Etat consolidé des produits et des charges comptabilisés.

(Pour les exercices clos aux 31 décembre 2007 et 2006).

(En millions d'euros)	2007	2006
Ecart de conversion	38	-205
Ecart actuariels	9	1
Variation de Juste Valeur des actifs financiers disponibles à la vente (i)	7	1
Variation de Juste Valeur des actifs et passifs antérieurement détenus (ii)	90	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	144	-203
Résultat de l'exercice	920	726
Total des produits et charges comptabilisés sur l'exercice	1 064	523
Dont, part du Groupe	979	405
Dont, intérêts minoritaires	85	117

(i) Nette d'impôt.

(ii) Nette d'impôt. Concerne Exito. Confère note 4.2.1.1 sur les regroupements d'entreprises.

VI. – Annexe aux comptes consolidés.

Note 1. – Généralités.

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée à Euronext Paris, compartiment A.

La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ».

En date du 14 avril 2008, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Casino, Guichard-Perrachon pour l'exercice 2007. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 29 mai 2008.

Note 2. – Base de préparation des états financiers consolidés et méthodes comptables.

Note 2.1. – Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- des terrains des sociétés du périmètre dit « centralisé » (périmètre historique en France), de Monoprix ainsi que les terrains des entrepôts d'Asinco (Franprix & Leader Price), pour lesquels la juste valeur au 1^{er} janvier 2004 a été retenue comme coût présumé. La réévaluation en découlant a été portée en capitaux propres ;
- de la réévaluation, lors du passage aux IFRS, de certains actifs par le Groupe Laurus, maintenue dans les comptes du Groupe, et
- des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2005 sont inclus par référence.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Les tableaux comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Note 2.2. – Méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

Note 2.2.1. – Nouvelles normes et interprétations applicables en 2007

- La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » requiert de fournir des informations relatives à l'importance des instruments financiers au regard de la situation et de la performance financière du Groupe, ainsi que des informations quantitatives et qualitatives sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels le Groupe est exposé. Les nouvelles informations à présenter sont incluses dans les états financiers. Bien que sans incidence sur la performance ou la situation financière, l'information comparative a également été revue.

— L'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir sur le capital » requiert que le Groupe présente de nouvelles informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédure de gestion du capital du Groupe. Ces nouvelles informations sont communiquées en note 4.28.1.

— L'interprétation IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon la norme IAS 29 : information financière dans les économies hyper inflationnistes » ne trouve pas à s'appliquer dans les états financiers du groupe Casino.

— L'interprétation IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 – paiement fondé sur des actions » requiert d'appliquer la norme IFRS 2 à toutes les transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit placement fondé sur des actions. Cette interprétation n'a pas eu d'effet sur les comptes du Groupe.

— L'interprétation IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés » précise que l'analyse du contrat pour déterminer s'il existe un dérivé incorporé et s'il doit être comptabilisé selon la norme IAS 39 doit être effectuée lorsque l'entité devient pour la première fois partie prenante au contrat ou en cas de changement contractuel modifiant de manière significative les flux de trésorerie de ce contrat. Cette interprétation n'a pas trouvé à s'appliquer.

— L'interprétation IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation) » interdit la reprise d'une dépréciation comptabilisée à la date d'arrêté des comptes d'une période intermédiaire, au titre du goodwill, d'un investissement dans un instrument de capitaux propres ou d'un actif financier comptabilisé au coût. L'interprétation s'applique de manière prospective à partir de la première application des normes IAS 36 et IAS 39, en l'occurrence le 1^{er} janvier 2004. Cette interprétation n'a pas eu d'effet sur les comptes du Groupe.

Note 2.2.2. – Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union européenne

— La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » requiert la présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du Groupe, et a remplacé les dispositions relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs d'activité) et de second niveau (secteurs géographiques). Cette norme applicable au Groupe à partir du 1^{er} janvier 2009 ne fait pas l'objet d'une application anticipée. Les impacts potentiels sur l'annexe aux comptes consolidés du Groupe sont en cours d'analyse.

— L'interprétation IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe » précise la comptabilisation des accords dont le paiement est fondé sur des actions portant sur les instruments de capitaux propres de l'entité et des accords dont le paiement est fondé sur des actions portant sur des instruments de capitaux propres de la mère. Cette interprétation applicable au Groupe à partir du 1^{er} janvier 2009 ne fait pas l'objet d'une application anticipée.

Note 2.2.3. – Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union européenne

Par ailleurs, les normes ou interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne :

- révision de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ;
- révision de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » ;
- révision de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » ;
- révision de la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » ;
- l'amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisitions et annulations » ;
- IFRIC 12 « Accords de concession de services » ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » ;
- IFRIC 14 « Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction ».

Les effets de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse, en particulier l'impact de l'interprétation IFRIC 13 et de la norme IAS 23 révisée sur les comptes consolidés du Groupe.

Note 2.3. – Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- les coopérations commerciales (note 3.21) ;
- la dépréciation des stocks et des créances douteuses (respectivement notes 3.12, 3.13, 4.23 et 4.24) ;
- les provisions (notes 3.16 et 4.31) ;
- les engagements de rachat des titres de minoritaires et compléments de prix sur acquisition de sociétés (notes 3.17 et 4.32.2) ;
- les dépréciations des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition (notes 3.11 et 4.18) ;
- les dépréciations des participations dans les entreprises associées et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 4.19) ;
- la valorisation des options liées aux plans de souscription d'actions accordés aux salariés (notes 3.15.4 et 4.29) ;
- les impôts différés (notes 3.26 et 4.22) ;
- la juste valeur des immeubles de placement communiquée en annexe (note 4.17) ;
- les actifs et passifs financiers (respectivement notes 3.12, 4.21, 4.27, 4.32 et 4.36).

S'agissant des actifs et passifs financiers, des éléments complémentaires sur leur sensibilité au marché sont décrits en notes 4.27, 4.31 et 4.33.

Note 2.4. – Positions comptables prises par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes

En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux situations décrites ci-dessous, la direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer les positions comptables les plus pertinentes. Ces positions, décrites de manière détaillée dans les rubriques appropriées de la note sur les principes comptables, concernent les points suivants :

- acquisitions d'intérêts minoritaires (note 3.2) ;
- engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires (notes 3.2 et 4.32.2).

Note 3. – Principales méthodes comptables.

Note 3.1. – Méthodes de consolidation

Les filiales, les co-entreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un co-contrôle ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

Co-entreprises

Les co-entreprises sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités économiques en vertu d'un accord contractuel. Les co-entreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Pour les entités autres que les entités ad hoc, le contrôle est apprécié sur la base des droits de vote actuels et potentiels.

Une entité peut posséder des bons de souscription d'action, des options d'achat d'action, des instruments d'emprunt ou de capitaux propres convertibles en actions ordinaires ou autres instruments analogues qui, s'ils sont exercés ou convertis, ont la faculté de donner à l'entité un pouvoir de vote ou de restreindre le pouvoir de vote d'un tiers sur les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles, y compris des droits de votes potentiels détenus par une autre entité, sont pris en considération après que l'entité ait apprécié si elle détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. Les droits de vote potentiels ne sont pas actuellement exerçables ou convertibles lorsque, par exemple, ils ne peuvent être exercés ou convertis qu'à une date future ou uniquement si se produit un événement futur.

Pour les entités ad hoc, le contrôle est apprécié à partir d'une analyse de l'exposition du Groupe aux risques et avantages de l'entité.

Une entité ad hoc doit être consolidée quand, en substance :

- la relation entre l'entité ad hoc et l'entreprise indique que l'entité ad hoc est contrôlée par l'entreprise ;
- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de l'entreprise selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que l'entreprise obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
- l'entreprise a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme de « pilotage automatique », l'entreprise a délégué ces pouvoirs de décisions ;
- l'entreprise a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
- l'entreprise conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatif à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Note 3.2. – Regroupement d'entreprises

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration. Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Enfin, les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les acquisitions d'intérêts minoritaires ne sont pas traitées par le référentiel IFRS actuellement applicable. Le Groupe a conservé la méthode appliquée selon les textes français. En cas d'acquisition d'intérêts complémentaires dans une filiale, la différence entre le prix payé et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis telle qu'elle ressort des comptes consolidés du Groupe avant l'acquisition, est comptabilisée en tant que goodwill.

Inversement, les cessions d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec des tiers et donnent lieu à la comptabilisation d'un résultat égal à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable des intérêts cédés.

Note 3.3. – Date de clôture

A l'exception de quelques filiales peu significatives et de Cdiscount dont la date de clôture est fixée au 31 mars, les sociétés du périmètre consolidé clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Note 3.4. – Entreprises consolidées relevant d'un secteur d'activité différent

Les comptes des sociétés Banque du Groupe Casino et Store Consumer Finance sont élaborés selon les normes applicables aux établissements financiers, ceux de Casino Ré selon les normes applicables aux assurances. Dans les comptes consolidés, leur classement suit les normes générales IFRS.

Ainsi, les crédits à la clientèle figurent en clients, le refinancement des crédits à la clientèle en autres dettes courantes, et les produits de l'activité crédit en chiffre d'affaires.

Note 3.5. – Conversion des états financiers des filiales et des transactions libellés en devises

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de fin de période (clôture des comptes) ;
- les produits et charges sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en produit ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Note 3.6. – Immobilisations incorporelles et goodwill

La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle suppose :

- un caractère identifiable et séparable ;
- le contrôle d'une ressource ;
- l'existence d'avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprise et ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en goodwill.

Note 3.6.1. – Goodwill

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils se sont dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible.

Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe « Dépréciation des actifs » ci-après.

Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Note 3.6.2. – Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, des coûts de développement des logiciels utilisés en interne, des marques, des brevets et des droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail.

Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens. Les frais de développement sont amortis sur une durée de trois ans et les logiciels sur une durée de trois à huit ans.

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Compte tenu du caractère indéfiniment renouvelable des droits au bail et des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, ils ne sont donc pas amortis.

Note 3.7. – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement sur la durée attendue d'utilisation pour chaque catégorie de biens, avec une valeur résiduelle nulle :

Nature des biens	Durée d'amortissement (en années)
Terrains	-
Construction - gros oeuvre	40
Etanchéité toiture et protection incendie de la coque	15
Agencements et aménagements des terrains	10 à 20
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 à 10
Matériels informatiques	3 à 5

Les composants « Etanchéité toiture et protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors des rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros oeuvre ».

Note 3.8. – Contrats de location

Les contrats de location financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations dont le Groupe a la disposition par des contrats de location financement, sont comptabilisées au bilan et au compte de résultat comme si elles avaient été acquises par emprunt. Elles sont comptabilisées en immobilisations (en fonction de leur nature), en contrepartie d'un emprunt inscrit en passif financier. Les paiements au titre des loyers sont ventilés entre charge financière et amortissement des actifs.

Les biens pris en contrat de location financement sont amortis sur leur durée attendue d'utilisation de manière similaire aux immobilisations de même nature, ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif au terme du contrat de location.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

Note 3.9. – Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions de la norme IAS 40.

Dans le Groupe, les galeries marchandes sont reconnues comme des immeubles de placement.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

Les galeries marchandes détenues par la société Mercialis font l'objet d'évaluations par les experts Atis Real et Galtier, conformément aux règles de déontologie de la profession d'Expert Immobilier édictés par la RICS (Royal Institution of Chartered Surveyors), en utilisant les méthodes d'évaluation de la juste valeur de chacun des actifs, conformément aux prescriptions de la Commission des Opérations de Bourse (COB) et du Conseil National de la Comptabilité (CNC) de 2000 sur l'expertise immobilière des actifs des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Deux approches sont retenues pour déterminer la valeur vénale de chaque actif. La première, l'approche par capitalisation du revenu, consiste à apprécier le revenu locatif de l'actif et à lui appliquer un taux de rendement correspondant à celui pratiqué sur le marché pour un même type d'actif et, en tenant compte du niveau de loyer effectif par rapport au prix de marché. La deuxième, l'approche par les flux de trésorerie futurs actualisés, permet de tenir compte année après année des augmentations de loyers prévisionnelles, de la vacance, et d'autres paramètres prévisionnels tels que la durée de commercialisation ainsi que les dépenses d'investissement supportées par le bailleur.

Note 3.10. – Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

Les coûts d'emprunt directement rattachables aux immobilisations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Note 3.11. – Dépréciation des actifs

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- pour les hypermarchés et les supermarchés, l'UGT est le magasin ;
- pour les autres réseaux, l'UGT est le réseau.

Indices de perte de valeur

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- actifs immobiliers (terrains et constructions) : perte de loyer ou résiliation du bail ;
- actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil déterminé par type d'établissement ;
- actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

Valeur d'utilité

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour lesquelles la valeur recouvrable est alors déterminée.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

Note 3.12. – Actifs et passifs financiers

Note 3.12.1. – Définitions

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs disponibles à la vente.

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti et ;
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Note 3.12.2. – Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition, sur la période allant de l'acquisition à l'échéance de remboursement. Les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou lorsqu'ils perdent de la valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Certains actifs peuvent également faire l'objet d'un classement volontaire dans cette catégorie.

Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts des OPCVM éligibles.

Prêts et créances

Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat. Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Actifs disponibles à la vente

Ils représentent tous les autres actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat. Les actifs disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indicateurs de perte de valeur existent. Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat. Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés. Les actifs disponibles à la vente sont présentés en actifs financiers non courants.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme.

Pour être éligible au classement d'équivalent de trésorerie, conformément à la norme IAS 7, les placements doivent remplir quatre conditions :

- placement à court terme ;
- placement très liquide ;
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie ;
- risque négligeable de changement de valeur.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non-courants comprennent également les options d'achat sur titres. Ces options sont évaluées à leur juste valeur (Confère paragraphe : « Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés »).

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré, ou ;
- ces droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions.
- si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité,
- si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Dans les autres cas, il convient d'analyser si le transfert de contrôle de l'actif a eu lieu :

- si le cédant n'a pas conservé le contrôle de l'actif, il est décomptabilisé dans sa totalité ;
- si le cédant a conservé le contrôle de l'actif transféré, il doit maintenir à son bilan une portion de l'actif transféré représentative du maintien de son implication et comptabilise un passif associé.

Le Groupe procède à des mobilisations de créances auprès d'institutions financières. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme inexistant. Il s'agit en pratique de créances relatives à des factures émises au titre de prestations rendues en application du contrat liant le Groupe aux fournisseurs concernés et tenant compte du niveau d'activité réalisé avec ces derniers. Les autres risques et avantages attachés à ces créances ont été transférés au cessionnaire. En conséquence, la quasi-totalité des risques et avantages existants à la date de clôture ayant été transférée au cessionnaire, ces créances sont sorties du bilan.

Note 3.12.3. – Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classification selon IAS 39.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cadre de la comptabilité de couverture.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

Note 3.12.4. – Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Tous les instruments dérivés (swaps, collars, floors, options, ...) figurent au bilan à leur juste valeur et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en résultat.

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture :

- en cas de couverture de juste valeur (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;
- en cas de couverture de flux de trésorerie (emprunt à taux variable swappé à taux fixe par exemple), la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite en capitaux propres pour la partie efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des flux couverts, et en résultat pour la partie inefficace.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place, et ;
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

Note 3.13. – Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation. La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti.

Les stocks comprennent tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.

Ainsi, les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés.

Dans le cadre de son activité de promotion immobilière, le groupe Casino enregistre en stock les actifs en cours de construction.

Note 3.14. – Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le Groupe doit classer un actif non courant dans le cadre d'une cession d'actif isolé (ou un groupe d'actifs et de passifs courants et non courants dans le cadre de la cession d'une activité) comme déposé en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Lorsque des actifs sont destinés à être cédés suivant les principes définis par la norme IFRS 5, le Groupe évalue les actifs non courants au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et cesse de pratiquer l'amortissement sur ces derniers.

Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.

Lorsqu'il s'agit d'investissements dans des co-entreprises ou des entreprises associées, le classement en « actifs détenus en vue de la vente » engendre l'arrêt de la comptabilisation de la quote-part de résultat.

Note 3.15. – Capitaux propres

Note 3.15.1. – Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe. Un instrument est considéré comme un instrument de capitaux propres si les deux conditions suivantes sont réunies :

- (i) l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité, et
- (ii) dans le cas d'un instrument qui sera ou pourra être réglé en instruments de capitaux propres, il s'agit d'un instrument non dérivé qui n'inclut aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable d'instruments représentatifs de nos capitaux propres, ou d'un dérivé qui ne sera réglé qu'au moyen d'un échange d'un montant fixé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixé de nos instruments de capitaux propres.

Ainsi, un instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

Note 3.15.2. – Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Note 3.15.3. – Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Note 3.15.4. – Paiement en actions

Des options d'achat d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. L'avantage accordé au titre des plans de stock-options, évalués à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, soit sur une période généralement de 3 ans.

La juste valeur des options est déterminée dans le Groupe en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché (prix actuel des actions sous-jacentes, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque...) lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

Le Groupe a procédé à la valorisation de l'ensemble des options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restent à acquérir.

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions.

Note 3.16. – Provisions

Note 3.16.1. – Avantages au personnel

Il existe dans le Groupe différents régimes de retraite au bénéfice de certains salariés. Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régimes dans lesquels le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestations définies), sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

En France, le Groupe a pris des engagements vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite. La provision figurant dans les comptes consolidés est évaluée, pour l'essentiel, selon la méthode des unités de crédit projetées et prend en compte les charges sociales y afférentes. Les taux de charges utilisés varient selon les sociétés en fonction des modalités de départ prévues. L'incidence de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 est considérée comme un changement d'hypothèses actuarielles et de ce fait, est comptabilisée directement en capitaux propres.

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou de la modification des hypothèses de calcul des engagements et des actifs affectés à leur couverture :

- taux de rotation des personnels ;
- taux d'augmentation des salaires ;
- taux d'actualisation ;
- taux de mortalité ;
- taux de rendement des actifs.

Conformément à l'adoption de l'amendement à IAS 19, la variation des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée en totalité en capitaux propres.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés, font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Note 3.16.2. – Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Ainsi, afin de couvrir les coûts inhérents aux services après-vente sur les matériels vendus avec garantie, le Groupe enregistre dans ses comptes une provision. Cette provision représente le montant estimé, en fonction des statistiques des charges constatées par le passé, des réparations pendant la durée de la garantie. Cette provision est reprise chaque année pour le montant réel du coût du service rendu enregistré en charges.

Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

Note 3.17. – Engagements d'achats donnés aux minoritaires

Le Groupe a donné des engagements d'achats (puts) de participations dans des filiales consolidées par intégration globale.

Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en « passifs financiers ».

Les « puts à prix fixes » sont comptabilisés en passifs financiers pour leurs valeurs actualisées, et les « puts à prix variables » pour leurs justes valeurs. Lors de la comptabilisation initiale, le put ne transférant pas immédiatement les avantages économiques associés à la propriété des titres sous-jacents, la comptabilisation suivante a été retenue : la dette a été évaluée à la juste valeur des titres objets de l'engagement, et l'acquisition des titres complémentaires a été anticipée. La contrepartie de ces passifs financiers n'étant pas clairement précisée par les normes actuellement applicables, le Groupe a opté pour la comptabilisation en goodwill. Les intérêts minoritaires ont été reclassés en dette et la différence entre le montant de la dette et la valeur comptable des intérêts minoritaires a été comptabilisée en goodwill, conformément à la méthode retenue par le Groupe pour la comptabilisation des rachats d'intérêts minoritaires.

Lors des clôtures ultérieures, la mise à jour périodique des hypothèses sous-tendant la variation de valeur des puts à prix variables, entraîne mécaniquement leur inscription à la juste valeur modifiée.

Le goodwill est réajusté à chaque période de la variation du prix d'exercice des options et de la variation des intérêts minoritaires.

Ce traitement, qui est celui qui serait appliqué si les options étaient exercées aujourd'hui, est celui qui traduit le mieux la réalité de la transaction. Il pourrait cependant devoir être modifié si une interprétation ou une norme venaient le remettre en cause à l'avenir.

Note 3.18. – Définition générale de la juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Note 3.19. – Classification des actifs et passifs en courant et non courant

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en « actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en « actifs non courants ». Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en « passifs courants ». Le cycle normal d'exploitation du Groupe est de douze mois.

Les impôts différés sont, quant à eux, toujours présentés en actifs ou passifs non courants.

Note 3.20. – Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans les magasins, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité comprennent divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages et les redevances liées à l'activité de franchise.

Note 3.21. – Marge commerciale

Le « Prix de revient des ventes » intègre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks et les coûts logistiques. Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Ces frais, initialement inclus dans les rubriques de charges : frais de personnel, autres charges et dotation aux amortissements et aux provisions, sont reclassés en prix de revient des ventes.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciation.

Note 3.22. – Frais avant ouverture et après fermeture

Les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

Note 3.23. – Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique enregistre les effets des événements majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs.

Note 3.24. – Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les produits et résultats de cession des équivalents de trésorerie, les résultats de couverture de taux et de change y afférents ainsi que la charge d'intérêts des locations financées.

L'endettement financier net est composé des emprunts et des dettes financières nets de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de l'impact net des dérivés actifs et passifs placés en comptabilité de couverture de juste valeur de la dette.

Note 3.25. – Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net.

Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, les résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, les résultats d'actualisation (y compris l'actualisation des provisions de retraite) et les résultats de change portant sur des éléments exclus de l'endettement financier net. Les escomptes financiers obtenus pour paiement rapide sont portés en produits financiers pour la part correspondant au taux normal d'intérêt du marché et en réduction du prix d'achat pour le supplément.

Note 3.26. – Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

Les sociétés françaises consolidées qui satisfont aux critères du régime de l'intégration fiscale sont généralement comprises dans différents périmètres d'intégration fiscale.

Le cumul des impôts exigibles représente l'impôt dû par les sociétés têtes de groupe d'intégration et par toutes les autres sociétés non intégrées fiscalement. La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et

- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à IAS 12, ils ne sont pas actualisés.

Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du « report variable »).

Note 3.27. – Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante dont le Groupe s'est séparée ou qui est classée comme « détenue en vue de la vente » et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Comme précisé dans la note 3.14, le classement en « actifs détenus en vue de la vente » conditionne l'arrêt des amortissements et, pour les co-entreprises ou les entreprises associées, l'arrêt de la prise en compte du résultat.

Note 3.28. – Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions (« Treasury stock method »), qui :

- au numérateur, corrige le résultat des intérêts financiers sur les obligations convertibles et du dividende du TSSDI ;
- au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (bons de souscription, options, actions gratuites), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

Note 3.29. – Information sectorielle

En application d'IAS 14, le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur géographique, le second, par secteur d'activité. Cette présentation est fondée sur les systèmes internes d'organisation et sur la structure de gestion du Groupe.

Le secteur d'activité correspond aux quatre formats de magasins exploités par le Groupe : hypermarchés, supermarchés, magasins discount et supérettes, plus un secteur autres activités (restauration, activité financière, activité d'immobilier commercial de Mercialis, e-commerce).

Les activités dites « de support » (logistique, immobilier hors Mercialis, siège) sont réparties sur les secteurs d'activité.

Les actifs sectoriels incluent le goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les stocks, les créances clients, les ristournes à recevoir et les charges constatées d'avance.

Les passifs sectoriels incluent les dettes fournisseurs, les obligations de retraite, les provisions pour risques et charges ainsi que les autres dettes.

Le résultat sectoriel comprend les dépréciations de goodwill mais ne comprend pas les autres produits et charges opérationnels.

Note 4. – Notes aux états financiers consolidés**Note 4.1. – Périmètre de consolidation**

Les principales évolutions de périmètre au cours de l'année 2007 sont :

Principales entrées de périmètre :

Nom de la société	Activité	Pays	Opération	Méthode de consolidation
Latic	Holding	USA	Création	IG
Vegas Argentina	Holding	Argentine	Acquisition	IG
Rossi	Distribution	Brésil	Acquisition	IG
Assai	Distribution	Brésil	Acquisition	IG
Carulla Vivero	Distribution	Colombie	Acquisition	IG
AEW Immocommercial	Immobilier	France	Création	MEE

Pour plus de détails, confère note 4.2 sur les regroupements d'entreprises et 4.16 « Immobilisations corporelles ».

Casino a également conclu un accord de partenariat avec les fonds Whitehall gérés par Goldman Sachs, pour le développement de centres commerciaux principalement en Pologne. A cet effet, les sociétés DTC Finance BV, DTC Développement 1 BV, DTC Développement 2 BV, DTC Développement 3 BV, Centrum Handlowe Pogoria, Centrum Handlowe Jantar et Espace Warszawa ont été créées. Elles sont détenues à 25 % par le Groupe et font l'objet d'une consolidation par intégration globale, Casino détenant la majorité des droits de vote et percevant la majorité de la marge de promotion.

Principales sorties de périmètre :

Nom de la société	Activité	Pays	Opération
Far Eastern Geant (FEG)	Distribution	Taïwan	Cession
Casino USA	Distribution	USA	Cession

Confère note 4.12 sur les activités abandonnées et les actifs détenus en vue de la vente.

Principale variation de pourcentage de détention avec modification de méthode de la consolidation :

Nom de la société	Activité	Pays	Variation du % de détention	Méthode de consolidation
Almacenes Exito	Distribution	Colombie	Augmentation (21,2 %)	MEE ' IG

Confère note 4.2 sur les regroupements d'entreprise.

Principales variations de pourcentage de détention sans modification de la méthode de consolidation :

Nom de la société	Activité	Pays	Variation du % de détention	Méthode de consolidation
CBD	Distribution	Brésil	Diminution (0,18 %)	IP
Vindémia	Distribution	Océan Indien	Augmentation (30,00 %)	IG
Cdiscount	Internet	France	Augmentation (10,25 %)	IG
Cativen	Distribution	Venezuela	Augmentation (6,07 %)	IG
Disco	Distribution	Uruguay	Augmentation (4,50 %)	IP
Mercialys	Immobilier	France	Augmentation (1,8 %)	IG

S'agissant de Disco, la quote-part de détention du Groupe est passée de 57,99 % à 62,49 %. Le pacte d'actionnaires liant le groupe Casino à ses partenaires n'a pas été modifié. La méthode de consolidation par intégration proportionnelle des co-entreprises a donc été maintenue.

Suite à l'opération décrite en note 4.17, Casino détient directement ou indirectement 61,48 % de Mercialys au 31 décembre 2007. Postérieurement à la clôture, le 3 avril 2008, le Groupe s'est mis en conformité avec « SIIC 4 » (disposition conditionnant le maintien du régime fiscal SIIC à la détention par l'actionnaire principal de moins de 60 % de leur capital et droits de vote) en vendant un bloc de 1,81 %, ramenant ainsi sa participation à 59,67 %. Confère note 4.41 relative aux événements postérieurs à la clôture.

L'augmentation du pourcentage de détention dans Vindémia est consécutive à l'exercice le 3 juillet 2007 du put du groupe Bourbon sur les 30 % restants pour un montant de 144 millions d'euros dont 37 restent à régler au 31 décembre 2007 sous réserve de la résolution du litige en cours.

Par ailleurs, au sein du sous-groupe Asinco, les actionnaires minoritaires de Sofigep et de Distrileader ont exercé leurs puts pour un montant de 198 millions d'euros portant le taux de détention du Groupe dans ces filiales à 100 %.

La liste des principales sociétés consolidées est présentée en note 5.

Note 4.2. – Regroupement d'entreprises

Note 4.2.1. – Grande distribution en Colombie

Note 4.2.1.1. – Almacenes Exito SA

Au cours du premier trimestre 2007, le groupe Casino a procédé à l'acquisition de titres isolés, portant sa participation dans Almacenes Exito de 38,6 % à 39,5 %. Au cours du second trimestre, et principalement le 3 mai 2007, le Groupe a acquis 26 % du capital social de Almacenes Exito SA, portant ainsi sa participation à 65,5 %. Au 31 décembre 2007, la participation du Groupe s'établit à 59,8 %, Casino ayant partiellement souscrit à une augmentation de capital intervenue le 27 juillet 2007 (un profit de dilution de 11 millions d'euros est constaté en « autres produits et charges opérationnels »). Almacenes Exito est une société cotée, de droit colombien. Le groupe Exito est le leader de la grande distribution en Colombie, notamment au travers des magasins Exito, Pomona et Ley.

La prise de contrôle d'Exito a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Les états financiers consolidés incluent la mise en équivalence d'Exito du 1^{er} janvier 2007 au 30 avril 2007, et l'intégration globale pour la période du 1^{er} mai 2007 au 31 décembre 2007.

La juste valeur provisoire des actifs et passifs identifiables d'Exito à la date d'acquisition est résumée ci-dessous.

(En millions d'euros)	Valeur nette comptable (i)	Ajustement de juste valeur (i)	Juste valeur reconnue lors de l'acquisition (i)
Goodwill	138	-138	0
Immobilisations incorporelles	10	179	189
Immobilisations corporelles	528	300	828
Immeubles de placement	10	4	14
Actifs financiers non courants	64	26	90
Actifs d'impôts différés	0	19	19
Actifs non courants	750	389	1 140
Stocks	187	-1	185
Créances clients	8	0	8
Autres actifs	45	6	51
Créances d'impôts courants	8	0	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	130	0	130
Actifs courants	378	5	382
Provisions	5	3	9
Passifs financiers non courants	159	-13	146
Passifs d'impôts différés	27	75	102
Passifs non courants	191	66	256
Provisions	6	0	6
Dettes fournisseurs	146	16	162
Passifs financiers courants	69	8	77

Dettes d'impôts exigibles	0	5	4
Autres dettes courantes	121	9	129
Passifs courants	341	38	378
Actifs et passifs identifiables, nets	596	291	887
Actifs et passifs identifiables, nets, pourcentage acquis			230
Goodwill			82
Coût d'acquisition			312

(i) Les valeurs nettes comptables sont celles évaluées selon les IFRS, juste avant l'acquisition. Les justes valeurs sont celles issues des expertises et analyses menées à ce jour. Elles sont susceptibles d'être modifiées dans le délai de 12 mois autorisé par IFRS 3. Consécutivement les ajustements pourront également varier.

Le coût total d'acquisition de 312 millions d'euros se décompose en prix d'acquisition des titres pour 294 millions d'euros et de coûts directement attribuables à l'acquisition pour 18 millions d'euros.

Le Groupe a accordé un engagement de rachat sur 0,02 % des titres Exito. La juste valeur de la dette financière s'élève à 0,4 million d'euros au 31 décembre 2007, elle donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 0,3 million d'euros. Confère note 4.32.2 sur les engagements de rachat des minoritaires.

Au 31 décembre 2007, le goodwill reconnu dans les comptes du Groupe, relatif à Exito, s'élève à 79 millions d'euros. Il est constitué du goodwill antérieur pour 8 millions d'euros et du goodwill provisoire relatif à cette acquisition pour 79 millions d'euros (après prise en compte d'un écart de conversion négatif de 3 millions d'euros) et tient compte d'une sortie de goodwill de 8 millions d'euros suite à la dilution constatée lors de l'augmentation de capital du 27 juillet 2007.

Ce goodwill provisoire demeure susceptible de modification dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3 compte tenu des expertises non définitives.

La réévaluation de la quote-part antérieurement détenue a donné lieu à la comptabilisation provisoire de 90 millions d'euros en capitaux propres.

Note 4.2.1.2. – Carulla Vivero

Le groupe Exito a procédé à l'acquisition de 77 % de Carulla Vivero au cours du 1^{er} semestre 2007. L'activité de Carulla est également la grande distribution en Colombie au travers des enseignes Carulla, Vivero, Merquefacil, Surtimax et Homemart.

La prise de contrôle de Carulla Vivero a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

La juste valeur provisoire des actifs et passifs identifiables de Carulla Vivero à la date d'acquisition, est résumée ci-dessous.

(En millions d'euros)	Valeur nette comptable (i)	Ajustement de juste valeur (ii)	Juste valeur reconnue lors de l'acquisition (iii)
Immobilisations incorporelles	5	69	74
Immobilisations corporelles	241	-27	214
Actifs financiers non courants	3	0	3
Actifs d'impôts différés	11	-1	9
Actifs non courants	260	40	300
Stocks	91	-4	88
Créances clients	11	0	11
Autres actifs	26	-12	14
Créances d'impôts courants	3	0	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	0	19
Actifs courants	151	-16	135
Provisions	2	1	2
Passifs financiers non courants	78	5	83
Passifs d'impôts différés	0	17	17
Passifs non courants	80	22	102
Provisions	0	0	0
Dettes fournisseurs	78	0	78
Passifs financiers courants	48	0	48
Dettes d'impôts exigibles	1	0	1
Autres dettes courantes	34	7	42
Passifs courants	161	7	168
Actifs et passifs identifiables, nets	170	-5	165
Actifs et passifs identifiables, nets, pourcentage acquis			127
Goodwill			205

Coût d'acquisition			332
Dette financière relative à l'acquisition des intérêts minoritaires			139
Goodwill complémentaire			101
Goodwill total			307

(i) Les valeurs nettes comptables sont celles évaluées selon les normes comptables colombiennes, juste avant l'acquisition.

(ii) La colonne « ajustement de juste valeur » comprend les effets de la conversion en IFRS des états financiers arrêtés selon les normes comptables colombiennes, ainsi que la réévaluation des actifs et des passifs lors de l'acquisition.

(iii) Les justes valeurs sont susceptibles d'être modifiées au cours du délai d'affectation autorisé par IFRS 3.

Le coût total d'acquisition de 332 millions d'euros se décompose en prix d'acquisition des titres pour 322 millions d'euros et des coûts directement attribuables à l'acquisition pour 10 millions d'euros.

Exito a accordé un engagement de rachat de 22,5 % des intérêts minoritaires de Carulla Vivero. La dette financière au 30 avril 2007 s'élève à 139 millions d'euros et donne lieu à un goodwill complémentaire de 101 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, la dette financière s'élève à 148 millions d'euros. Confère note 4.32.2 sur les engagements de rachat des minoritaires.

Au 31 décembre 2007, le goodwill total relatif à Carulla Vivero s'élève à 296 millions d'euros après prise en compte des écarts de conversion et de l'effet de la mise à jour de la valeur de la dette financière pour sa composante à prix fixe (effet positif sur le goodwill de 10 millions d'euros).

Ce goodwill provisoire demeure susceptible d'être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3 compte tenu des expertises non définitives.

Note 4.2.1.3. – Incidence sur les états financiers du Groupe

L'incidence sur la trésorerie du Groupe est la suivante :

(En millions d'euros)	
Trésorerie nette acquise avec la société (convertie au taux à la date d'acquisition)	151
Paiements effectués	-644
Sortie nette de trésorerie	-493

Depuis la date d'acquisition, le groupe Exito incluant Carulla Vivero, a contribué pour 52 millions d'euros au résultat net de l'ensemble consolidé (dont 7 millions reconnus en résultat des entreprises associées pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril et 45 millions pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre). Si l'acquisition était intervenue en début d'exercice, le résultat des activités poursuivies du Groupe aurait été de 777 millions d'euros, et le chiffre d'affaires des activités poursuivies se serait élevé à 25 712 millions d'euros.

4.2.2. – Activité bricolage - Vegas Argentina S.A.

Le 2 mai 2007, Casino a annoncé avoir conclu avec Cencosud, un accord de partenariat en vue de créer une joint-venture.

A cet effet, le 29 juin 2007, le Groupe a acquis la totalité des titres de la société Vegas Argentina S.A., pour 85 millions de dollars US.

Vegas Argentina, par le biais de Easy Holland contrôlée à 70 % par Cencosud, détient 30 % de Easy Colombia, entité destinée à développer l'activité « bricolage » en Colombie.

Le coût total d'acquisition de 64 millions d'euros se décompose en une sortie de trésorerie de 63 millions d'euros et de coûts directement attribuables à l'acquisition pour 1 million d'euros. L'actif acquis s'élève à 11 millions d'euros. Le goodwill dégagé s'élève à 53 millions d'euros à la date d'acquisition.

Il est de 46 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2007 après prise en compte des écarts de conversion.

La société Vegas Argentina n'a pas contribué au résultat du Groupe de manière significative. Si l'acquisition était intervenue en début d'exercice, le résultat du Groupe et son chiffre d'affaires n'auraient pas été modifiés.

Note 4.2.3. – Grande distribution au Brésil

Note 4.2.3.1. – Rossi

Le groupe CBD a procédé, le 2 août 2007, à l'acquisition de 100 % des opérations de Rossi supermarchés. L'activité de Rossi est la grande distribution au Brésil au travers de 5 supermarchés.

La prise de contrôle de Rossi a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

La juste valeur provisoire des actifs et passifs identifiables de Rossi à la date d'acquisition est résumée ci-dessous.

(En millions d'euros.) – Données à 100 %	Valeur nette comptable (i)	Ajustement de juste valeur	Juste valeur reconnue lors de l'acquisition (ii)
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	3	-	3
Actifs financiers non courants			
Actifs d'impôts différés	7	-	7
Actifs non courants	10	-	10
Stocks	6	-	6
Créances clients	2	-	2
Autres actifs			
Créances d'impôts courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Actifs courants	8	-	8
Provisions			

Passifs financiers non courants			
Passifs d'impôts différés	1	-	1
Passifs non courants	1	-	1
Provisions			
Dettes fournisseurs			
Passifs financiers courants			
Dettes d'impôts exigibles			
Autres dettes courantes			
Passifs courants			
Actifs et passifs identifiables, nets	17	-	17
Actifs et passifs identifiables, nets, pourcentage acquis	17	-	17
Goodwill	11	-	11
Coût d'acquisition	28	-	28
Goodwill total	11	-	11

(i) Les valeurs nettes comptables sont celles évaluées selon les normes comptables brésiliennes, juste avant l'acquisition. Il s'agit des données à 100 %
(ii) Les justes valeurs ne sont pas définitivement déterminées.

Le coût total d'acquisition de 28 millions d'euros (10 millions d'euros en quote-part à 34 %) se décompose en prix d'acquisition des titres pour 26 millions d'euros (9 millions d'euros en quote-part à 34 %) et des coûts directement attribuables à l'acquisition pour 2 millions d'euros (1 million d'euros en quote-part à 34 %).

Au 31 décembre 2007, le goodwill total relatif à Rossi s'élève à 11 millions d'euros (4 millions d'euros en quote-part à 34 %). Les évaluations en juste valeur de tous les actifs et passifs n'étant pas encore terminées, ce goodwill provisoire est susceptible d'être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3 compte tenu des expertises non définitives.

Note 4.2.3.2. – Assai

Le groupe CBD a procédé, le 1^{er} novembre 2007, à l'acquisition de 60 % des titres d'Assai. L'activité d'Assai est la distribution sous un format mixte de cash and carry et de distribution traditionnelle au Brésil au travers de 14 magasins.

La prise de contrôle d'Assai a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

La juste valeur provisoire des actifs et passifs identifiables d'Assai à la date d'acquisition est résumée ci-dessous.

(En millions d'euros) – Données à 100 %	Valeur nette comptable (i)	Ajustement de juste valeur (ii)	Juste valeur reconnue lors de l'acquisition (iii)
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	6	0	5
Actifs financiers non courants			
Actifs d'impôts différés			
Actifs non courants	6	0	5
Stocks	27		27
Créances clients			
Autres actifs			
Créances d'impôts courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Actifs courants	27		27
Provisions			
Passifs financiers non courants			
Passifs d'impôts différés		2	2
Passifs non courants		2	2
Provisions			
Dettes fournisseurs			
Passifs financiers courants	23		23
Dettes d'impôts exigibles			
Autres dettes courantes	3		3
Passifs courants	26		26

Actifs et passifs identifiables, nets	7	-2	5
Actifs et passifs identifiables, nets, pourcentage acquis			3
Goodwill			79
Coût d'acquisition			82
Dette financière relative à l'acquisition des intérêts minoritaires			84
Goodwill complémentaire			82
Goodwill total			161

(i) : Les valeurs nettes comptables sont celles évaluées selon les normes comptables brésiliennes, juste avant l'acquisition. Il s'agit des données à 100 %.
(ii) : La colonne « ajustement de juste valeur » comprend les effets de la conversion en IFRS des états financiers arrêtés selon les normes comptables brésiliennes, ainsi que la réévaluation des actifs et des passifs lors de l'acquisition.
(iii) : Les justes valeurs ne sont pas définitivement déterminées.

Le coût total d'acquisition de 82 millions d'euros (28 millions d'euros en quote-part à 34 %) se décompose en prix d'acquisition des titres pour 79 millions d'euros (27 millions d'euros en quote-part à 34 %) et des coûts directement attribuables à l'acquisition pour 3 millions d'euros (1 million d'euros en quote-part à 34 %).

Le groupe CBD a accordé un engagement de rachat de 40 % des intérêts minoritaires de Assai. La dette financière au 1^{er} novembre 2007 s'élève à 84 millions d'euros (28 millions d'euros en quote-part à 34 %) et donne lieu à un goodwill complémentaire de 82 millions d'euros (28 millions d'euros en quote-part à 34 %). Au 31 décembre 2007, la dette financière s'élève à 29 millions d'euros en quote-part à 34 %. Confère note 4.32.2 sur les engagements de rachat des minoritaires.

Au 31 décembre 2007, le goodwill total relatif à Assai s'élève à 161 millions d'euros (55 millions d'euros en quote-part à 34 %).

Les évaluations en juste valeur de tous les actifs et passifs n'étant pas encore terminées, ce goodwill provisoire est susceptible d'être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3 compte tenu des expertises non définitives.

Note 4.2.3.3. – Incidence sur les états financiers du Groupe

L'incidence sur la trésorerie du Groupe est la suivante :

(En millions d'euros)	
Trésorerie nette acquise avec la société	0
Paiements effectués	-37
Sortie nette de trésorerie	-37

Depuis la date d'acquisition, Rossi et Assai ont contribué pour (1) million d'euros au résultat net de l'ensemble consolidé du groupe CBD, retenu pour sa quote-part.

Si ces acquisitions étaient intervenues en début d'exercice, le résultat des activités poursuivies du Groupe aurait été de 768 millions d'euros, et le chiffre d'affaires des activités poursuivies se serait élevé à 25 105 millions d'euros.

Note 4.3. – Information sectorielle

31 décembre 2007. – Premier niveau d'information – Secteurs géographiques

(En millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Asie	Océan Indien	Elim	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Chiffre d'affaires hors groupe	17 915	1	4 686	1 536	834	-	24 972	626	25 597
Chiffre d'affaires inter secteurs	6	-	-	-	-	-6	-	-	-
Chiffre d'affaires sectoriel	17 920	1	4 686	1 536	834	-6	24 972	626	25 597
Résultat opérationnel avant Amortissements et provisions	1 322	-5	325	124	72	0	1 839	21	1 860
Amortissements actifs sectoriels	-414	-1	-123	-43	-22	0	-602	0	-602
Provisions (yc dépréciation des goodwill)	-32	0	-10	1	-7	0	-48	-1	-49
Résultat sectoriel	877	-6	192	82	44	0	1 189	20	1 209
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	9	4	4	0	0	0	17	0	17

(En millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Asie	Océan Indien	Elim	Sous-total	Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Total
Valeur comptable des actifs sectoriels	11 603	169	4 847	808	392	-	17 819	0	17 819
Participations dans les entreprises associées	77	178	22	0	0	-	277	0	277
Actifs non affectés							4 358	0	4 358
Total des actifs consolidés							22 454	0	22 454

Passifs sectoriels	5 646	47	1 381	391	239	-	7 703	0	7 703
Passifs non affectés							7 627	0	7 627
Total des passifs consolidés							15 330	0	15 330
Capitaux propres							7 124	0	7 124
Total des passifs et capitaux propres consolidés							22 454	0	22 454
Coût des immobilisations acquises séparément	647	36	242	126	25	-	1 076	11	1 086
Coût des immobilisations acquises par voie de regroupement d'entreprises	20	1	1 899		31		1 951	-	1 951

31 décembre 2007. – Second niveau d'information – Formats

(En millions d'euros)	Hyper marchés	Super marchés	Discount	Supérettes	Autres activités	Non affecté	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Chiffre d'affaires sectoriel	10 954	6 940	4 000	1 567	1 511	-	24 972	626	25 597

(En millions d'euros)	Hyper marchés	Super marchés	Discount	Supérettes	Autres activités	Non affecté	Sous total	Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Total
Valeur comptable des actifs sectoriels	6 026	4 263	2 754	734	2 461	1 581	17 819	-	17 819
Coût d'acquisition des immobilisations acquises séparément	463	259	58	71	221	4	1 076	11	1 086
Coût des immobilisations acquises par voie de regroupement d'entreprises	942	263	0	7	199	540	1 951	-	1 951

Le résultat sectoriel des activités poursuivies de 1 189 millions d'euros correspond au résultat opérationnel courant des activités poursuivies de 1 196 millions d'euros et inclut les dépréciations de goodwill pour 7 millions d'euros (Confère note 4.18.1 sur les pertes de valeur sur goodwill). Les autres produits et charges opérationnels hors dépréciations de goodwill s'élèvent à 146 millions d'euros et concernent principalement la France pour 67 millions d'euros et l'international pour 79 millions d'euros.

31 décembre 2006. – Premier niveau d'information – Secteurs géographiques

(En millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Asie	Océan Indien	Elim	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Chiffre d'affaires hors groupe	17 599	1	2 637	1 445	823	-	22 505	2 410	24 915
Chiffre d'affaires inter secteurs	6					-6			
Chiffre d'affaires sectoriel	17 605	1	2 637	1 445	823	-6	22 505	2 410	24 915
Résultat opérationnel avant Amortissements et provisions	1 249	-2	159	105	71	0	1 582	101	1 682
Amortissements actifs sectoriels	-388	-1	-60	-45	-22	0	-517	-42	-559
Provisions (yc dépréciation des goodwill)	-28	0	-12	-26	2	0	-63	3	-60
Résultat sectoriel	833	-4	87	35	51	0	1 002	61	1 063
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	12	-20	15	0	0	0	7	1	8

(En millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Asie	Océan Indien	Elim	Sous-total	Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Total
Valeur comptable des actifs sectoriels	11 304	129	2 402	619	622	-	15 077	576	15 653
Participations dans les entreprises associées	59	159	218	0	0	-	436	7	443
Actifs non affectés							3 539	132	3 672
Total des actifs consolidés							19 052	715	19 767
Passifs sectoriels	5 154	36	758	336	151	-	6 436	242	6 678
Passifs non affectés							7 009	108	7 118
Total des passifs consolidés							13 445	350	13 795
Capitaux propres							5 972	0	5 972

Total des passifs et capitaux propres consolidés							19 417	350	19 767
Coût des immobilisations acquises séparément	727	1	113	69	24	-	933	75	1 008
Coût des immobilisations acquises par voie de regroupement d'entreprises	73	20	16	0	-12	-	96	0	96

31 décembre 2006. – Second niveau d'information – Formats

(En millions d'euros)	Hypermarchés	Supermarchés	Discount	Supérettes	Autres activités	Non affecté	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Chiffre d'affaires sectoriel	9 507	6 047	4 354	1 559	1 038	-	22 505	2 410	24 915

(En millions d'euros)	Hypermarchés	Supermarchés	Discount	Supérettes	Autres activités	Non affecté	Sous-total	Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Total
Valeur comptable des actifs sectoriels	5 292	3 720	2 969	715	1 622	759	15 077	576	15 653
Coût d'acquisition des immobilisations acquises séparément	410	253	115	84	71	0	933	75	1 008
Coût des immobilisations acquises par voie de regroupement d'entreprises	27	77	-28	9	23	-12	96	0	96

Le résultat sectoriel des activités poursuivies de 1 002 millions d'euros correspond au résultat opérationnel courant des activités poursuivies de 1 043 millions d'euros et inclut les dépréciations de goodwill pour 41 millions d'euros. Les autres produits et charges opérationnels hors dépréciations de goodwill s'élèvent à 9 millions d'euros et concernent principalement la France pour 181 millions d'euros et l'international pour (173) millions d'euros.

Note 4.4. – Prix de revient des ventes

(En millions d'euros)	2007	2006
Achats et variation de stocks	-17 594	-15 942
Coûts logistiques	-846	-817
Prix de revient des ventes	-18 440	-16 759

Répartition des coûts logistiques par nature comptable

(En millions d'euros)	Notes	2007	2006
Frais de personnel	4.5	-205	-204
Autres charges	4.6	-612	-588
Amortissements et provisions	4.7	-29	-24
Coûts logistiques		-846	-817

Note 4.5. – Frais de personnel

(En millions d'euros)	2007	2006
Salaires et traitements	-1 966	-1 805
Charges sociales	-593	-549
Intéressement	-41	-45
Participation des salariés	-43	-37
Charges liées aux paiements en actions	-8	-12
Autres charges de personnel	-36	-9
Frais de personnel	-2 686	-2 456
Frais de personnel relatifs à l'activité logistique	205	204
Total frais de personnel	-2 481	-2 252

Effectif au 31 décembre

(En nombre de personnes)	2007	2006
--------------------------	------	------

Effectif inscrit du Groupe	159 946	146 833
Equivalent temps plein	146 901	133 748
Activités abandonnées		
Effectif inscrit du Groupe	-	16 022
Equivalent temps plein	-	13 043

Les effectifs des entreprises associées ne sont pas inclus dans les effectifs ; les effectifs des co-entreprises sont reconnus à hauteur du pourcentage de détention par le Groupe.

Note 4.6. – Autres charges

(En millions d'euros)	2007	2006
Frais de publicité	-417	-362
Location immobilière	-334	-283
Location mobilière	-49	-53
Charges locatives	-114	-106
Dépenses entretien, énergie, fournitures diverses	-544	-467
Impôts et taxes	-323	-301
Autres charges externes	-1 262	-1 118
Autres charges	-3 042	-2 689
Autres charges relatives à l'activité logistique	612	588
Total autres charges	-2 431	-2 101

Note 4.7. – Amortissements et provisions

(En millions d'euros)	2007	2006
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-559	-471
Dotations aux amortissements sur immobilisations en location financement	-43	-46
Dotations aux amortissements	-602	-517
Dotations aux dépréciations	-41	-38
Reprises de dépréciations sans objet sur actifs circulants, hors stocks	3	6
Dotations aux provisions	-115	-94
Reprise de provisions sans objet	16	13
Dotations nettes des reprises, sans objet	-137	-114
Amortissements et provisions	-739	-631
Amortissements et provisions relatifs à l'activité logistique	29	24
Total amortissements et provisions	-710	-607

Note 4.8. – Autres produits et charges opérationnels

(En millions d'euros)	Notes	2007	2006
Résultat de cession d'actifs (i)		265	229
Pertes nettes de valeur des actifs (ii)		-25	-174
Restructuration		-28	-42
Provisions pour litiges		-18	-9
Provisions pour risques		-24	-13
Divers		-32	-22
Total autres produits et charges opérationnels nets		139	-32

(i) Dont OPCI pour 255 millions d'euros (Confère note 4.16).

(ii) Confère détail ci-dessous.

Les résultats des audits comptables, financiers et commerciaux mis en oeuvre sur les filiales Franprix et Leader Price et les constatations faites par la nouvelle équipe de direction de ces deux sociétés ont conduit le Groupe à constater une charge de 37 millions d'euros. Cette charge relative en majorité à l'année 2006 correspond à des engagements contractuels, à des risques liés aux contrôles fiscaux et à diverses mises au rebut d'actifs et se trouve répartie dans les différentes rubriques ci-dessus.

(En millions d'euros)	Notes	2007	2006
Pertes de valeur nettes de reprises des goodwill	4.14	-7	-41
Pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations incorporelles	4.15	-5	5
Pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations corporelles	4.16	-13	-25
Pertes de valeur nettes de reprises des immeubles de placement	4.17	0	-36
Pertes de valeur nettes de reprises des participations dans les entreprises associées	4.19	14	-78
Dépréciation des créances Pologne		-8	-
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente		-2	-
Dotation aux provisions		-4	-
Total pertes nettes de valeur des actifs		-25	-174

Note 4.9. – Coût de l'endettement financier net

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	35	20
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	26	33
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	61	53
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture (i)	-335	-213
Résultat de change sur opérations de financement	-13	-23
Charges financières de location financement	-7	-10
Coût de l'endettement financier brut	-356	-246
Total du coût de l'endettement financier net	-295	-193

(i) Cette ligne comprend notamment la variation de juste valeur des instruments de couverture (call spread) qui s'établit à une charge de 0,3 million d'euros en 2007 contre un produit de 36 millions d'euros au 31 décembre 2006. Par ailleurs, l'intégration globale d'Exito a une incidence négative de 27 millions d'euros en 2007.

Note 4.10. – Autres produits et charges financiers

(En millions d'euros)	2007	2006
Produits financiers de participation	3	3
Gains de change (hors opérations de financement)	41	3
Produits d'actualisation et de désactualisation	7	1
Produits d'escompte financiers	0	26
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture	22	7
Autres produits financiers	39	27
Produits financiers	113	66
Pertes de change (hors opérations de financement)	-36	-9
Charges d'actualisation et de désactualisation	-29	-11
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture	-7	-9
Variation négative de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	-5	-4
Autres charges financières	-34	-23
Charges financières	-111	-56
Total autres produits et charges financiers	2	10

Les « produits financiers des participations » représentent les dividendes reçus des sociétés non consolidées.

Note 4.11. – Quote-part de résultat net des entreprises associées

(En millions d'euros)	2007	2006
Feu Vert	-	1
CBD	-4	-9
Exito (i)	7	24

Laurus	4	-20
Entreprises associées du groupe Franprix & Leader Price	9	11
Quote-part de résultat net des entreprises associées	17	7

(i) La quote-part de résultat net d'Exito correspond à la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2007, la société étant intégrée globalement après cette date (Confère note 4.1).

Note 4.12. – Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Dans le cadre de son objectif de recentrage stratégique, le Groupe a annoncé en 2006 et en 2007 les cessions de sa participation dans Feu Vert, de ses activités de distribution en Pologne, de ses participations dans Far Eastern Géant et dans Smart & Final.

Les activités de distribution en Pologne et les activités aux USA étant constitutives de zones géographiques principales et distinctes, leurs comptes de résultat sont présentés en « activités abandonnées ».

Note 4.12.1. – Activités en Pologne

Le 17 juillet 2006, Casino annonçait la cession de ses activités de distribution en Pologne : les fonds des hypermarchés Géant sont cédés à Real (Groupe Metro), les murs des hypermarchés Géant sont cédés à GE Real Estate, et la société Leader Price Polska au Groupe Tesco. Au 31 décembre 2006, la majeure partie des cessions était réalisée.

En 2007, le Groupe a cédé le reste des actifs prévus dans son programme de cession pour 95 millions d'euros, entraînant une plus-value nette d'impôt de 34 millions d'euros. Avec prise en compte du résultat 2007, le résultat net des activités abandonnées de la Pologne s'élève à 28 millions d'euros en 2007.

Note 4.12.2. – Activités à Taïwan - Far Eastern Géant

Au 31 décembre 2006, la cession de la participation de 50 % dans Far Eastern Géant n'étant pas définitive, les titres étaient classés en « actifs détenus en vue de la vente » pour 91 millions d'euros et en « passifs associés » pour 70 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, la cession est totalement réalisée. L'effet sur le résultat de l'exercice est nul, compte tenu de la dotation en 2006 d'une dépréciation de 21 millions d'euros.

Note 4.12.3. – Activités aux USA

Le 20 février 2007, Casino annonçait la cession de ses activités aux USA. Au 31 décembre 2006, la cession n'étant pas réalisée, les actifs et passifs associés étaient présentés en « détenus en vue de la vente » et les résultats étaient montrés en « activités abandonnées ».

Au 31 décembre 2007, la cession est totalement réalisée (prix de vente de 297 millions d'euros après prise en compte des frais associés), et le résultat de l'exercice des activités abandonnées s'élève à 127 millions d'euros dont une plus-value nette d'impôt de 114 millions d'euros.

Note 4.12.4. – Incidence sur les états financiers

Le compte de résultat des activités polonaises et américaines, présenté sur une seule ligne « résultat net des activités abandonnées » se décompose comme suit :

Activités abandonnées :

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Pologne	USA	Total	Pologne	USA	Total
Chiffre d'affaires, hors taxes	9	617	626	734	1 676	2 410
Autres produits de l'activité	2	1	4	6	1	7
Produits des activités ordinaires	11	618	629	740	1 677	2 417
Prix de revient des ventes	-6	-492	-498	-568	-1 336	-1 904
Marge commerciale	5	126	131	172	341	513
Frais de personnel	-1	-52	-54	-44	-137	-181
Autres charges	-4	-54	-57	-91	-139	-230
Amortissements et provisions	-1	1	-1	-20	-21	-40
Résultat opérationnel courant	-1	21	20	16	45	61
Autres charges et produits opérationnels	34	111	145	143	-3	140
Résultat opérationnel	34	132	166	159	42	201
Coût de l'endettement financier net	-	-2	-2	-8	-9	-16
Autres produits financiers	-	5	5	2	3	5
Autres charges financières	-	-	-	-1	-1	-2
Résultat avant impôt	34	135	168	152	36	188
Charge d'impôt	-6	-9	-15	-3	-12	-15
Quote-part de résultat net des entreprises associées	-	1	1	0	1	1
Résultat net des activités abandonnées	28	127	154	149	25	174
Dont part du Groupe	28	122	149	149	14	163
Dont intérêts minoritaires	-	5	5	0	11	11

Les flux de trésorerie des activités polonaises et américaines se présentent comme suit :

Flux de trésorerie des activités abandonnées :

(En millions d'euros)	Pologne	USA	2007
-----------------------	---------	-----	------

Flux net de trésorerie généré par l'activité	0	15	15
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	0	-44	-44
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0	-3	-3
Ecart de conversion			
Variation nette de trésorerie des activités abandonnées	0	-31	-31
Trésorerie d'ouverture	0	-31	-31
Trésorerie de clôture	0	0	0
Trésorerie nette de clôture reclassée en actifs détenus en vue de la vente			0

Flux de trésorerie des activités abandonnées :

(En millions d'euros)	Pologne	USA	2006
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-40	48	7
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-44	-41	-85
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	22	-1	22
Ecart de conversion	0	-3	-3
Variation nette de trésorerie des activités abandonnées	-62	2	-60
Trésorerie d'ouverture	-35	29	-5
Trésorerie de clôture	-97	31	-65
Trésorerie de Leader Price Polska cédée	97		97
Trésorerie de FEG reclassée en actifs détenus en vue de la vente			-17
Trésorerie nette de clôture reclassée en actifs détenus en vue de la vente			14

Note 4.13. – Résultat par action

Nombre dilué d'actions entrant dans le calcul	2007	2006
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période		
Actions ordinaires totales	96 962 974	96 778 799
Actions ordinaires auto-détenues	-435 216	-496 221
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution (1)	96 527 758	96 282 578
ADP totales	15 124 256	15 124 973
ADP auto-détenues	-411	-1 128
Nombre moyen pondéré d'ADP (2)	15 123 845	15 123 845
Total des actions avant dilution (3)	111 651 603	111 406 423
Equivalents actions provenant des :		
BSA « C » (i)	-	1 299 887
Plan d'option de souscription	1 966 531	2 046 449
Nombre moyen pondéré total	1 966 531	3 346 336
Instruments non dilutifs (hors marché ou couverts par des calls)	-1 324 503	-2 731 438
Nombre moyen pondéré d'instruments dilutifs	642 028	614 898
Nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (ii)	-528 365	-579 212
Effet de dilution des plans d'options de souscription	113 663	35 686
Plans d'attribution d'actions gratuites	114 227	197 140
Effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives	227 890	232 826
Actions ordinaires après dilution (4)	96 755 648	96 515 404
Total des actions après dilution (5)	111 879 493	111 639 249

(i) Les BSA « C » sont venus à échéance le 15 décembre 2006. La dilution potentielle est calculée jusqu'à cette date.

(ii) En application de la méthode du rachat d'actions, les fonds recueillis à l'exercice des bons et options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées vient en diminution du nombre total des actions qui résulteraient de l'exercice des droits. Le nombre théorique est plafonné au nombre d'actions qui résulteraient de l'exercice des droits.

Résultat de base :

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat net part du groupe	814	600
Dividendes attribuables aux porteurs de TSSDI	-30	-30
Dividendes préférentiels aux ADP	-1	-1
Résultat net, part du groupe, attribuable de façon équivalente aux AO et aux ADP (6)	783	569
Résultat de base attribuable aux AO (6) x (1) / (3)	677	492
Résultat de base attribuable aux ADP (6) x (2) / (3) + dividendes préférentiels	107	78

Résultat dilué :

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat net part du groupe	814	600
Dividendes attribuables aux porteurs de TSSDI	-30	-30
Dividendes préférentiels	-1	-1
Résultat net, part du groupe, attribuable de façon équivalente aux AO et aux ADP (7)	783	569
Résultat dilué attribuable aux AO (7) x (4) / (5)	678	492
Résultat dilué attribuable aux ADP (7) x (2) / (5) + dividendes préférentiels	106	78

Résultat des activités abandonnées :

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat des activités abandonnées (8)	149	163
De base attribuable aux AO (8) x (1) / (3)	129	141
De base attribuable aux ADP (8) x (2) / (3)	20	22
Dilué attribuable aux AO (8) x (4) / (5)	129	141
Dilué attribuable aux ADP (8) x (2) / (5)	20	22

Résultat des activités poursuivies :

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat des activités poursuivies		
De base attribuable aux AO [(6)-(8)] x (1) / (3)	548	351
De base attribuable aux ADP [(6)-(8)] x (2) / (3) + dividendes préférentiels	87	56
Dilué attribuable aux AO [(7)-(8)] x (4) / (5)	549	351
Dilué attribuable aux ADP [(7)-(8)] x (2) / (5) + dividendes préférentiels	86	56

Résultat par action ordinaire :

(En euros)	2007	2006
Des activités poursuivies, part du Groupe		
De base	5,68	3,64
Dilué	5,67	3,64
Des activités abandonnées, part du Groupe		
De base	1,34	1,47
Dilué	1,33	1,46
De l'ensemble consolidé, part du Groupe		
De base	7,02	5,11
Dilué	7,00	5,10

Résultat par action à dividende prioritaire (ADP) :

(En euros)	2007	2006
Des activités poursuivies, part du Groupe		

De base	5,72	3,68
Dilué	5,71	3,68
Des activités abandonnées, part du Groupe		
De base	1,34	1,47
Dilué	1,33	1,46
De l'ensemble consolidé, part du Groupe		
De base	7,05	5,15
Dilué	7,04	5,14

Note 4.14. – Goodwill
Décomposition :

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Brut	Perte de valeur	Net	Brut	Perte de valeur	Net
Périmètre historique (i)	1 392	-22	1 369	1 368	-20	1 348
Franprix et Leader Price	1 795		1 795	1 830		1 830
Monoprix	876		876	876		876
Autres	110	-2	109	96		96
France	4 174	-24	4 149	4 169	-20	4 149
Europe (hors France)	3	0	3	2	0	2
Pologne	2		2	2		2
Pays-Bas	2		2			
Amérique du Sud	1 764	0	1 764	1 178	0	1 178
Argentine	40		40	46		46
Brésil	1 169		1 169	1 037		1 037
Colombie	435		435			
Uruguay	92		92	81		81
Vénézuéla	28		28	14		14
Asie	79	-1	79	75	-1	74
Thaïlande	79	-1	79	74	-1	74
Océan Indien	185	-3	182	176		176
International	2 032	-4	2 028	1 430	-1	1 429
Goodwill	6 205	-28	6 177	5 599	-21	5 578

(i) : Le goodwill du périmètre historique correspond principalement aux fonds de commerce de Distribution Casino France et aux goodwill déterminés en 1990 et 1992 lors de l'acquisition de La Ruche Méridionale et des activités apportées par Rallye.

La quote-part de goodwill reconnue par le Groupe lors de l'acquisition des entreprises associées, incluse dans la ligne « Participations dans les entreprises associées » s'élève à 178 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 217 millions d'euros au 31 décembre 2006.
Les pertes de valeur sur goodwill sont commentées en note 4.18.1.

Variations :

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier, valeur nette cumulée	5 578	5 787
Goodwill constaté au cours de l'exercice (i)	831	116
Pertes de valeur de l'exercice (ii)	-7	-41
Sorties de périmètre	-37	-55
Effet des variations de change	58	-44
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires (iii)	-260	-75
Reclassement et autres mouvements	14	-52
Classement en actifs détenus en vue de la vente	0	-58

Au 31 décembre, valeur nette cumulée	6 177	5 578
--------------------------------------	-------	-------

(i) Au cours de l'exercice 2007, le Groupe a principalement augmenté son pourcentage de détention dans Exito, Cdiscount, Cativen, Disco, sous-groupe Asinco et Vindémia et a pris une participation dans Vegas Argentina et dans les sociétés Rossi et Assai à travers CBD. Les principaux goodwill constatés au cours de l'exercice sont relatifs à Exito (420 millions y compris Carulla. Les goodwill convertis au taux de clôture s'élèvent à 388 millions d'euros. Confère notes 4.2.1.1 et 4.2.1.2), Cdiscount (16 millions), Cativen (17 millions), Vindémia (45 millions. Confère note 4.1), sous-groupe Asinco (189 millions. Confère note 4.1) et Vegas Argentina (50 millions. Le goodwill converti au taux de clôture s'élève à 46 millions d'euros. Confère note 4.2.2) et Rossi et Assai (56 millions d'euros. Les goodwill convertis au taux de clôture s'élèvent à 59 millions d'euros. Confère note 4.2.3.). Par ailleurs, le Groupe a augmenté sa participation dans Disco le 8 août 2007 de 57,99 % à 62,49 %, dégageant un nouveau goodwill de 4 millions d'euros.

(ii) Confère notes 4.18.1. et 4.8.

(iii) concerne principalement la variation en lien avec les puts du sous-groupe Asinco pour (223) millions d'euros dont 154 millions d'euros suite à l'exercice des puts Sofigep et Distrileader (Confère note 4.1) et à la variation du put Vindémia pour (35) millions d'euros suite à l'exercice du put sur la part restante (Confère note 4.1).

Note 4.15. – Immobilisations incorporelles

Décomposition :

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Brut	Amortissement et perte de valeur (i)	Net	Brut	Amortissement et perte de valeur (i)	Net
Concessions, marques, licences, enseignes	265	-16	249	17	-11	6
Droit au bail	105	-1	104	89	-1	89
Logiciels	247	-121	125	199	-95	105
Autres immobilisations	78	-25	53	83	-22	60
Immobilisations incorporelles	694	-163	532	389	-129	260

(i) Les pertes de valeur représentent 8 millions d'euros en 2007 et 2 millions d'euros en 2006.

Variations :

(En millions d'euros)	Concessions, marques, licences, enseignes	Droit au bail	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1 ^{er} janvier 2006	9	63	119	104	296
Acquisition par voie de regroupement d'entreprise	0	0	0	1	1
Augmentations et autres acquisitions	4	25	14	21	63
Actifs générés en interne	0	0	1	27	28
Sorties de l'exercice	-3	0	0	-38	-41
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	-4	0	-27	-8	-40
Dotations aux amortissements (activités abandonnées)	0	0	-5	0	-4
Pertes de valeur (nettes : activités poursuivies)	0	0	0	5	5
Effet des variations de change	0	0	-3	0	-3
Reclassements et autres mouvements	0	1	31	-40	-8
Classement en actifs détenus en vue de la vente	0	-1	-26	-11	-38
Au 31 décembre 2006	6	88	105	60	260
Acquisition par voie de regroupement d'entreprise (i)	269	3	10	-1	280
Augmentations et autres acquisitions	37	18	12	24	91
Actifs générés en interne	0	0	0	19	19
Sorties de l'exercice	-6	-5	-27	-23	-60
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	-5	0	-31	-9	-45
Dotations aux amortissements (activités abandonnées)	0	0	0	0	0

Pertes de valeur (nettes : activités poursuivies)	0	0	-5	0	-5
Effet des variations de change	-9	0	-1	2	-8
Reclassements et autres mouvements	-43	0	62	-19	0
Au 31 décembre 2007	249	104	125	53	532

(i) Confère note 4.2 pour les principales acquisitions.

Note 4.16. – Immobilisations corporelles
Décomposition :

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Brut	Amortissement et perte de valeur (i)	Net	Brut	Amortissement et perte de valeur (i)	Net
Terrains et agencements	1 391	-49	1 342	1 184	-47	1 137
Constructions et agencements	3 317	-983	2 334	2 871	-955	1 916
Autres immobilisations	4 545	-2 495	2 050	4 080	-2 284	1 797
Immobilisations corporelles	9 253	-3 527	5 726	8 135	-3 286	4 849

(i) Les pertes de valeur représentent 69 millions d'euros en 2007 et 56 millions d'euros en 2006.

Variations :

(En millions d'euros)	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1 ^{er} janvier 2006	1 210	2 422	1 890	5 521
Acquisition par voie de regroupement d'entreprise	15	14	23	53
Augmentations et autres acquisitions	87	162	618	867
Sorties de l'exercice	-110	-495	-101	-706
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	-6	-108	-347	-461
Dotations aux amortissements (activités abandonnées)	0	-10	-26	-37
Pertes de valeur (nettes : activités poursuivies)	-6	-18	-1	-25
Pertes de valeur (nettes : activités abandonnées)	0	-4	-11	-16
Effet des variations de change	-12	-27	-23	-62
Reclassements et autres mouvements	27	54	-77	4
Classement en actifs détenus en vue de la vente	-68	-73	-148	-290
Au 31 décembre 2006	1 136	1 916	1 797	4 849
Acquisition par voie de regroupement d'entreprise (i)	242	602	195	1 039
Augmentations et autres acquisitions	31	187	648	865
Sorties de l'exercice	-115	-205	-187	-508
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	-8	-137	-399	-544
Dotations aux amortissements (activités abandonnées)	0	0	0	0
Pertes de valeur (nettes : activités poursuivies)	0	-3	-10	-13
Pertes de valeur (nettes : activités abandonnées)	0	0	0	0
Effet des variations de change	0	4	-3	1
Reclassements et autres mouvements	56	-30	10	35
Au 31 décembre 2007	1 342	2 334	2 050	5 726

(i) Confère note 4.2 pour les principales acquisitions.

Le 21 décembre 2007, le Groupe a cédé / apporté les murs de 156 supérettes et de 94 supermarchés urbains et péri-urbains en France à l'OPCI (Organisme de Placement Collectif dédié à l'Immobilier) AEW Immocommercial pour une valeur d'actifs de 427 millions d'euros. Casino a ensuite cédé 82 % du capital de l'OPCI (les 18 % conservés sont mis en équivalence dans les comptes du Groupe. Confère note 4.19 sur les participations dans les entreprises associées). Le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 17 relatives à la capitalisation des contrats de location et de SIC 12 relatives au contrôle des actifs, opéré la déconsolidation des actifs objets de la transaction et reconnu la plus value en résultant. Cette dernière, correspondant à la plus value sur cession de 82 % des titres de l'OPCI s'élève à 169 millions d'euros, net de frais et avant impôt. Les loyers opérationnels que Casino paiera à AEW Immocommercial, estimés à 25 millions d'euros pour 2008, seront intégralement variables et exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires des magasins, sans minimum garanti, ni indexation ICC (Indice INSEE du Coût de la Construction).

Le 19 décembre 2007, le Groupe a également cédé les murs de 6 hypermarchés, 7 supermarchés et 6 entrepôts localisés à la Réunion, à l'OPCI Immocio (Generali), dégageant une plus value avant impôt de 86 millions d'euros. Vindémia bénéficie de baux commerciaux de 9 ans fermes renouvelables. Les loyers sont indexés sur l'ICC.

Immobilisations financées en location financement :

(En millions d'euros)	2007			2006		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Terrains	81	-2	79	88	-2	86
Constructions	284	-115	169	335	-127	209
Matériels et autres immobilisations	669	-534	135	620	-505	115
Total	1 034	-651	383	1 043	-634	410

Note 4.17. – Immeubles de placement

Variations :

(En millions d'euros)	Brut	Amortissements	Pertes de valeur	Net
Au 1 ^{er} janvier 2006	938	-145	0	792
Acquisition par voie de regroupement d'entreprise	1	-1	0	1
Augmentations et autres acquisitions	50	-10	0	40
Sorties de l'exercice	-6	3	0	-4
Pertes de valeur (nettes)	0	0	-36	-36
Effet des variations de change	3	0	-1	2
Reclassements et autres mouvements	104	-10	0	94
Classement en actifs détenus en vue de la vente	-16	1	0	-15
Au 31 décembre 2006	1 074	-163	-37	874
Acquisition par voie de regroupement d'entreprise (i)	60	-1	0	59
Augmentations et autres acquisitions	112	-35	0	77
Sorties de l'exercice	-25	2	0	-23
Pertes de valeur (nettes)	0	0	0	0
Effet des variations de change	9	-2	-2	4
Reclassements et autres mouvements	47	1	0	48
Au 31 décembre 2007	1 277	-198	-39	1 040

(i) Confère note 4.2 pour les principales acquisitions.

Les immeubles de placement sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Leur juste valeur au 31 décembre 2007 s'élève à 2 669 millions d'euros (1 956 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Cette juste valeur est déterminée, pour la plupart des immeubles de placement (85 %), à partir d'évaluations réalisées par des experts externes au Groupe. L'évaluation est réalisée sur la base d'une valeur de marché ouvert, soutenue par des indicateurs du marché, conformément aux standards internationaux d'évaluation.

Le 21 décembre 2007, Vindémia a apporté ou cédé 5 galeries commerciales réunionnaises à Mercialys pour un montant de 74 millions d'euros, droits d'enregistrement inclus. Le prix a été acquitté pour 60 millions en actions nouvelles Mercialys et pour 14 millions d'euros en numéraire.

Loyers nets :

(En millions d'euros)	2007	2006
Produits locatifs des immeubles de placement	171	138
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui n'ont pas généré de produits locatifs au cours de l'exercice	-6	-6
Loyers nets	164	132

Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui ont généré des produits locatifs au cours de l'exercice	-34	-32
--	-----	-----

A l'exception des actifs immobiliers de Mercialys, placés sous le régime fiscal des apports et ventes à une SIIC (Société d'Investissements Immobiliers Cotée), et pour lesquels la société a pris notamment un engagement de conservation pendant cinq ans, les autres actifs immobiliers ne sont pas soumis à des régimes particuliers. Le non-respect de cet engagement ou des dispositions légales liées au régime SIIC entraîne une pénalité fiscale égale à 25 % de la valeur d'apport ou d'acquisition de l'actif concerné. Au 31 décembre 2007, l'engagement calculé sur les valeurs d'apports ou d'acquisitions des immeubles de placement porte sur 1 069 millions d'euros dont les principales échéances sont 2010 pour 850 millions d'euros, 2011 pour 78 millions d'euros et 2012 pour 118 millions d'euros.

Note 4.18. – Dépréciation des actifs non courants

Le goodwill et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2007 selon la méthodologie décrite en note 3 « Principales méthodes comptables ».

Sur l'ensemble des actifs, la direction a effectué la meilleure estimation possible des valeurs recouvrables ou des valeurs d'utilité. Les hypothèses retenues sont indiquées ci-dessous.

Les tests de perte de valeur pratiqués en 2007 ont conduit le Groupe à enregistrer des pertes de valeur sur actifs pour un montant net total de 25 millions d'euros dont une dotation de 7 millions affectés aux goodwill et une dotation nette de 18 millions d'euros affectés aux autres actifs non financiers.

Note 4.18.1. – Pertes de valeur sur goodwill

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT) est calculée à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-dessous, des flux de trésorerie prévisionnels après impôt.

Paramètres utilisés pour le calcul des flux actualisés de trésorerie future :

Zone géographique	Taux de croissance	Valeur terminale (x Ebitda) (i)	Taux d'actualisation (ii)
France	1,6 - 3,6 %	9	6,7 %
Amérique Latine	5,5 - 19,7 %	9,5	11,5 à 24,1 %
Asie	3,2 %	9	7,0 à 11,7 %
Océan Indien	2,8 %	9	6,7 à 11,7 %

(i) La valeur terminale est calculée en utilisant un multiple d'EBITDA, tel que constaté lors de transactions comparables.

(ii) Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen du capital employé pour chacun des pays.

Le Brésil a fait l'objet d'une expertise externe montrant l'absence de nécessité de dépréciation.

Les pertes de valeurs sur goodwill comptabilisées sur l'exercice s'élèvent à 7 millions d'euros et concernent les actifs de Vindémia (3 millions), Geimex (2 millions) et Distribution Casino France (3 millions).

Note 4.18.2. – Pertes de valeur sur autres actifs non financiers

Au cours de l'exercice 2007, le Groupe a procédé à des dotations nettes de pertes de valeur sur autres actifs non financiers pour 18 millions d'euros.

Les dotations de l'exercice s'élèvent à 24 millions et portent principalement sur certains magasins d'Asinco pour 16 millions et sur Casino Information Technology pour 5 millions d'euros.

Certaines pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices précédents ont été reprises pour 6 millions et concernent principalement le sous-groupe immobilier.

Note 4.19. – Participations dans les entreprises associées

Laurus (Pays-Bas), Financeira Itau CBD (Brésil) ainsi que les sociétés du sous-groupe RLP Investissement détenues à moins de 50 % sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le Groupe exerce sur ces sociétés une influence notable.

Méthode de consolidation de Laurus :

Pour le cas particulier de Laurus, participation détenue à 44,99 %, les éléments suivants, de droit ou de fait, démontrent l'absence de contrôle par Casino sur cette société :

- Laurus NV est une « structure company » au sens du droit des sociétés néerlandais. Dans ce type de société, l'essentiel du contrôle est entre les mains du Conseil de surveillance et l'Assemblée générale, dans laquelle Casino ne dispose que de 44,99 % des droits de vote, a un rôle réduit ;
- l'accord de gouvernance signé avec Laurus et les banques n'est pas un pacte d'actionnaires mettant en place un concert. Cet accord autorise Casino à bénéficier de deux sièges sur cinq au Conseil de surveillance tant que Casino n'aura pas au moins 50 % des droits de vote. Les autres sièges sont occupés par des membres indépendants. Casino n'a pas le droit de nommer le « Chief Executive Officer » mais simplement d'en proposer le nom, la décision appartenant au conseil de surveillance en tant qu'organe collégial ;
- l'Assemblée générale n'est pas autorisée à révoquer individuellement un membre du Conseil de surveillance, mais seulement le Conseil dans son ensemble. Dans ce cas, elle devrait demander au Tribunal du commerce de procéder à sa nomination collégiale et celle-ci ne pourrait à nouveau qu'intégrer deux membres Casino sur cinq du fait de l'accord de gouvernance ;
- l'option détenue par Casino sur 6,2 % du capital et des droits de vote ne sera exerçable qu'au 1^{er} janvier 2008 ;
- Laurus n'a pas de liens de dépendance économique avec Casino ;
- aux termes d'un contrat d'assistance technique, Casino fournit des prestations de conseil inhérentes à l'activité d'un distributeur portant principalement sur les achats et la logistique ;
- Casino n'accorde pas de garantie sur les crédits de Laurus NV ni vis-à-vis de ses fournisseurs, ni vis-à-vis de ses banques ;
- Laurus NV a une parfaite autonomie opérationnelle.

Valorisation de Laurus au 31 décembre 2007 :

La valeur de la participation au 31 décembre 2007 a été déterminée conformément aux principes d'IAS 28, et sur la base d'une étude demandée à une banque d'affaires, en retenant la plus élevée entre la juste valeur (définie par le cours de bourse) et la valeur d'utilité (mesurée par les flux de trésorerie actualisés).

C'est cette dernière qui a été retenue et comparée à la valeur comptable de la participation dans Laurus. Une reprise sur dépréciation de la participation de 14 millions d'euros a résulté de cette comparaison et a été constatée dans les états financiers en « autres produits et charges opérationnels ».

Cette évaluation est fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie de Laurus basés sur le budget de la direction de Laurus (2008) et sur le consensus d'analystes (2008-2009). Les hypothèses financières suivantes ont été retenues : taux de croissance 1,5 %, taux d'actualisation 8,5 % (coût moyen pondéré du capital), valeur terminale calculée par capitalisation à l'infini des flux de trésorerie prévisionnels de la dernière période.

Variation des participations dans les entreprises associées :

(En millions d'euros)	Ouverture	Perte de valeur	Résultat de l'exercice	Distribution	Variation périmètre et change	Clôture
Variations en 2006						
Feu Vert	44		1	-2	-44	0
Entreprises associées du groupe CBD			-9		17	8
Exito	190		24	-8	3	210
Laurus	258	-78	-20			159
Entreprises associées du groupe Franprix & Leader Price	51		11	-3	0	59
Autres entreprises	6				-6	0
Total	550	-78	7	-12	-30	436
Variations en 2007						
Entreprises associées du groupe CBD	8		-4		8	12
Exito (Confère note 4.2.1)	210		7	-8	-210	0
Laurus	159	14	4			177
Entreprises associées du groupe Franprix & Leader Price	59		9	-10	1	59
Easy Holland BV (Confère note 4.2.2)	-		0		9	10
AEW Immocommercial (Confère note 4.16)	-				18	18
Total	436	14	17	-17	-174	277

Comptes agrégés retraités aux normes IFRS, des principales entreprises associées :

(En millions d'euros), pour la quote-part détenue	Exito		Laurus	
	2007 (*)	2006	2007	2006
Quote-part détenue	38,62 %	38,62 %	44,99 %	44,99 %
Chiffre d'affaires, hors taxes	189	545	836	1 302
Résultat net	7	18	4	-20
Actifs non courants	-	272	324	331
Actifs courants	-	118	63	108
Actifs destinés à la vente	-		4	14
Total actif	-	391	391	454
Situation nette	-	209	158	140
Passifs non courants	-	48	56	77
Passifs courants	-	134	177	237
Total passif	-	391	391	454

(*) Exito est consolidée par intégration globale à partir de mai 2007.

Au 31 décembre 2007, la contribution de Laurus aux capitaux propres consolidés est négative à hauteur de (147) millions d'euros. Les transactions avec les entreprises associées sont présentées en note 4.40.

Valeur boursière des participations dans des entreprises associées pour lesquelles il existe des prix cotés publiés :

(En millions d'euros)	2007	2006
Exito (*)	-	435
Laurus	176	148
Total	176	583

(*) Exito est consolidé par intégration globale à partir de mai 2007.

Les autres sociétés sont des entités privées non cotées. Par conséquent, il n'existe pas de cours pour déterminer la juste valeur de ces investissements.

Quote-part des passifs éventuels :

Il n'existe pas de passifs éventuels dans les entreprises associées.

Note 4.20. – Participation dans les co-entreprises

Les sociétés Monoprix, Distridyn, Régie Média Trade, IRTS, C'Asia, dunhumby France et Geimex, détenues à hauteur de 50 %, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, le Groupe y exerçant un contrôle conjoint.

Les sociétés Banque du Groupe Casino, Grupo Disco de Uruguay, Wilkes et le groupe CBD, sont consolidés selon la méthode d'intégration proportionnelle, les accords conclus entre les partenaires et le groupe Casino prévoyant l'exercice du contrôle conjoint sur leurs activités.

Comptes agrégés, retraités aux normes IFRS, des principales co-entreprises :

(En millions d'euros) pour la quote-part détenue	2007			2006		
	Total	Dont CBD	Dont Monoprix	Total	Dont CBD	Dont Monoprix
Quote-part détenue		34,00 %	50,00 %		34,18 %	50,00 %
Produits	5 662	1 947	2 104	5 507	1 807	1 974
Charges	-5 519	-1 909	-2 017	-5 432	-1 791	-1 897
Actifs non courants	2 564	1 163	1 025	2 566	952	1 000
Actifs courants	1 931	793	359	1 819	696	340
Total actif	4 495	1 956	1 384	4 385	1 648	1 340
Situation nette	1 850	877	546	1 898	782	518
Passifs non courants	557	467	81	410	273	85
Passifs courants	2 088	612	757	2 078	593	737
Total passifs	4 495	1 956	1 384	4 385	1 648	1 340

Quote-part des passifs éventuels :

Au 31 décembre 2007, il n'existe pas de passifs éventuels dans les co-entreprises à l'exception de risques considérés comme possibles mais non probables et consécutivement non provisionnés chez CBD pour 178 millions d'euros (en quote-part).

Note 4.21. – Actifs financiers non courants

(En millions d'euros)	2007	2006
Actifs financiers disponibles à la vente (« AFS »)	188	128
Prêts	62	58
Dérivés actifs non courants	-	20
Loyers prépayés (i)	129	93
Créances rattachées aux participations	67	76
Autres actifs financiers	258	247
Actifs financiers non courants	446	375

(i) Les loyers prépayés correspondent à un droit d'utilisation de terrains dans certains pays, sur une durée moyenne de 30 ans, dont le coût est étalé sur la durée d'utilisation.

Variation des actifs financiers disponibles à la vente « AFS » :

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	128	119
Augmentations	71	68
Diminutions	-3	-11
Variations de juste valeur, brutes d'impôt différé	11	1
Variation de périmètre et de change	-13	-42
Autres	-6	-8
Au 31 décembre	188	128

Le Groupe ne détient aucun actif financier disponible à la vente (AFS) coté.

Note 4.22. – Impôts

Note 4.22.1. – Charge d'impôt

Analyse de la charge d'impôt :

(En millions d'euros)	2007	2006
-----------------------	------	------

Impôts exigibles	-317	-237
Impôts différés	24	-47
Total impôt sur le résultat	-293	-284

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt :

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat avant impôt et mises en équivalence	1 041	828
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	-359	-285
Impacts dus à des taux d'imposition différents (i)	77	-3
Incidences théoriques des différences temporelles imposées à taux zéro	-5	14
Divers impôts	-7	-9
Dont entrepôts (Exit tax – Reprise Impôt Différé Passif)	-	-12
Dont divers	-7	2
Charge d'impôt réelle	-293	-284
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %
Taux d'impôt réel	28,12 %	34,25 %

(i) Principalement taux réduits sur cessions aux OPCI (Confère note 4.16).

Principales différences temporelles imposées à taux zéro :

(En millions d'euros)	2007	2006
Effet des déficits non activés	-46	-17
Dépréciation/Reprise Laurus	14	-78
Cession participation Feu Vert et titres Mercialys (quote-part non imposée)	-	79
Cession des entrepôts soumis à exit tax	-	71
Perte de valeur goodwill Far Eastern Geant (FEG)	-	-22
Résultat mercialys non imposé	23	24
Stocks options	-10	-11
Divers	5	-5
Total principales différences temporelles imposées à taux zéro	-14	40
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %
Effet d'impôt au taux théorique lié aux décalages temporels imposés à taux zéro	-5	14

Note 4.22.2. – Impôts différés

Variation des impôts différés actifs :

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	137	165
Produit (charge) de l'exercice (activités poursuivies)	18	19
Produit (charge) de l'exercice (activités abandonnées)	-	-13
Effet des variations de taux de change, de périmètre et reclassements	1	4
Variations constatées directement en capitaux propres	13	-5
Classement en « actifs détenus en vue de la vente »	-	-32
Au 31 décembre	170	137

Variation des impôts différés passifs :

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	338	270
Charge (produit) de l'exercice	-5	66
Effet des variations de taux de change, de périmètre et reclassements (i)	79	0

Variations constatées directement en capitaux propres	-	2
Au 31 décembre	412	338

(i) *Concerne principalement Exito.*

Origine des impôts différés actifs et passifs :

(En millions d'euros)	Actifs		Passifs		Net	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Immobilisations incorporelles	-15	-8	-53	-1	-68	-9
Immobilisations corporelles	64	73	-400	-410	-336	-338
Dont location financement	-	-	-115	-136	-115	-136
Stocks	52	51	-1	-3	51	48
Instruments financiers	-1	0	-15	-12	-16	-13
Autres actifs	27	9	-27	-26	-0	-17
Provisions	39	26	31	29	71	55
Provisions réglementées	-	-	-116	-103	-116	-103
Autres passifs	86	113	11	5	97	117
Dont emprunt loc. financement	42	72	-	-	42	72
Reports fiscaux déficitaires	74	57	-	-	74	57
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	326	321	-569	-522	-242	-201
Impôts différés actifs au bilan					170	137
Impôts différés passifs au bilan					412	338
Solde net					-242	-201

En France, quatorze groupes bénéficient du régime de l'intégration fiscale. Le principal effet de ce régime, en 2007, est une économie d'impôt de 62 millions d'euros, réalisée par le Groupe formé par Casino, Guichard-Perrachon et ses filiales directes.

Au 31 décembre, le Groupe dispose de reports fiscaux déficitaires ayant les échéances suivantes :

Echéances des reports fiscaux déficitaires :

(En millions d'euros)	2007	2006
2007	-	4
2008	5	5
2009	6	6
2010 et au-delà	63	42
Total	74	57

Les déficits fiscaux reportables sont localisés principalement dans la société Cdiscount et dans le sous-groupe CBD ; les perspectives futures bénéficiaires de ces sociétés ou les options fiscales mises en place justifient l'activation de l'impôt différé relatif à ces reports déficitaires.

L'impôt différé sur les retraitements de consolidation est essentiellement dû au retraitement des immobilisations au coût historique. Un échéancier de recouvrement de la créance d'impôt différé a été établi. Les taux d'impôt retenus sont ceux en vigueur dans chacun des pays où, le cas échéant les taux d'impôt votés pour les années à venir en cas de changement.

L'impôt différé non activé relatif aux reports déficitaires conformément au principe de prudence s'élève à 37 millions d'euros. Ces déficits sont principalement localisés dans les filiales argentines et brésiliennes.

Note 4.23. – Stocks

(En millions d'euros)	2007	2006
Valeur brute	2 507	1 874
Dépréciation	-46	-41
Stocks en valeur nette	2 460	1 833

Compte tenu de l'activité, les stocks sont principalement composés de marchandises.

Note 4.24. – Créances clients

(En millions d'euros)	2007	2006
Créances clients et comptes rattachés	1 190	1 077

Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	-67	-50
Créances de l'activité de crédit	584	498
Dépréciation des créances de l'activité de crédit	-48	-43
Créances clients en valeur nette	1 659	1 482

Dépréciation des créances clients :

(En millions d'euros)	2007	2006
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés		
Au 1 ^{er} janvier	-50	-40
Dotation	-26	-19
Reprise	0	0
Utilisation	11	9
Variation de périmètre	-2	1
Différences de change	0	0
Au 31 décembre	-67	-50
Dépréciation des créances de l'activité de crédit		
Au 1 ^{er} janvier	-43	-33
Dotation	-15	-18
Reprise	0	0
Utilisation	12	14
Variation de périmètre	-2	-6
Différences de change	0	0
Au 31 décembre	-48	-43

Les conditions de constitution des provisions sont détaillées note 4.33.3 « Risques de crédit ».

L'ancienneté des créances clients s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	2007	2006
Créances clients et comptes rattachés	1 190	1 076
Créances dans les délais	961	901
Retard n'excédant pas un mois	100	65
Retard compris entre un et six mois	43	42
Retard supérieur à six mois	87	68
Provision sur créances	-67	-50
Valeur nette	1 123	1 027
Créances de l'activité de crédit	584	498
Créances dans les délais	533	452
Retard n'excédant pas un mois	3	3
Retard compris entre un et six mois	10	9
Retard supérieur à six mois	37	33
Provision sur créances	-48	-43
Valeur nette	536	455

Note 4.25. – Autres actifs

(En millions d'euros)	2007	2006
Autres créances	937	780
Comptes courants des sociétés non consolidées	120	58
Dépréciation des autres créances et comptes courants	-25	-22
Dérivés actifs hors couverture	23	8

Charges constatées d'avance	111	116
Autres actifs	1 168	940

Les autres créances comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales ainsi que des produits à recevoir des fournisseurs. Les charges constatées d'avance sont, pour l'essentiel, constituées d'achats, de loyers, de charges locatives et de primes d'assurances comptabilisés lors de l'année courante et relatives à des périodes postérieures à celle-ci.

Dépréciation des autres créances et comptes courants :

(En millions d'euros)	2007	2006
Au 1 ^{er} janvier	-22	-24
Dotation	-5	-3
Reprise	0	0
Utilisation	2	4
Variation de périmètre	0	0
Différences de change	0	0
Actifs détenus en vue de la vente		
Au 31 décembre	-25	-22

Note 4.26. – Trésorerie et endettement financier nets

(En millions d'euros)	2006	Augmentation / Diminution	Variation juste valeur et autres variations	2007
Equivalents de trésorerie	1 324	-650	131	806
Disponibilités	684	938	106	1 728
Trésorerie brute	2 009	287	238	2 534
Concours bancaires courants	-370	115	-212	-468
Trésorerie nette	1 639	402	25	2 066
Dette financière (hors découverts bancaires)	-6 029	30	-477	-6 476
Endettement financier net	-4 390	432	-452	-4 410

La trésorerie brute de la société mère et des sociétés détenues à 100 % est d'environ 1 633 millions d'euros. L'ensemble des trésoreries présentées à 100 % et qui sont portées par des sociétés dans lesquelles sont présents des minoritaires représente environ 670 millions d'euros. Le solde correspond à la trésorerie de sociétés intégrées proportionnellement pour environ 231 millions d'euros (CBD, Banque du Groupe Casino, Monoprix). A l'exception des sociétés intégrées proportionnellement pour lesquelles les distributions de dividendes sont soumises à l'accord des partenaires, la trésorerie des sociétés intégrées globalement est entièrement disponible pour le Groupe puisque ce dernier, malgré la présence des minoritaires, contrôle la politique de distribution.

Analyse de la trésorerie brute par devises :

(En millions d'euros)	2007	%	2006	%
Euro	2 087	82	1 719	86
Dollar américain	105	4	9	0
Peso argentin	5	0	4	0
Real brésilien	144	6	166	8
Baht thaïlandais	42	2	42	2
Peso colombien	96	4	11	0
Dong vietnamien	5	0	12	1
Peso uruguayen	11	0	10	0
Bolivar vénézuélien	31	1	18	1
Autres devises	8	0	19	1
Trésorerie brute	2 534	100	2 009	100

Le poste trésorerie inclut à hauteur de 163 millions d'euros la trésorerie reçue au titre d'une mobilisation de créances satisfaisant les critères de sortie d'actifs financiers d'IAS 39 et exposés dans la note décrivant les principes comptables applicables aux créances clients.

Au 31 décembre 2007, les équivalents de trésorerie sont constitués d'OPCVM de trésorerie « monétaires euros » et autres. Pour déterminer si un placement est effectivement éligible au classement d'équivalent de trésorerie, le Groupe s'est conformé au communiqué de l'AFG-AFTE du 8 mars 2006 relatif au classement des OPCVM de trésorerie en équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie ».

Deux catégories ont été distinguées :

- les OPCVM classés par l'AMF dans la catégorie « monétaire euro » qui sont présumés, à titre pratique, satisfaire d'emblée aux quatre critères tels que rappelés dans les principes comptables ;
- les OPCVM de trésorerie, autres que les OPCVM « monétaires euro », satisfaisant à des critères juridiques, qualitatifs ou quantitatifs, cumulatifs tels que prescrits par IAS 7.

Sur la base d'un examen systématique des critères de manière rétrospective, le Groupe a conclu à la qualification d'équivalents de trésorerie de ses placements au 31 décembre 2007.

Note 4.27. – Juste valeur des instruments financiers et des autres actifs à l'actif du bilan

Le tableau ci-dessous fournit une comparaison de la valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan avec leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers cotés est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture.

Celle des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des instruments cotés, similaires en nature et maturité est déterminée par référence au cours de bourse de ces instruments et ajustée le cas échéant. Pour les autres instruments non cotés, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	2007 Valeur au bilan	Valeur au bilan selon IAS 39				2007 Juste valeur
		Actifs évalués en juste valeur par résultat	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs disponibles à la vente	
Actifs financiers non courants						
Actifs financiers disponibles à la vente	188				188	188
Prêts	62			62		62
Loyers prépayés	129			129		129
Créances rattachées à des participations	67			67		67
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur non courants	55	55				55
Créances clients (note 4.24)						
Des activités commerciales	1 123			1 123		1 123
Des activités de crédit	536			536		536
Autres actifs (note 4.25)	1 168	23		1 145		1 168
Actifs financiers courants						
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur	139	139				139
Dérivés actifs dette	23	23				23
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4.26)	2 534	2 534				2 534
Autres actifs (participations dans les entreprises associées, actifs immobilisés, impôts et stocks)	16 430					
Total actifs	22 454					

31 décembre 2006 :

(En millions d'euros)	2006 Valeur au bilan	Valeur au bilan selon IAS 39				2006 Juste valeur
		Actifs évalués en juste valeur par résultat	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs disponibles à la vente	
Actifs financiers non courants						
Actifs financiers disponibles à la vente	128				128	128
Prêts	58			58		58
Dérivés actifs non courants	20	20				20
Loyers prépayés	93			93		93
Créances rattachées à des participations	76			76		76
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur non courants	78	78				78
Créances clients (note 4.24)						

Des activités commerciales	1 027			1 027		1 027
Des activités de crédit	455			455		455
Autres actifs (note 4.25)	940	8		932		940
Actifs financiers courants						
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur	137	137				137
Dérivés actifs dette	19	19				19
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4.26)	2 009	2 009				2 009
Autres actifs (participations dans les entreprises associées, actifs immobilisés, impôts, stocks, actifs détenus en vue de la vente)	14 727					
Total actifs	19 767					

Note 4.28. – Capitaux propres

Note 4.28.1. – Capital

Au 31 décembre 2007, le capital social s'élève à 171 538 508 €. Il est composé de 96 992 416 actions ordinaires émises et entièrement libérées et de 15 124 256 actions à dividende prioritaire. Les actions ordinaires et celles à dividendes prioritaires ont une valeur nominale de 1,53 €.

En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne doit pas excéder une valeur nominale de 150 millions d'euros.

Actions ordinaires émises et entièrement libérées :

	(En nombre)	(En millions d'euros)
Au 1 ^{er} janvier 2006	96 774 539	148
Exercice de BSA « C »	4 359	0
Levées d'option	19 420	0
Rémunération des minoritaires lors de fusions de sociétés	78	0
Au 31 décembre 2006	96 798 396	148
Levées d'option	295 234	0
Annulation d'actions (i)	-101 214	0
Au 31 décembre 2007	96 992 416	149

(i) Annulation décidée par le Conseil d'administration du 7 décembre 2007.

Actions à dividende prioritaire :

(En millions d'euros)	(En nombre)	(En millions d'euros)
Au 1 ^{er} janvier 2006	15 128 556	23
Annulation	-4 300	
Au 31 décembre 2006	15 124 256	23
Au 31 décembre 2007	15 124 256	23

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Ces actions sont acquises notamment en vue d'assurer le contrat de liquidité et d'animer le marché des titres, de les conserver en vue de leur remise ultérieure ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, de couvrir les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions consentis aux salariés, aux mandataires sociaux, de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants

Note 4.28.2. – Autres capitaux propres

Détail des primes, titres auto-détenus et des autres réserves :

(En millions d'euros)	2007	2006
Primes (i)	3 912	3 894
Titres auto-détenus (ii)	-22	-8
Instruments de capitaux propres (TSSDI) (iii)	600	600
Autres instruments de capitaux propres (iv)	-18	-16

Réserves stock-options (v)	58	48
Réserves consolidées (vi)	1 182	273
Ecarts de conversion (vii)	321	284
Total des autres capitaux propres	6 033	5 075

(i) : Primes : Ce sont les primes (émission, apports et fusion) de la société mère.

(ii) : Titres auto-détenus : Dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales, des actions de la société Casino, Guichard-Perrachon SA ont été rachetées par le Groupe.

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 350 593, représentant 22 millions d'euros. Au cours du mois de janvier 2005, le Groupe a signé un contrat de liquidité avec la banque d'affaires Rothschild portant sur 700 000 titres Casino et un apport de 40 millions d'euros, en application du règlement européen n° 2273/2003.

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions auto-détenues dans le cadre de ce contrat est de 88 382 titres Casino. Les fonds gérés n'ayant pas servi à l'acquisition de titres auto-détenus, ont été investis dans des parts de FCP monétaire. Ces fonds, respectant les critères définis de classement en équivalents de trésorerie, font partie de la trésorerie nette.

(iii) : Instruments de capitaux propres (TSSDI) : Le Groupe a procédé en début d'année 2005 à la mise sur le marché de 600 millions d'euros de titres « super subordonnés » à durée indéterminée (TSSDI). Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe et sa rémunération est subordonnée au versement d'un dividende au titre des actions ordinaires au cours des 12 derniers mois. En raison de ses caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, cet instrument est classé en capitaux propres, soit pour un montant de 600 millions d'euros.

Les frais d'émission nets de l'effet d'impôt ont été imputés sur les capitaux propres.

Le dividende, au taux de 7,5 % les années 1 à 3 puis Constant Maturity Swap + 100 bp les années suivantes, est comptabilisé en minoration des capitaux propres nets de l'effet d'impôt.

(iv) : Autres instruments de capitaux propres : Le Groupe détient, afin de couvrir une partie des plans d'options d'achat d'actions consentis aux salariés et mandataires sociaux, des options d'achat d'actions ordinaires (« calls ») représentant un montant de 18 millions d'euros.

(v) : Réserves stock-options : Ce compte enregistre l'effet cumulé constaté en contrepartie de la charge d'amortissement des stock-options.

(vi) : Réserves consolidées : Ce compte comprend :

– les réserves de la société mère après retraitements de consolidation,

– la quote-part revenant au Groupe des capitaux propres retraités de chacune des filiales, diminuée de la valeur des titres détenus par le Groupe et augmentée du goodwill éventuel,

– l'effet cumulé des changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs,

– les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente,

– les variations de juste valeur des dérivés dans les opérations de couverture de flux de trésorerie.

(vii) : Ecarts de conversion : Ce compte comprend la part revenant au Groupe des écarts de conversion, positifs ou négatifs, liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

Ventilation des écarts de conversion par pays au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	Part du Groupe			Minoritaires			Total
	Ouverture 2007	Variation 2007	Clôture 2007	Ouverture 2007	Variation 2007	Clôture 2007	clôture 2007
Brésil	213	112	324	0	-2	-2	322
Argentine	-10	-19	-29	0	0	0	-29
Colombie	27	-22	5	0	-27	-27	-22
Uruguay	11	2	13	0	0	0	14
Venezuela	-23	-9	-32	-5	-1	-6	-38
Etats-Unis	-7	-2	-8	-4	-2	-7	-15
Taïwan	3	-3	0	0	0	0	0
Thaïlande	18	18	35	8	8	16	51
Pologne	57	-12	45	0	0	0	45
Océan Indien	-3	-2	-5	-2	-1	-3	-8
Total écarts de conversion	287	63	350	-4	-25	-29	321

Les variations de 2007, incluent les écarts de conversion qui ont été rapportés au résultat lors des opérations de désinvestissement pour les montants suivants : Etats-Unis (+ 10 millions d'euros), Pologne (-18 millions d'euros) et Taïwan (-3 millions d'euros).

Ventilation des écarts de conversion par pays au 31 décembre 2006 :

(En millions d'euros)	Part du Groupe			Minoritaires			Total
	Ouverture 2006	Variation 2006	Clôture 2006	Ouverture 2006	Variation 2006	Clôture 2006	clôture 2006
Brésil	246	-33	214	0	0	0	213
Argentine	3	-13	-10	0		0	-10
Colombie	46	-19	27	0		0	27
Uruguay	27	-16	11	0	0	0	11
Venezuela	-17	-5	-23	-4	-1	-5	-28
Etats-Unis	11	-18	-7	7	-12	-4	-11
Taïwan	6	-3	3	0		0	3
Thaïlande	9	9	18	2	5	8	26
Pologne	152	-96	57	0	0	0	57

Océan Indien	-1	-2	-3	0	-2	-2	-5
Total écarts de conversion	482	-194	288	6	-10	-4	284

La diminution de 2006, relative à la Pologne, inclut 83 millions d'euros qui ont été rapportés au résultat lors des opérations de désinvestissements.

Note 4.29. – Paiement en actions

Casino a mis en place son premier plan d'options d'actions au profit des salariés du Groupe en 1973.

Depuis, de nombreux plans d'options d'achat ou de souscription d'actions ont été mis en place au bénéfice des dirigeants et des salariés du Groupe. Depuis 1987, il est attribué, en décembre de chaque année, des options d'achat ou de souscription d'actions aux nouveaux cadres ayant un an d'ancienneté dans le Groupe et il est procédé à un ajustement des options des cadres changeant de catégorie par suite d'une promotion.

Depuis 1999, des options d'achat ou de souscription d'actions sont attribuées aux directeurs de magasins (hypermarchés et supermarchés). Cette attribution est calculée en fonction de l'accroissement de valeur du magasin, celui-ci étant déterminé par rapport à la croissance du chiffre d'affaires et de la contribution aux résultats.

Depuis mai 2005, des plans d'attribution d'actions gratuites ont été attribués à certains membres de l'encadrement. L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions attribuées gratuitement est soumise à la réalisation d'un critère de performance donnant lieu à la détermination du pourcentage d'actions acquises au titre de la période concernée. Le nombre total des actions gratuites définitivement acquises est égal à la moyenne des attributions calculées pour chaque période.

Note 4.29.1. – Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions

La charge nette totale constatée en résultat en 2007 s'élève à 9 millions d'euros. Cette charge nette a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique de 9 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Note 4.29.2. – Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société consolidante

Conformément à IFRS 2, le Groupe a procédé à la valorisation de l'ensemble des options attribuées depuis le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1^{er} janvier 2004 en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes.

Caractéristiques et hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation – Plans de souscription :

Date d'attribution	2007	
	7 décembre	13 avril
Cours de l'action lors de l'attribution	77,25 €	75,80 €
Prix d'exercice de l'option	74,98 €	75,75 €
Nombre d'options	54 497	362 749
Durée de vie	5,5	5,5
Dividende projeté	5 %	5 %
Volatilité attendue	25,27 %	23,55 %
Taux d'intérêt sans risque	4,85 %	4,78 %
Juste valeur de l'option	18,18 €	16,73 €

Date d'attribution	2006		2005		2004		2003		2002
	15 déc.	13 avril	8 déc.	26 mai	9 déc.	8 avril	9 déc.	17 avril	9 déc.
Cours de l'action lors de l'attribution	70,00 €	59,80 €	56,95 €	59,70 €	56,95 €	76,55 €	75,10 €	63,40 €	66,20 €
Prix d'exercice de l'option	69,65 €	58,16 €	56,31 €	57,76 €	59,01 €	78,21 €	77,11 €	60,89 €	67,84 €
Nombre d'options	53 708	354 360	50 281	316 693	78 160	611 282	49 158	872 124	36 011
Durée de vie	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	6,5
Dividende projeté	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Volatilité attendue	25,11 %	25,87 %	21,19 %	21,86 %	23,14 %	22,54 %	30,81 %	42,58 %	35,17 %
Taux d'intérêt sans risque	3,99 %	3,94 %	3,21 %	2,85 %	3,14 %	3,54 %	3,92 %	3,70 %	4,21 %
Juste valeur de l'option	14,31 €	11,88 €	9,00 €	8,89 €	8,14 €	13,91 €	18,72 €	20,93 €	19,40 €

Caractéristiques et hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation – Plan d'achat :

Date d'attribution	8 avril 2004
Cours de l'action lors de l'attribution	76,55 €
Prix d'exercice de l'option	78,21 €
Nombre d'options attribuées à l'origine	679 287
Durée de vie	5,5
Dividende projeté	2 %
Volatilité attendue	22,54 %
Taux d'intérêts sans risque	3,54 %
Juste valeur de l'option	13,91 €

Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites :

Date d'attribution	2007			2006		
	7 déc. (i)	31 mai (i)	13 avril	15 déc. (i)	13 avril	26 mai
Cours de l'action lors de l'attribution	75,80 €	78,64 €	77,25 €	70,00 €	59,80 €	59,70 €
Nombre d'actions à l'origine	29 602	11 700	163 736	17 232	148 211	145 976
Nombre d'actions réajusté avant application des critères de performance	29 602	11 700	161 118	17 232	131 637	124 681

(i) Pas de critère de performance.

Le critère de performance retenu pour les plans d'actions attribuées en mai 2005 et avril 2006 est la croissance organique du chiffre d'affaires des activités françaises consolidées par intégration globale ou proportionnelle, hors Monoprix et Vindémia sur 3 ans. Au 31 décembre 2007, sur la base de ces critères, de l'analyse des performances d'ores et déjà atteintes sur les exercices clos aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007 ainsi que sur des prévisions sur les années suivantes, les pourcentages d'actions attribuées pour ces 2 plans sont les suivants :

- plan du 25 mai 2005 : 19,98 % ;
- plan du 13 avril 2006 : 54,42 %.

Concernant le plan d'actions attribuées le 13 avril 2007, le critère de performance retenu dépend de la société à laquelle le bénéficiaire est rattaché :

- Monoprix : le critère est basé sur le résultat opérationnel courant et la dette financière nette aux 31 décembre 2007 et 2008 du sous-groupe Monoprix ;
- Codim 2 : le critère retenu est la croissance organique du chiffre d'affaires à périmètre constant de Codim 2 entre les exercices clos au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2008 ;
- pour les autres sociétés, le critère retenu est la croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant des activités françaises consolidées par intégration globale ou proportionnelle, y compris Monoprix entre les exercices clos 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2008.

Compte tenu des estimations réalisées au 31 décembre 2007 concernant ces plans, les pourcentages d'actions gratuites attribuées seraient les suivants :

- Monoprix : 83,06 % (sur une base de 4 885 actions) ;
- Codim 2 : 100 % (sur une base de 3 840 actions) ;
- Autres sociétés : 49,19 % (sur une base de 155 011 actions).

Enfin, certains plans d'attribution d'actions gratuites ont été attribués sans conditions de réalisation d'objectif mais avec une obligation de présence pour ses bénéficiaires :

- pendant deux ans pour les plans attribués en décembre 2006 et mai 2007 ;
- pendant trois ans pour les plans attribués en décembre 2007.

Informations relatives aux plans sur titres de la société consolidante postérieurs au 7 novembre 2002 :

Stock-options sur actions	Nombre d'options sur actions, en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Options restantes au 1 ^{er} janvier 2006	2 471 633	68,73 €
Dont options exerçables	30 512	
Options accordées	408 068	59,67 €
Options exercées	-19 420	60,95 €
Options supprimées	-150 768	69,52 €
Options arrivées à expiration	0	
Options restantes au 31 décembre 2006	2 709 513	65,80 €
Dont options exerçables	816 736	
Options accordées	417 246	75,65 €
Options exercées	-295 234	61,00 €
Options supprimées	-286 245	66,75 €
Options arrivées à expiration	0	
Options restantes au 31 décembre 2007	2 545 280	69,55 €
Dont options exerçables	1 496 282	

Le détail des attributions antérieures au 7 novembre 2002 auxquelles la norme IFRS 2 n'a pas été appliquée, et portant sur les titres de la société consolidante, figure dans le tableau ci-après :

Informations relatives aux plans sur titres de la société consolidante antérieurs au 7 novembre 2002 :

Date d'attribution des plans d'achat	30 avril 2002	10 déc. 2001
Prix d'exercice de l'option	86,24 €	84,96 €
Nombre d'options restant à lever	547 617	20 336
Durée de vie	5,5	5,5

Le Conseil d'administration proposera comme distribution relative à l'exercice 2007 un dividende brut de 2,30 € pour les actions ordinaires et 2,34 € pour les actions à dividendes prioritaires. Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée générale le 29 mai 2008.

Dividendes proposés ou décidés :

(En millions d'euros)	Dividende (en euros)	Nombre d'actions	Actions auto détenues	2007 provisoire	2006
Dividende sur actions ordinaires					
2006	2,15 €	96 798 396	112 942		208
Provisoire 2007 (i)	2,30 €	96 992 416	-	222	
Dividende sur actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
2006	2,19 €	15 124 256	-		33
Provisoire 2007 (i)	2,34 €	15 124 256	-	35	
Dividendes sur TSSDI, net d'impôt					
2006	49,18 €	600 000			30
2007	49,18 €	600 000		30	
Montant total des dividendes				287	271

(i) Le dividende provisoire 2007 est calculé sur le nombre total d'actions. Il sera modifié en 2008 pour tenir compte des actions auto-détenues.

Note 4.31. – Provisions

Décomposition et variations 2007 :

(En millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2007	Dotations 2007	Reprises 2007 (i)	Variation périmètre et transferts (ii)	Variation de change	31 déc. 2007
Service après-vente	22	16	-21	0	0	16
Retraite	47	35	-15	10	0	77
Médaille du travail	19	1	0	0	0	20
Prime pour services rendus	14	0	0	1	0	14
Litiges divers	27	22	-16	-1	1	32
Divers risques et charges	236	151	-108	21	9	310
Restructurations	8	2	-8	1	0	3
Programme de fidélité	24	28	-23	19	0	48
Total provisions	398	255	-192	51	9	521
Dont courant	167	187	-172	43	-2	224
Dont non courant	230	67	-20	8	11	297

(i) Dont reprises de provisions devenues sans objet : 18 millions d'euros.

(ii) Dont écarts actuariels reconnus en capitaux propres : 1 million d'euros.

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires...), fiscale ou économique (contrefaçons...).

Note 4.31.1. – Engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements du Groupe en matière de régime à prestations définies sont principalement pour la France, des indemnités de fin de carrière et un régime de retraite complémentaire dont tous les bénéficiaires sont aujourd'hui pensionnés.

En 2006, le Groupe a adopté l'amendement à IAS 19 et comptabilise désormais immédiatement en capitaux propres la totalité des écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies. Les écarts actuariels constatés par les capitaux propres depuis l'adoption de l'amendement sont les suivants :

Ecarts actuariels comptabilisés en « produits et charges comptabilisés » :

(En millions d'euros)	2004	2005	2006	2007
Provisions et autres passifs courants	7	15	12	-3
Impôts différés actifs	3	6	5	-1
Diminution cumulée des capitaux propres	4	8	7	-2
Dont, part du Groupe	2	3	3	-2
Résultat après impôt, enregistré en capitaux propres	-4	-4	1	9

L'incidence de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 est considérée comme un changement d'hypothèses actuarielles et de ce fait, est comptabilisée directement en capitaux propres.

Evolution des provisions :

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Valeur actuelle des obligations couvertes	125	120		0	125	120
Juste valeur des actifs du régime	-71	-84		0	-71	-84
	54	36		0	54	36
Valeur actuelle des obligations non couvertes	11	10	12	1	23	11
Provision comptabilisée au bilan	65	46	12	1	77	47

La juste valeur des actifs du régime est intégralement composée d'OPCVM.

Variation des provisions :

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
En début d'exercice	46	43	1	56	47	99
Ecart actuariels comptabilisés en capitaux propres	-1	2			-1	2
Charge de l'exercice	12	10	0	0	12	10
Décassements	-6	-10	0	0	-6	-10
Remboursement partiel des actifs du régime	14		0		14	
Variation de périmètre		1	11	0	11	1
Variation de change	0	0	0	0	0	0
Classement en « actifs détenus en vue de la vente »				-55		-55
En fin d'exercice	65	46	12	1	77	47

Les « actifs détenus en vue de la vente et passifs associés » ont été cédés en 2007.

Valeur actuelle des obligations :

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
En début d'exercice	130	123	2	118	132	241
Coût des services rendus	10	9	0	0	10	9
Coût financier	4	3		0	4	3
Décassements	-8	-9		0	-8	-9
Ecart actuariels de l'exercice	0	3		0	0	3
Variation de change	0	0	-1	0	-1	0
Variation de périmètre	0	1	11	0	11	1
Classement en « actifs détenus en vue de la vente »				-116		-116
En fin d'exercice	136	130	12	2	148	132

Les « actifs détenus en vue de la vente et passifs associés » ont été cédés en 2007.

Evolution de la Juste Valeur des actifs du régime :

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Juste Valeur en début d'exercice	84	80	0	62	84	142
Rendement attendu des actifs	2	4		0	2	4

Ecart actuariels	3	-1		0	3	-1
Cotisations	0	5		0	0	5
Prestations payées	-4	-4		0	-4	-4
Remboursement partiel des actifs du régime	-14	0		0	-14	0
Variation de change	0	0		0	0	0
Variation de périmètre	0				0	
Classement en « actifs détenus en vue de la vente »				-62		-62
Juste Valeur en fin d'exercice	71	84	0	0	71	84

Les « actifs détenus en vue de la vente et passifs associés » ont été cédés en 2007.

Charge comptabilisée en résultat :

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Activités poursuivies						
Coût financier	4	3	0	0	4	3
Rendement attendu des actifs	-2	-2	0	0	-2	-2
Charge comptabilisée en résultats financiers	2	1		0	2	1
Coût des services rendus	10	9	0	0	10	9
Coût des services passés						
Réduction / Liquidation de régime						
Charge comptabilisée en frais de personnel	10	9	0	0	10	9
Activités abandonnées				5		5
Charge de l'exercice	12	10	0	5	12	15

Principales hypothèses actuarielles :

	France		International	
	2007	2006	2007	2006
Taux actualisation	4,5 - 5,0 %	4,5 %	0,0 - 5,75 %	0,0 - 5,75 %
Taux de croissance attendu des salaires	2,5 - 3,0 %	2,5 - 2,75 %	0,0 - 4,0 %	0,0 - 4,0 %
Age de départ à la retraite	62-64 ans	62-64 ans	60-65 ans	60-65 ans
Taux de rendement attendu des actifs	4 %	4,0 - 4,5 %	-	-

Pour les entités françaises, la table de mortalité TGH05 / TGF 05 est appliquée à partir de 2006.

Le taux de rendement attendu des actifs du régime, correspond en 2007, au taux effectivement constaté au cours de l'exercice précédent. Le rendement effectif en 2007 pour la France s'est élevé à 4 millions d'euros.

Les régimes à cotisations définies sont principalement composés des avantages-retraite et s'élèvent à 240 millions d'euros.

Note 4.32. – Passifs financiers

Note 4.32.1. – Décomposition et échéancier

Décomposition de l'endettement financier net :

(En millions d'euros)	Notes	2007	2006
Emprunts obligataires		3 326	3 576
Autres emprunts		849	325
Contrats de location financement		134	133
Emprunts (part à plus d'un an)		4 308	4 034
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur) non courants		131	92
Dettes financières non courantes (i)		223	494
Passifs financiers non courants		4 662	4 620
Emprunts obligataires		1 020	665

Autres emprunts		424	517
Contrats de location financement		40	46
Emprunts (part à moins d'un an)	(a)	1 484	1 228
Dettes financières courantes (i)	(a)	529	404
Instruments financiers dérivés (couverture de Juste Valeur) courants	(a)	18	12
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur non courants		-55	-78
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur courants	(b)	-139	-137
Dérivés actifs dette	(b)	-23	-19
Dette financière (hors découverts bancaires)		6 476	6 029
Concours bancaires courants	(a)	468	370
Dette financière		6 943	6 399
Equivalents de trésorerie	(c)	-806	-1 324
Disponibilités	(c)	-1 728	-684
Endettement financier net		4 410	4 390
(a) Passifs financiers courants		2 499	2 014
(b) Actifs financiers courants		163	156
(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 534	2 009

(i) Ces lignes intègrent notamment les dettes financières relatives aux engagements de rachat accordés aux minoritaires (Confère note 4.32.2).

Variation :

(En millions d'euros)	2007	2006
Dette financière à l'ouverture	6 399	7 505
Nouveaux emprunts	1 723	439
Remboursements (principal et intérêts)	-1 792	-1 256
Variation juste valeur (contrepartie résultat)	6	-39
Ecarts de conversion	-5	-86
Variation de périmètre	936	-84
Reclassements en passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	-	-87
Autres	-323	7
Dette financière à la clôture	6 943	6 399
Dont « courant »	2 337	1 858
Dont « non courant »	4 607	4 541

Note 4.32.2. – Engagements de rachat des minoritaires

Engagements de rachat au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	% de détention	Enga- gement	Prix	Fixe ou variable	Dettes financières courantes	Dettes financières non courantes	Goodwill	Hors bilan
Franprix / Leader Price (i)	26,00 à 95,00 %	5,00 à 74,00 %	853	F / V	472	46	480	335
Monoprix	50,00 %	50,00 %	850	F	-	-	-	850
Lanin / Disco (Uruguay)	62,49 %	33,83 %	54	F	11	-	11	44
Sendas Distribuidora (Brésil) (ii)	42,57 %	57,43 %	91	V	-	-	-	91
Assai (Brésil) (iii)	60,00 %	40,00 %	29	V	-	29	28	-
Carulla Vivero (Colombie) (iv)	77,00 %	22,50 %	148	V	-	148	98	-
Exito (Colombie) (v)	59,82 %	0,02 %	0	V	-	0	0	-
Total des engagements			2 026		483	223	617	1 320

(i) En mars et avril 2007, Casino a décidé de nommer une nouvelle équipe dirigeante au sein de Franprix et de Leader Price. Les actionnaires de Leader Price Holding ont fait part, début avril 2007, du fait qu'ils contestaient les conditions de leur remplacement en qualité de dirigeants et ont déclaré exercer leur option de vente par anticipation. Le groupe Casino, compte tenu des termes de la convention d'actionnaires et des fautes commises, réfute totalement cette position et a notifié aux actionnaires minoritaires la caducité de leurs droits. Il est confiant de l'issue des procédures qui sont engagées. Le Groupe a cependant maintenu, par prudence, la dette financière courante correspondant au calcul issu de l'application des termes contractuels.

(ii) L'engagement d'achat accordé aux minoritaires de la société Sendas se traduira par une remise d'actions préférentielles CBD. La famille Sendas a notifié l'exercice de son option le 5 janvier 2007. Il existe un litige portant sur le prix d'exercice de cette option. En conséquence, la remise de titres n'a pas eu lieu au 31 décembre 2007. Une provision de 6 millions d'euros a été constatée sur l'exercice afin d'anticiper l'effet négatif de cette dilution future.

(iii) CBD a accordé aux minoritaires d'Assai (40 %) un engagement de rachat assis sur un multiple des résultats de la filiale minoré de la dette financière nette. Les minoritaires d'Assai pourront exercer leur put entre le 1^{er} janvier et le 15 janvier de chaque année calendaire de 2012 à 2014. Casino a estimé la valeur de cet engagement au 31 décembre 2007 sur la base du plan établi par la Direction de CBD.

(iv) Dans le cadre de l'acquisition de Carulla, Exito a accordé aux minoritaires de Carulla (22,5 %) un engagement de rachat assis sur la plus haute des formules suivantes :

- multiple de l'EBITDA de la filiale, minoré de la dette financière nette
- prix fixe portant intérêt jusqu'à l'exercice
- cours de bourse Exito, moyen sur les 6 mois précédant la levée d'option

La première fenêtre d'exercibilité du put débutera le 15 mars 2010 et durera 45 jours. Casino a estimé la valeur de cet engagement au 31 décembre 2007 sur la base du plan établi par la direction d'Exito.

(v) Le 19 décembre 2007, Casino a annoncé la modification du pacte d'actionnaire d'Exito signé le 7 octobre 2005. Les principales dispositions du pacte d'actionnaires amendé portent sur la renonciation des actionnaires minoritaires à leur option de vente et la prise en compte de la position majoritaire de Casino.

A la même date, les actionnaires minoritaires Suramericana de Inversiones S.A. ainsi que d'autres partenaires stratégiques colombiens ont signé avec Citi des accords d'options de vente et d'achat portant sur leur participation dans Exito (pour respectivement 6,9 % et 5,1 %). En conséquence de ces signatures, ces partenaires ont renoncé à l'option de vente dont ils bénéficiaient par le pacte d'actionnaires historique avec Casino, libérant ainsi le Groupe de l'engagement de leur racheter leur participation dans Exito.

Les options de vente seront exerçables pendant une période de 3 mois à compter du 16 décembre des années 2009, 2010 et 2011 pour les 6,9 % détenus par Suramericana, et pendant une période de 3 mois à compter du 16 décembre des années 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 pour les 5,1 % détenus par les autres partenaires stratégiques colombiens. Les options d'achat seront exerçables par Citi pour une période de 3 mois à compter du 16 mars 2012 pour les 6,9 % détenus par Suramericana, et pour une période de 3 mois à compter du 16 mars 2015 pour la participation de 5,1 % des autres partenaires stratégiques colombiens. Le prix d'exercice de ces options sera la plus élevée des valeurs suivantes :

- un prix fixe de 19 477 COP par action, réévalué de l'inflation +1 % ;
- un multiple de l'EBITDA minoré de la dette financière nette ;
- un multiple des ventes minoré de la dette financière nette ;
- la moyenne des 6 derniers mois du cours de bourse.

Grupe Nacional de Chocolates SA a par ailleurs cédé à Citi, le 8 janvier 2008, les 2,0 % qu'il détient dans le capital de Exito à 19 477 COP par action.

Concomitamment, Casino a signé avec Citi un contrat de Total Return Swap (TRS) avec règlement net en numéraire pour la participation de 2,0 % dans Exito acquise auprès de Chocolates, et s'est engagé à signer d'autres contrats de TRS portant sur la participation cumulée des autres partenaires (12,0 % au total), objet des accords d'options de vente et d'achat mentionnés ci-dessus.

Selon les termes du TRS concernant la participation de 2,0 % cédée par Chocolates, Casino recevra, à l'échéance, la différence entre le prix de marché et un montant minimum de 19 477 COP par action, si celle-ci est positive, ou, dans le cas inverse, versera cette somme à Citi. Le TRS est effectif pour une période maximale de 3 ans et de 3 mois.

Les TRS ultérieurs entreront en vigueur pour une période maximale de 3 ans et de 3 mois à compter de la date d'exercice de toute option de vente et d'achat relative à la participation cumulée de 12,0 % détenue par Suramericana et les autres partenaires stratégiques colombiens.

Casino n'a aucun engagement de rachat des titres auprès de Citi en fin de TRS (dénouement net en numéraire).

Le TRS et les engagements de TRS futurs sont comptabilisés comme des instruments financiers dans les états financiers de Casino. Au 31 décembre 2007, la valeur des dérivés, telle qu'estimée par une banque indépendante, est nulle. Sur la base du prix fixe, le montant nominal des TRS pourrait s'élever, si toutes les options de vente étaient exercées, à 259 millions d'euros.

Analyse de sensibilité des engagements de rachat au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	Dettes financières courantes	Dettes financières non courantes	Dette financière	Fixe ou variable	Indicateur	Incidence d'une variation de +/-10 % de l'indicateur
Franprix / Leader Price	472	46	518	F / V	Résultat net	+/-2
Lanin / Disco (Uruguay)	11	-	11	F	-	-
Assai (Brésil)	-	29	29	V	CA	+/-3
Carulla Vivero (Colombie)	-	148	148	V	Cours de bourse	+/-7
Exito (Colombie)	-	0	0	V	Cours de bourse	-
Total des engagements	483	223	706			+/-12

Engagements de rachat au 31 décembre 2006 :

(En millions d'euros)	% de détention	Engagement	Prix	Fixe ou variable	Dettes financières courantes	Dettes financières non courantes	Goodwill	Hors-bilan
Franprix / Leader Price	26,00 à 95,00 %	5,00 à 74,00 %	1 086	F / V	239	494	703	353
Monoprix	50,00 %	50,00 %	857	F	0	0	-	857
Vindemia	70,00 %	30,00 %	143	V	143	0	33	0
Lanin / Disco (Uruguay)	57,99 %	33,83 %	67	F	13	0	13	54
Sendas Distribuidora (Brésil)	42,57 %	57,43 %	85	V	0	0	-	85
Total des engagements			2 238		395	494	749	1 349

Les modalités d'évaluation sont indiquées en note 4.38 « Engagements hors bilan ».

Note 4.32.3. – Détail des dettes financières Emprunts obligataires :

(En millions d'euros)	Montant nominal	Taux d'intérêts d'émission (i)	TTE en %	Date émission	Date échéance	Couverture (ii)	2007	2006
Emprunts en EURO								
Obligation indexée							-	81
2004-2007								

Emprunt obligataire 2007							-	500
2002-2007								
Obligation indexée	78	V : E3M+0,60	3,68	Déc. 2004	Mars 2008	-	78	78
2004-2008								
Emprunt obligataire 2008	882	F : 6,00	6,12	Mars 2001	Mars 2008	ETP	882	1 069
2001-2008				Mai 2001		PTF		
				Août 2001				
Obligation indexée	76	V : E3M+0,725	3,78	Déc. 2004	Mars 2009	-	76	76
2004-2009								
Emprunt obligataire 2009	400	F : 5,45	5,46	Juin 2002	Juin 2009	ETP	522	497
2002-2009 (iii)						PTF		
Emprunt obligataire 2010	500	F : 5,25	5,36	Avril 2003	Avril 2010	ETF	500	500
2003-2010						FLOOR		
						PTF		
Emprunt obligataire 2011	400	F : 4,75	4,81	Juil. 2004	Juil. 2011	ETF	400	400
2004-2011						PTF		
Emprunt obligataire 2012	700	F : 6,00	6,13	Fév. 2002	Fév. 2012	ETF	700	700
2002-2012				Juin 2002		double ETF		
						PTF		
Emprunt obligataire 2014	750	F : 4,88	5,05	Avril 2007	Avril 2014	ETF	750	-
2007-2014						PTF		
						ETF double		
						ETF annulables		
Emprunts en USD								
Placement privé	10	F : 5,92	5,92	Nov. 2002	Nov. 2009	PTF	10	10
2002-2009								
Placement privé	255	F : 6,46	6,56	Nov. 2002	Nov. 2011	ETF	255	255
2002-2011						vente swaption receveuse		
Emprunts en COP								
Emprunt obligataire Exito	10	V : IPC +4,98	10,24	Avril 2006	Avril 2011	-	10	-
2006 - 2011								
Emprunt obligataire Exito	25	V : IPC +5,45	10,73	Avril 2005	Avril 2013	-	26	-
2005-2013								
Emprunt obligataire Carulla	24	V : DTF+3,33	12,43	Avril 2000	Avril 2008	-	24	-
2000-2008								
Emprunt obligataire Carulla	51	V : IPC+7,50	13,94	Mai 2005	Mai 2015	-	57	-
2005-2015								
Emprunts en BRL								
Emprunt obligataire CBD	101	V : CDI +0.5 %	12,32	Mars 2007	Mars 2011	104,96 % du taux variable CDI	114	-
2007-2013					Mars 2012			
					Mars 2013			
Total emprunts obligataires	4 262						4 404	4 167

(i) : F (taux fixe) - V (taux variable) - IPC (Index Price Consumer) - DTF (Depositos a Terminio Fijo, taux d'intérêt interbancaire du marché colombien) - CDI (Certificado de Deposito Interbancario)

(ii) : ETF (emprunteur taux fixe) – PTF (prêteur taux fixe)

(iii) : Casino, Guichard-Perrachon a émis en juin 2002 un emprunt obligataire de 559 millions d'euros d'une durée de sept ans. Cet emprunt a été entièrement souscrit par Finovadis SNC, une société en nom collectif détenue à hauteur de 99 % par une banque et à hauteur de 1 % par Casino, Guichard-Perrachon. La quote-part de l'obligation qui se trouve être financée par les investisseurs externes constitue une dette hors-groupe, apparaissant en emprunt dans les comptes consolidés à hauteur de 522 millions d'euros (nominal de 400 millions d'euros + intérêts capitalisés).

Casino, Guichard-Perrachon a émis le 23 décembre 2004 trois séries d'obligations indexées sur le cours de l'action Casino pour un montant total de 236 millions d'euros. Les trois tranches s'élèvent à 81 millions d'euros, 78 millions d'euros, et 76 millions d'euros, et leurs dates d'échéances sont respectivement fixées au 30 mars 2007, 30 mars 2008 et 30 mars 2009. Le prix de remboursement de ces obligations est indexé sur l'évolution du cours de l'AO Casino : il sera d'un montant minimum de 60 millions d'euros, et son montant maximum sera de 280 millions d'euros.

La dette est inscrite au bilan pour la valeur actualisée du montant maximum de remboursement.

L'indexation sur le cours de l'action Casino constitue un dérivé qui est inscrit à l'actif pour sa juste valeur dont la variation d'une période sur l'autre transite par le compte de résultat.

Autres emprunts :

(En millions d'euros)	Montant nominal	Nature du taux	Date émission	Date échéance	Couverture	2007	2006
Emprunts syndiqués						-	34
Emprunts syndiqués						-	15
Emprunt bancaire						-	100
Prêt structuré Calyon	183	Variable	juin 2007	juin 2013	ETF / PTF	183	-
Emprunts bancaires divers (i)	936					936	546
Total autres emprunts	1 119					1 119	694

(i) Les « emprunts bancaires divers » sont constitués d'un grand nombre d'emprunts dont les échéances sont pour l'essentiel à moins d'un an. Les emprunts Exito représentent 333 millions d'euros au 31 décembre 2007.

(En millions d'euros)	2007	2006
Emprunts obligataires	4 404	4 167
Autres emprunts	1 119	694
Total emprunts	5 523	4 861
Dont taux fixe	4 099	4 511
Dont taux variable	1 424	350
Ajustement de juste valeur à amortir	43	82
Intérêts courus sur emprunts	147	143
Variation de la juste valeur de la dette	-101	-56
Instruments dérivés juste valeur sur dette	149	103
Dérivés actifs	-218	-234
Engagements donnés aux minoritaires (put)	706	889
Emprunts de location financement	174	180
Autres emprunts	5	62
Concours bancaires courants et crédits spots	514	370
Total dette financière	6 943	6 399

Par ailleurs, au 31 décembre 2007, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées selon le détail ci-dessous :

Lignes bancaires confirmées :

(En millions d'euros)	Taux	Autorisé	Utilisé	Echéance
Lignes bancaires confirmées	Variable	60	5	Avant déc. 08
Lignes bancaires confirmées	Variable	968	25	Après déc. 08
Lignes syndiquées	Variable	1 200	0	Juillet 2012
Ligne pour le financement de l'activité de crédit	Variable	510	455	Déc. 08
Total		2 739	485	

Note 4.33. – Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de taux, de change, de crédit, de liquidité et le risque sur actions. Le Groupe détient des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux et des achats à terme de devises. Ces instruments ont pour objectif la gestion du risque de taux et de change liés aux activités et au financement du Groupe. Aucun instrument dérivé n'est souscrit à des fins de spéculation.

Note 4.33.1. – Risques de taux

La stratégie du Groupe repose sur une gestion dynamique de la dette qui consiste à rendre variable chaque ligne d'endettement pour bénéficier de la baisse des taux et également se couvrir contre une hausse des taux.

Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de taux, le Groupe utilise différents instruments dérivés de taux.

Les principaux instruments dérivés sont des swaps de taux, collars, caps, floors ou options qui peuvent être utilisés seuls ou combinés. Bien qu'ils ne soient pas tous éligibles à la comptabilité de couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci dessus.

La politique financière du Groupe consiste à gérer la charge financière en combinant ces instruments dérivés à taux variable et à taux fixe.

Analyse de la sensibilité au taux d'intérêt au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Au-delà de cinq ans
Emissions obligataires	1 163	2 436	805

Emprunts	750	191	184
Location financière	124	49	1
Concours bancaires courants et crédits spots	465	-	-
Total dette (i)	2 502	2 677	989
Equivalents de trésorerie	806		
Disponibilités	1 728		
Total actif	2 534		
Position nette avant gestion	-32	2 677	989
Swap prêteur taux fixe	4 103	-	-
Swap emprunteur taux fixe	-2 300	-	-
Position nette après gestion	1 771	-	-
Position nette à renouveler à moins d'un an	1 771		
Variation de 1 %	18		
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	1		
Variation des frais financiers	17		
Coût de l'endettement financier net 2007	295		
Impact relatif à l'évolution des taux sur les frais financiers nets	5,80 %		

(i) L'échéance des actifs et des dettes à taux révisable est celle de la révision du taux. Les éléments de la dette non exposés aux risques de taux, essentiellement les dettes liées aux puts et les intérêts courus non échus ne sont pas inclus dans ce calcul.

Ainsi, une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêts à court terme appliquée aux actifs et passifs financiers à taux variable aurait une incidence maximale, après prise en compte des produits dérivés, estimée à 17 millions d'euros de gain/perte sur le résultat consolidé du Groupe avant impôt (18 millions au 31 décembre 2006).

Analyse de la sensibilité au taux d'intérêt au 31 décembre 2006 :

(En millions d'euros)	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Au-delà de cinq ans
Emissions obligataires	736	2 731	700
Emprunts	747	-	-
Location financière	132	46	2
Concours bancaires courants et crédits spots	370	-	-
Total dette (i)	1 985	2 777	702
Equivalents de trésorerie	1 324	-	-
Disponibilités	684	-	-
Total actif	2 009	-	-
Position nette avant gestion	-24	2 777	702
Swap prêteur taux fixe	3 667	-2 544	-1 355
Swap emprunteur taux fixe	-1 800	1 200	100
Position nette après gestion	1 843		
Position nette à renouveler à moins d'un an	1 843		
Variation de 1 %	18		
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	1		
Variation des frais financiers	18		
Coût de l'endettement financier net 2006	193		
Impact relatif à l'évolution des taux sur les frais financiers nets	9,13 %		

(i) L'échéance des actifs et des dettes à taux révisable est celle de la révision du taux. Les éléments de la dette non exposés aux risques de taux, essentiellement les dettes liées aux puts et les intérêts courus non échus ne sont pas inclus dans ce calcul.

Pour préserver sa marge financière à la volatilité des taux d'intérêts, Banque du Groupe Casino couvre totalement son risque de taux :

- emplois à taux fixe : les ressources affectées sont transformées ou plafonnées à taux fixe. Les couvertures ainsi mises en place suivent la courbe d'amortissement des emplois jusqu'à leur échéance ;
- emplois à taux révisable : les ressources affectées sont transformées à taux fixe sur une durée glissante minimale de trois mois pour un montant correspondant aux emplois prévisionnels de cette période.

Les autres instruments financiers du Groupe ne sont pas porteurs d'intérêts et ne sont donc pas soumis au risque de taux d'intérêt.

Risque de juste valeur :

Les emprunts contractés par le Groupe sont en majorité émis à taux fixe.

Afin de se couvrir contre le risque de juste valeur, le Groupe souscrit des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels il échange les flux d'intérêts à taux fixe contre des flux d'intérêts à taux variable.

Comptabilité de couverture :

Dans le cadre de la politique de gestion des risques de taux, le Groupe applique la comptabilité de couverture de juste valeur.

L'objectif est de couvrir une partie du risque de variation de juste valeur associée au risque de taux d'intérêt d'un emprunt à taux fixe.

Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme de devises.

La juste valeur des instruments dérivés placés en comptabilité de couverture de juste valeur s'élève à 21 millions d'euros au 31 décembre 2007 (69 millions au 31 décembre 2006).

Risque de taux d'intérêt et de devises sur les flux de trésorerie :

Le Groupe détient au 31 décembre 2007, des contrats de swap de devises (USD / COP) et de swap de taux (variable / fixe) destinés à couvrir les flux de trésorerie attendus en Colombie pour le remboursement d'emprunts contractés pour 367 millions de dollars auprès de JPMorgan, Citibank et Bancolombia. Le dernier flux couvert aura lieu en décembre 2011.

Par ailleurs, le Groupe dispose de placements en dollars pour lesquels une couverture de change est mise en place afin de garantir le montant qui sera reçu à l'échéance des placements, en pesos colombiens. Le dernier flux aura lieu en décembre 2008.

Le Groupe détient également des contrats de change à terme afin de couvrir les paiements futurs dus aux fournisseurs de l'activité de promotion immobilière en Pologne. Les flux sont attendus en zlotys alors que les emprunts sont contractés en euros. Le dernier décaissement couvert aura lieu en mars 2009.

Les contrats sont utilisés pour couvrir le risque de change et de taux pour des engagements fermes.

Les conditions des contrats ont été négociées pour coïncider avec les conditions des engagements fermes.

Couverture de flux de trésorerie – Flux couverts :

(En millions d'euros)	2007		2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Swaps de taux d'intérêt et de devises (Colombie)				
Juste valeur des flux	89	247	-	-
Contrat d'achat à terme de devises (Pologne)				
Juste valeur des flux		108	-	-

Les couvertures de flux de trésorerie ont été évaluées comme hautement efficace.

Un gain latent de 0,4 million d'euros relatif aux contrats de change à terme en Pologne, net d'impôt différé est comptabilisé dans les capitaux propres.

Une perte latente de 6 millions d'euros, nette d'impôt différé relative aux couvertures de flux de trésorerie en Colombie a également été comptabilisée par les capitaux propres. Une part d'inefficacité a été comptabilisée en compte de résultat pour 0,2 million d'euros.

Ventilation par type de couverture :

(En millions d'euros)	Juste valeur 2007	Juste valeur 2006
Instruments de couverture de flux de trésorerie	6	0
Instruments de couverture de Juste Valeur (i)	21	69
Instruments détenus à des fins de transaction	0	5

(i) Principalement des swaps de taux.

Note 4.33.2. – Risques de change

Le Groupe est exposé au risque de change lié aux achats effectués dans une devise différente de sa monnaie fonctionnelle.

Dans le cadre de la gestion du risque de change, le Groupe a recours à des achats à terme de devises pour les achats de marchandises effectués en dollars dans la zone euro. La politique du Groupe consiste à couvrir l'intégralité des budgets d'achats par des dérivés ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés.

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur les principales devises suivantes (hors devises fonctionnelles des entités) :

(En millions d'euros)	USD	PLN	JYP	CHF	EUR	Total exposé 2007	Total exposé 2006
Créances commerciales exposées	-5	-	-	-	-1	-6	-6
Autres actifs financiers exposés	-7	-18	-	-0	-5	-30	-5
Dettes fournisseurs exposées	18	14	-	0	0	33	11
Dettes financières exposées	529	16	15	1	3	565	253
Exposition brute dette / (créance)	536	12	15	1	-3	561	252
Créances commerciales couvertes	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers couverts	-	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs couvertes	-	11	-	-	-	11	-
Dettes financières couvertes	282	-	2	-	-	284	145
Exposition nette dette / (créance)	254	1	14	1	-3	266	107

Au 31 décembre 2006, l'exposition bilantielle nette d'un montant de 107 millions d'euros se décomposait par devise de la manière suivante :

- 99 millions pour le dollar américain ;
- 8 millions pour le yen japonais ;
- 1 million pour le franc suisse.

Analyse de la sensibilité de l'exposition nette après couverture au risque de change :

Les cours de change retenus pour le dollar américain s'établissaient au 31 décembre 2007 à 1 € pour 1,4721 dollars et au 31 décembre 2006 à 1 € pour 1,3170 dollars.

Les cours de change retenus pour le yen japonais s'établissaient au 31 décembre 2007 à 1 € pour 164,93 yens et au 31 décembre 2006 à 1 € pour 156,93 yens.

Une appréciation de 10 % de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, aurait pour conséquence une hausse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

Une dépréciation de 10 % de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, conduirait à des incidences de sens contraire.

(En millions d'euros)	2007	2006
Dollar américain	25	10
Yen japonais	1	1
Autres devises	1	0
Total	27	11

Note 4.33.3. – Risques de crédit

Risque de crédit commercial :

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Risque de crédit financier :

Pour l'activité de Banque du Groupe Casino, de façon générale, le système de couverture du risque de crédit est fondé :

- sur une approche statistique par portefeuille homogène des créances clients, compte tenu du caractère non significatif des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en terme de risque de crédit ;
- sur des probabilités de récupération aux différentes étapes du recouvrement.

Les provisions pour risque de crédit sont calculées sur les clients présentant une échéance impayée au moins. L'occurrence d'une échéance impayée constitue le fait générateur au sens de la norme IAS 39 du provisionnement des créances.

Le montant des provisions est obtenu par application d'une modélisation statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.

Les provisions pour risque de crédit sont calculées en tenant compte d'une actualisation, au taux d'origine des contrats clients, des flux de recouvrement attendus de capital et d'intérêt. De ce fait, aux provisions pour risques de crédit avérés, s'ajoute dorénavant une provision pour perte de marge future, due à l'effet de l'actualisation des flux de recouvrement attendus. Les créances restructurées dont les plans sont à jour figurent parmi les créances saines. Dès le premier impayé, ces créances sont déclassées en créances douteuses compromises et font l'objet d'un provisionnement évalué sur une base statistique conformément aux principes décrits ci avant.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments financiers dérivés, l'exposition du Groupe liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, est limitée, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Le détail et l'antériorité des créances commerciales et de l'activité de crédit sont précisés en note 4.24 « créances clients ».

Note 4.33.4. – Risques sur actions

Le Groupe ne détient pas de participations non consolidées ou de titres de placement négociables sur un marché réglementé. Les participations non consolidées classées en AFS présentent un risque action négligeable.

Note 4.33.5. – Risques d'exigibilité des dettes financières (risque de liquidité)

Les financements bancaires et obligataires du Groupe contiennent les clauses d'engagement et de défaut habituelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang (« pari passu »), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs (« négative pledge ») et défaut croisé.

Aucun contrat de financement ne comprend d'engagement lié à l'évaluation de la dette du Groupe par les agences de notation (« rating trigger »).

Les émissions obligataires publiques sur le marché de l'euro et les lignes bancaires confirmées à court terme (un an maximum) ne contiennent aucun engagement lié à des ratios financiers.

Les lignes bancaires confirmées à moyen terme et certains placements privés (placement privé réalisé aux Etats-Unis, placement privé 2009, obligations indexées) contiennent des clauses de défaut (remboursement anticipé) en cas de non-respect, à la date d'arrêté, de certains ratios financiers.

A la date de clôture :

- les deux lignes bancaires confirmées mises en places en 2007 sont soumises à l'engagement de respecter un ratio de Dette Financière Nette consolidée / Ebitda consolidé < 3,7 ;
- les autres lignes bancaires confirmées à moyen terme, le placement privé 2009 et les obligations indexées sont soumis au seul engagement de respecter un ratio de Dette Financière Nette consolidée / Ebitda consolidé < 4,3 ;
- le placement privé réalisé aux USA est soumis à l'engagement de respecter les ratios suivants :
 - dette Financière Nette Consolidée / Ebitda consolidé < 3,7,
 - dette Financière nette consolidée / Fonds propres consolidés < 1,2,
 - actifs incorporels consolidés / Fonds propres consolidés < 1,25.

Au 31 décembre 2007, tous les ratios sont respectés.

Note 4.34. – Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes correspondent à des dettes dont l'échéance est supérieure à 12 mois dont principalement des dettes d'impôt à hauteur de 33 millions d'euros.

Note 4.35. – Autres dettes courantes

(En millions d'euros)	2007	2006
-----------------------	------	------

Dettes sur immobilisations	240	228
Comptes courants	48	56
Dettes fiscales et sociales	1 200	1 054
Dettes diverses	546	450
Financement de l'activité de crédit	574	518
Produits constatés d'avance	18	18
Dérivés passifs hors couverture	5	19
Autres dettes courantes	2 632	2 342

Note 4.36. – Juste valeur des instruments financiers au passif du bilan

Les tableaux ci-dessous fournissent une comparaison de la valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan avec leur juste valeur.

31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	2007 Valeur au bilan	Valeur au bilan selon IAS 39		2007 Juste valeur
		Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs comptabilisés au coût amorti	
Passifs financiers				
Emprunts obligataires	4 346	5	4 341	4 353
Autres emprunts	1 272		1 272	1 270
Contrats de location financement	174		174	174
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur)	149	149		149
Dettes financières (i)	753		753	753
Dettes fournisseurs	4 432		4 432	4 432
Autres dettes	2 685	5	2 680	2 685
Concours bancaires courants	468		468	468
Autres passifs non financiers (provisions et impôt)	1 052			
Total passifs courants et non courants	15 330			

(i) Dont 706 millions d'euros de dette financière à la juste valeur correspondant aux puts (Confère note 4.32.2). Conformément aux principes comptables décrits à la note 3.17, la contrepartie de la variation de la juste valeur est en goodwill (Confère note 4.14).

31 décembre 2006 :

(En millions d'euros)	2006 Valeur au bilan	Valeur au bilan selon IAS 39		2006 Juste valeur
		Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs comptabilisés au coût amorti	
Passifs financiers				
Emprunts obligataires	4 241		4 241	4 339
Autres emprunts	842		842	842
Contrats de location financement	180		180	180
Instruments financiers dérivés (couverture de JV)	103	103		103
Dettes financières (i)	898		898	898
Dettes fournisseurs	3 651		3 651	3 651
Autres dettes	2 380	19	2 361	2 380
Concours bancaires courants	370		370	370
Autres passifs non financiers (provisions, impôt, passifs détenus en vue de la vente)	1 131			
Total passifs courants et non courants	13 796			

(i) Dont 889 millions d'euros de dette financière à la juste valeur correspondant aux puts (Confère note 4.32.2). Conformément aux principes comptables décrits à la note 3.17, la contrepartie de la variation de la juste valeur est en goodwill (Confère note 4.14).

Echéancier de paiement des instruments financiers au passif du bilan :

Echéancier au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	Valeur au bilan	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans
Passifs financiers non courants				
Emprunts obligataires	4 346	1 019	2 466	861
Autres emprunts	1 272	425	806	42
Contrats de location financement	174	41	106	27
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur)	149	18	131	
Dettes financières	753	529	195	29
Dettes fournisseurs	4 432	4 432		
Autres dettes	2 685	2 631	26	28
Concours bancaires courants	468	468		

Echéancier au 31 décembre 2006 :

(En millions d'euros)	Valeur au bilan	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans
Passifs financiers non courants				
Emprunts obligataires	4 241	665	2 880	696
Autres emprunts	842	517	266	59
Contrats de location financement	180	46	105	28
Instruments financiers dérivés (couverture de juste valeur)	103	12	92	
Dettes financières	898	404	494	
Dettes fournisseurs	3 651	3 651		
Autres dettes	2 380	2 342	38	
Concours bancaires courants	370	370		

Note 4.37. – Cours de conversion des devises employées

Cours des devises pour un euro :

Cours en devises pour un euro	2007		2006	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Dollar américain (USD)	1,4721	1,3706	1,3170	1,2557
Zloty polonais (PLN)	3,5935	3,7831	3,8310	3,8951
Peso argentin (ARS)	4,6300	4,2718	4,0462	3,8608
Peso uruguayen (UYU)	31,6319	32,0498	32,1587	30,1955
Dollar taïwanais (TWD)	47,7097	44,9918	42,9184	40,8476
Baht thaïlandais (THB)	43,8000	44,2133	46,7700	47,5733
Peso colombien (COP)	2 967,8800	2 836,5830	2 949,8600	2 965,2510
Real brésilien (BRL)	2,6119	2,6635	2,8125	2,7322
Bolivar vénézuélien (VEB)	3 159,22	2 945,0684	2 827,7800	2 697,2980
Dong vietnamien (VND)	23 543,7000	22 102,1100	21 126,4000	20 045,9700

Note 4.38. – Engagements hors bilan

L'exhaustivité de cet inventaire est contrôlée par les directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Note 4.38.1. – Engagements liés à l'activité courante

Engagements liés à l'activité courante :

(En millions d'euros)	2007	2006
Cautions et garanties bancaires reçues	71	64
Créances assorties de garanties	101	94
Lignes de crédit confirmées non utilisées (i)	2 254	2 187
Total des engagements reçus	2 426	2 345

Cautions et garanties données	34	91
Sûretés réelles accordées (ii)	99	61
Réserve de crédit autorisée à la clientèle (i)	1 601	1 507
Autres engagements donnés	59	80
Total des engagements donnés	1 793	1 739
Autres engagements réciproques	50	12
Total des engagements réciproques	50	12

(i) Les engagements de financement (réserve de crédit autorisée) donnés aux clients de Banque du Groupe Casino pour 1 601 millions d'euros peuvent être utilisés à tout moment. Ils sont ici compris au sens admis par la Commission Bancaire pour le calcul des ratios, c'est-à-dire hors clients inactifs depuis 2 ans. Par ailleurs, une ligne de crédit non utilisée à hauteur de 55 millions d'euros est disponible pour le financement de l'activité de crédit.

(ii) Les sûretés réelles accordées concernent une garantie hypothécaire sur un magasin en Argentine au profit du gouvernement de la Province de Cordoba, divers immeubles de CBD donnés en garantie à l'administration fiscale brésilienne et des hypothèques sur divers actifs et valeurs mobilières dans l'Océan Indien au profit des organismes prêteurs.

Les engagements des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) s'élèvent au 31 décembre 2007 à 3 356 929 heures. Ils étaient de 2 583 226 heures au 31 décembre 2006. Les droits utilisés sur l'exercice représentent 8 958 heures.

Par ailleurs, le Groupe a fait l'objet de redressements fiscaux portant sur l'exercice 1998 concernant d'une part la récupération de déficits fiscaux jugée abusive par l'administration fiscale, et d'autre part la déductibilité d'une provision pour dépréciation d'immobilisations. Le Groupe conteste ces analyses et est confiant quant à l'issue favorable de ces contentieux. En conséquence, aucune provision n'est constatée à ce titre.

Note 4.38.2. – Engagements liés aux opérations exceptionnelles

Engagements liés aux opérations exceptionnelles :

(En millions d'euros)	2007	2006
Garanties données dans le cadre de la cession (i) :		
Des activités polonaises	96	94
Des titres de Smart & Final	3	-
Des actifs à l'OPCI AEW Immocommercial	23	-
Des actifs à l'OPCI Immocio (Generali)	5	-
Autres engagements donnés	15	-
Total des engagements donnés	142	94
Promesses d'achats d'actions (ii)	1 320	1 349
Monoprix	850	857
Franprix / Leader price	335	353
Disco (Uruguay)	44	54
Sendas Distribuidora (Brésil)	91	85
Autres engagements réciproques	-	54
Total des engagements réciproques	1 320	1 403
Total des engagements liés aux opérations exceptionnelles	1 462	1 497

(i) Le Groupe a accordé les garanties usuelles dans le cadre des cessions qu'il a effectuées, et notamment :

Au titre de la cession des titres de la société Leader Price Polska, Casino garantit l'acquéreur pour les risques non provisionnés dont l'origine est antérieure à la cession et pouvant se révéler ultérieurement. Le montant de la garantie est de 17 millions d'euros pendant une durée maximale de 18 mois, pouvant être portée à 50 millions d'euros pour les risques liés à la fiscalité avec une date d'expiration conforme au délai de prescription desdits risques.

Au titre de la cession des fonds de hypermarchés, Mayland (ex-Géant Polska) garantit l'acquéreur pour les risques non provisionnés dont l'origine est antérieure à la cession et pouvant se révéler ultérieurement. Le montant de la garantie est de 46 millions d'euros pendant une durée maximale de 24 mois.

Au titre de l'apport / cession des actifs à l'OPCI AEW Immocommercial, Immobilière Groupe Casino garantit l'OPCI à hauteur de 23 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2008 pour tout préjudice résultant du non respect des déclarations et garanties consenties.

(ii) La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le Groupe a accordé des promesses d'achat (put), mais est également bénéficiaire de promesses de vente (call). La valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale ne figurent pas en engagements hors bilan mais sont comptabilisés en « passifs financiers » pour leur valeur actualisée ou leur juste valeur (Confère note 3.17).

Monoprix : le Groupe Galeries Lafayette bénéficie d'une option de vente des 50 % de Monoprix qu'il détient, option exerçable à partir du 11 janvier 2006 jusqu'à la fin des accords, soit le 20 mars 2028. Jusqu'au 31 mars 2009, le prix d'exercice sera le plus élevé soit d'un prix par action indexé (*) soit de la somme de 50 % du prix indexé et de 50 % d'une valeur d'expertise. A compter du 1^{er} avril 2009, le prix d'exercice sera le prix à dire d'expert.

Casino bénéficie d'une option d'achat portant sur 10 % des titres Monoprix à prix d'expert majoré d'une prime de 21 % exerçable à compter du 1^{er} avril 2009 et jusqu'à la fin des accords. A partir de la date d'exercice de l'option d'achat par Casino, et pendant une durée de 12 mois, Galeries Lafayette bénéficiera d'une option de vente portant sur sa participation résiduelle de 40 % de Monoprix au même prix d'expert majoré d'une prime de 21 %.

La valorisation de 850 millions d'euros est estimée sur la base du prix minimum indexé. Le prix réellement payé pourrait être supérieur. La juste valeur de Monoprix étant, au 31 décembre 2007, supérieure au prix minimum à payer, aucun dérivé n'est reconnu en tant qu'instrument financier.

(*) Le prix indexé est égal à 219 euros par action Monoprix, majorés d'un intérêt au taux de l'Euribor 3 mois plus 210 points de base capitalisés prorata temporis à compter du 20 mars 2003, et diminués de la somme des dividendes ou autres distributions versés à chaque action Monoprix entre le 20 mars 2003 et la date d'exercice de la promesse d'achat elle-même majorée d'un intérêt calculé au même taux.

Franprix & Leader Price : options portant sur les actions d'un grand nombre de sociétés non encore détenues par Casino. Ces promesses d'achat courent jusqu'en 2020 et leur prix est fonction des résultats opérationnels des entités concernées.

Uruguay : les actionnaires familiaux bénéficient d'une promesse d'achat consentie par Casino sur 29,3 % du capital de la société Disco. Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021. Son prix est fonction des résultats opérationnels consolidés de cette société, avec un prix minimum de 52 millions de dollars US majoré d'un intérêt au taux de 5 % par an.

Brésil : CBD a accordé aux actionnaires de la société brésilienne Sendas Distribuidora une option de vente sur leur participation. Ainsi, la famille Sendas a le droit d'échanger ses 42,57 % du capital contre des actions préférentielles de CBD. Cet échange peut être structuré comme il semble le plus approprié à CBD, c'est-à-dire par émission de titres ou par remise de cash. La famille Sendas a notifié l'exercice de son option le 5 janvier 2007. Il existe un litige portant sur le prix d'exercice de cette option. En conséquence, la remise de titres n'a pas eu lieu au 31 décembre 2007. L'engagement reste en hors bilan.

CBD et AIG se sont accordés mutuellement des options d'achat et de vente portant sur la participation de 14,86 % d'AIG dans le capital de la société. L'exercice de l'option représentera un crédit pour AIG à l'encontre de CBD qui pourra être utilisé pour souscrire jusqu'à 6 millions d'actions préférentielles émises par CBD lors d'une future augmentation de capital. L'excédent du crédit sur les 6 millions d'actions sera payé en cash.

Le Groupe a accordé à la famille Diniz, partenaire avec laquelle est exercé le co-contrôle de CBD au Brésil, deux options de vente portant sur les titres du holding de contrôle et correspondant à 0,4 % et 8,5 % du capital de CBD. L'exercice de la première option pourra intervenir à partir de 2012 si, comme il en a la possibilité à cette date, Casino élit le président du Conseil d'Administration du holding de contrôle. En cas d'exercice de la première option, la seconde sera exerçable pendant une période de huit années démarrant en 2015. Le Groupe bénéficie d'une promesse de vente portant sur les titres soumis à la première option de vente et correspondant à 0,4 % du capital de CBD. Cette option d'achat est exerçable dans certaines conditions.

Exit : le Groupe a consenti un engagement dans le cadre de l'opération de Total Return Swap Exit décrite en note 4.32.2.

Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'une promesse de vente portant sur 6,24 % du capital de Laurus, exerçable à compter du 1^{er} janvier 2008 et jusqu'au 31 mars 2009 (confère note 4.41 sur les événements post-clôture), et d'une promesse de vente portant sur 40 % des titres de la société Banque du Groupe Casino et exerçable avec un préavis de 18 mois jusqu'en juin 2025.

Enfin, dans le cadre de son partenariat avec la société Corin, Mercialys a acquis 60 % des droits indivis sur certains actifs situés en Corse pour 90 millions d'euros. Il est prévu qu'en cas de non renouvellement de la convention d'indivision, et au plus tôt le 15 juin 2011, Corin et Mercialys apporteront leurs droits indivis à une société à créer. Mercialys s'engage à acquérir de Corin ses droits indivis (40 %) ou les parts de la société ainsi créée, selon les termes suivants :

Mercialys s'engage irrévocablement à acquérir de Corin ses droits indivis (ou les parts de société), sous réserve de sa faculté de contre-proposition et Corin s'engage irrévocablement à céder ses droits à Mercialys.

Dans l'hypothèse de l'exercice par Corin de la promesse d'achat, au plus tôt le 31 janvier 2017, Mercialys a la possibilité, soit de se substituer à un tiers en ses droits et obligations, soit de se libérer de son engagement d'achat en offrant à Corin le droit d'acquérir ses droits indivis. La valorisation des actifs est prévue au protocole. Une décote de 20 % sera, dans ce dernier cas, appliquée. Corin pourra également se substituer à tout tiers dans le bénéfice de cette promesse.

Ces promesses sont constitutives d'engagements hors bilan conditionnels dont l'issue n'est pas prévisible. En cas de réalisation, la valorisation des actifs telle que prévue au protocole sera représentative de la valeur de marché.

Note 4.38.3. – Engagements sur contrats de location financement et contrats de location simple

Le Groupe a des contrats de location financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement. Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente comme suit :

Preneur de location financement sur actifs immobiliers :

(En millions d'euros)	2007	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	39	34

Entre un et cinq ans	111	97
Au-delà de cinq ans	36	22
Paiements minimaux totaux au titre de la location	187	
Montants représentant des charges de financement	-34	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	153	153

(En millions d'euros)	2006	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	39	38
Entre un et cinq ans	97	93
Au-delà de cinq ans	35	28
Paiements minimaux totaux au titre de la location	172	
Montants représentant des charges de financement	-13	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	159	159

Le Groupe a des contrats de location financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente comme suit :

Preneur de location financement sur actifs mobiliers :

(En millions d'euros)	2007	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	11	9
Entre un et cinq ans	13	12
Au-delà de cinq ans	0	0
Paiements minimaux totaux au titre de la location	24	
Montants représentant des charges de financement	-3	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	21	21

(En millions d'euros)	2006	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	9	8
Entre un et cinq ans	14	13
Au-delà de cinq ans	1	0
Paiements minimaux totaux au titre de la location	23	
Montants représentant des charges de financement	-2	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	21	21

Lorsque le Groupe n'est pas propriétaire des murs dans lesquels sont exploités ses établissements, il a conclu des contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

Preneur de location simple sur actifs immobiliers :

(En millions d'euros)	2007	2006
	Paiements minimaux	Paiements minimaux
A moins d'un an	300	278
Entre un et cinq ans	505	463
Au-delà de cinq ans	425	434

Le Groupe a conclu des contrats de location simple sur certains matériels et équipements dès lors qu'il n'était pas dans l'intérêt du Groupe d'acheter ces actifs. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

Preneur de location simple sur actifs mobiliers :

(En millions d'euros)	2007 Paielements minimaux	2006 Paielements minimaux
A moins d'un an	0	33
Entre un et cinq ans	19	37
Au-delà de cinq ans	0	0

Par ailleurs, le Groupe est également bailleur à travers son activité immobilière. Le montant des loyers futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

Bailleur de location simple :

(En millions d'euros)	2007 Paielements minimaux	2006 Paielements minimaux
A moins d'un an	151	120
Entre un et cinq ans	134	119
Au-delà de cinq ans	28	28

Note 4.39. – Passifs et actifs éventuels

Aucune action nouvelle susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes consolidés n'a été engagée à l'encontre du Groupe.

Les passifs éventuels sur les participations dans les entreprises associées et ceux dans les co-entreprises sont décrits dans les notes 4.19 et 4.20.

Note 4.40. – Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères ;
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité ;
- les filiales ;
- les entreprises associées ;
- les co-entreprises ;
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction.

La société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. Elle bénéficie également du conseil de son actionnaire majoritaire le groupe Rallye par l'intermédiaire de la société Groupe Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et consolidées respectivement selon les méthodes de la mise en équivalence ou de l'intégration proportionnelle. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif. Il en est de même pour les transactions avec les sociétés mères.

Transactions avec les parties liées :

(En millions d'euros)	2007		2006	
	Transaction	Solde	Transaction	Solde
Transactions avec les co-entreprises				
Prêts	-	4	1	4
Créances	3	18	0	15
Dettes	-15	49	24	64
Charges	66	-	68	-
Produits	50	-	50	-
Transactions avec les entreprises associées				
Prêts	3	28	25	25
Créances	-1	-	-2	1
Dettes	-1	1	2	2
Charges	1	-	-	-
Produits	0	-	2	-

Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'administration :

(En millions d'euros)	2007	2006
Avantages à court terme hors charges patronales (i)	8	8
Avantages à court terme : charges sociales	3	3
Indemnités de fin de contrat de travail dues aux principaux dirigeants (ii)	1	1

Paiements en actions (iii)	1	2
Total	12	14

(i) Salaires bruts, primes, intéressement, participation, avantages en nature et jetons de présence.

(ii) Ces indemnités, sur l'année 2007, sont relatives à la cessation du contrat de travail de Monsieur Thierry Bourgeron.

(iii) Charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre des plans d'option sur titres et des plans d'attribution d'actions gratuites.

Les membres du Comité Exécutif Groupe ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

Note 4.41. – Evénements postérieurs à la clôture

Les principaux événements postérieurs à la clôture et qui pourront avoir une incidence sur les comptes du Groupe sont les suivants :

Super de Boer (anciennement Laurus) :

Le 1^{er} janvier 2008, la dénomination sociale de Laurus a été modifiée en Super de Boer.

Le Groupe bénéficiant d'une promesse de vente portant sur 6,24 % du capital de Laurus, exerçable à partir du 1^{er} janvier 2008 et jusqu'au 31 mars 2009, ces droits de vote potentiels seront inclus dans l'appréciation du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles dès le 1^{er} janvier 2008. En l'application de IAS 27, Super de Boer sera consolidé par intégration globale dans les états financiers du Groupe, dès cette date. La juste valeur des actifs et passifs identifiables est en cours de détermination.

Le 28 janvier 2008, le Groupe a notifié au directoire de Super de Boer son intention d'acquérir 7 millions d'actions représentant 6 % du capital de Super de Boer, auprès d'Amber à un prix par action de 3,8 €. L'acquisition a eu lieu le 19 février 2008.

Le 17 mars 2008, le Groupe a acquis 6 % du capital de Super de Boer auprès d'Amber Fund à un prix de 4,3 € par action. Cette opération d'un montant de 30 millions d'euros porte la participation de Casino dans Super de Boer à 57 % du capital et des droits de vote.

Mercialys

Le 3 avril 2008, le Groupe a procédé à la cession hors marché d'un bloc de 1 357 962 actions Mercialys au prix de 27,75 € par action, soit un montant total de 37,7 millions d'euros.

Cette transaction, qui a été réalisée avec sept investisseurs internationaux réputés, permet à Casino de ramener sa participation dans le capital de Mercialys de 61,48 % à 59,67 %, conformément à l'obligation « SIIC 4 » (disposition conditionnant le maintien du régime fiscal SIIC à la détention par l'actionnaire principal de moins de 60 % de leur capital et droits de vote).

Note 5. – Principales sociétés consolidées.

Au 31 décembre 2007, le groupe Casino comprend approximativement 1 077 sociétés consolidées. Les principales sont les suivantes :

Sociétés	% contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Casino, Guichard-Perrachon SA			Société mère
France - Distribution			
Acos SNC	100,00	100,00	IG
C'Asia SAS	50,00	50,00	IP
Casiband SAS	100,00	100,00	IG
Casino Carburants SAS	100,00	100,00	IG
Casino Services SAS	100,00	100,00	IG
Casino Vacances SNC	100,00	100,00	IG
Casino Information Technology SAS	100,00	100,00	IG
Club Avantages SAS	98,00	98,00	IG
Comacas SNC	100,00	100,00	IG
Distribution Casino France SAS	100,00	100,00	IG
Distridyn SA	49,99	49,99	IP
Dunnhumby France SAS	50,00	50,00	IP
Easydis SAS	100,00	100,00	IG
Easydis Services SAS	100,00	100,00	IG
EMC Distribution SAS	100,00	100,00	IG
Finovadis SNC	1,00	1,00	IG
Floréal SA	100,00	100,00	IG
Fox SA	99,70	99,70	IG
Fructidor SNC	100,00	100,00	IG
Geimex SA	49,99	49,99	IP
Germinal SNC	100,00	99,80	IG
Groupe Monoprix SA	50,00	50,00	IP
Haméaris	100,00	100,00	IG

Messidor SNC	100,00	99,80	IG
Régie Média Trade SAS	50,00	50,00	IP
RMC 2 SNC	100,00	100,00	IG
Serca SAS	100,00	100,00	IG
Sodemad SAS	100,00	100,00	IG
SMNA SNC	100,00	100,00	IG
Thor SNC	100,00	100,00	IG
TPLM SARL	100,00	100,00	IG
Vulaines Distribution SA	100,00	100,00	IG
Groupe Asinco			
Asinco	100,00	100,00	IG
Baud SA	100,00	95,00	IG
Distribution Leader Price	100,00	75,00	IG
DBA	51,00	38,25	IG
Franprix Holding	95,00	95,00	IG
Cafige	60,00	60,00	IG
Cogefisd	84,00	84,00	IG
Cofilead	60,00	60,00	IG
Cogeleader	51,00	38,25	IG
Figeac	84,00	84,00	IG
Sofigep	100,00	100,00	IG
H2A	60,00	60,00	IG
LCI	60,00	60,00	IG
Leader Price Holding	75,00	75,00	IG
Leadis Holding	51,00	51,00	IG
Lecogest	100,00	75,00	IG
Minimarché	100,00	95,00	IG
Pro Distribution	60,00	60,00	IG
Retail Leader Price	100,00	75,00	IG
RLP Investissement	100,00	75,00	IG
Sarjel	60,00	60,00	IG
Sédifrais	100,00	94,30	IG
Socogem	50,00	42,00	IG
Sodigestion	60,00	60,00	IG
Groupe Codim			
Balcadis 2 SNC	100,00	100,00	IG
Codim 2 SA	100,00	100,00	IG
Costa Verde SNC	100,00	100,00	IG
Fidis 2 SNC	100,00	100,00	IG
Hyper Rcade 2 SNC	100,00	100,00	IG
Lion de Toga 2 SNC	100,00	100,00	IG
Pacam 2 SNC	100,00	100,00	IG
Poretta 2 SNC	100,00	100,00	IG
Prical 2 SNC	100,00	100,00	IG
Prodis 2 SNC	100,00	100,00	IG
Semafrac SNC	100,00	100,00	IG
SNC des Cash Corses	100,00	100,00	IG
Sodico 2 SNC	100,00	100,00	IG

Sudis 2 SNC	100,00	100,00	IG
Unigros 2 SNC	100,00	100,00	IG
France - Immobilier			
Groupe Immobilier			
L'Immobilière Groupe Casino Services SAS	100,00	100,00	IG
L'Immobilière Groupe Casino SAS	100,00	100,00	IG
SCI Actimmo	100,00	100,00	IG
SCI de l'Océan	100,00	100,00	IG
Dinetard SAS	100,00	100,00	IG
Sudéco SAS	100,00	100,00	IG
Uranie SAS	100,00	100,00	IG
Groupe Mercialys (société cotée)			
Mercialys SA	61,48	61,48	IG
Mercialys gestion SAS	100,00	61,48 0030	IG
SCI Toulon Bon Rencontre	96,67	59,43	IG
SCI Bourg en Bresse Kennedy	96,47	59,31	IG
SCI Centre commercial Kerbernard	98,31	60,44	IG
Point Confort SA	100,00	61,48	IG
Corin Asset Management SAS	40,00	24,59	IP
Méry 2 SAS	100,00	61,48	IG
La Diane SCI	100,00	61,48	IG
Promotion immobilière			
Plouescadis	99,84	99,84	IG
Sodérip SNC	100,00	100,00	IG
IGC Promotion SAS	100,00	100,00	IG
ZAC du Roubaud St Jean SCI	100,00	100,00	IG
Maud SNC	100,00	100,00	IG
De la grande colline SAS	100,00	99,84	IG
De Malaz SAS	100,00	99,84	IG
Canal du midi SAS	100,00	99,84	IG
Carré Gramont SAS	50,00	50,00	IP
De Périaz SNC	100,00	100,00	IG
Casino Développement SNC	100,00	100,00	IG
Plateau des Glières SCI	100,00	100,00	IG
AEW Immocommercial	18,00	18,00	ME
France – Autres activités			
Alwenna Restauration Traiteur SAS	51,00	51,00	IG
Banque du Groupe Casino SA	60,00	60,00	IP
Casino Restauration SAS	100,00	100,00	IG
Casino Entreprise SAS	100,00	100,00	IG
Cdiscount SA	66,67	66,67	IG
Imagica SAS	100,00	100,00	IG
Odyssée Restauration Traiteur SAS	51,00	51,00	IG
Restauration collective Casino SAS	100,00	100,00	IG
Villa Plancha	100,00	100,00	IG
International – Pologne			
Espace Gdansk	100,00	100,00	IG
Mayland (ex-Géant Polska)	100,00	100,00	IG

M&S Polska Korporacja Handlu SA	100,00	100,00	IG
NRG	100,00	100,00	IG
Sun Resort	100,00	100,00	IG
Théiadis SAS	100,00	100,00	IG
Promotion immobilière Pologne			
DTC Finance BV	25,00	25,00	IG
DTC Development 1 BV	25,00	25,00	IG
DTC Development 2 BV	25,00	25,00	IG
DTC Development 3 BV	25,00	25,00	IG
Centrum handlowe Pogoria	25,00	26,00	IG
Centrum Handlowe Jantar	25,00	26,00	IG
Espace Warszawa	25,00	26,00	IG
International – Pays-Bas			
Groupe Laurus (société cotée)	44,99	44,99	ME
International – Thaïlande			
Groupe Big C (société cotée)	63,19	63,19	IG
Saowanee Holdings	100,00	100,00	IG
International – Argentine			
Géant Argentina	100,00	100,00	IG
Leader Price Argentina SA	100,00	100,00	IG
Libertad SA	100,00	100,00	IG
International – Uruguay			
Géant Inversiones	100,00	100,00	IG
Grupo Disco de Uruguay	62,49	62,49	IP
Devoto	100,00	96,55	IG
Lanin	96,55	96,55	IG
Larenco	100,00	100,00	IG
Spice Investments Mercosur SA	100,00	100,00	IG
International – Brésil			
Groupe CBD (société cotée)	50,00	34,00	IP
Pumpido	100,00	100,00	IG
Spice 2000 Investment SA	100,00	100,00	IG
Sudaco	100,00	100,00	IG
Wilkes	50,00	68,84	IP
International – Colombie			
Groupe Exito (société cotée)	59,82	59,82	IG
Easy Colombia SA	30,00	30,00	ME
International – Venezuela			
Bonuela	100,00	100,00	IG
Cativen	78,62	67,13	IG
International – Océan Indien			
Groupe Vindémia	100,00	100,00	IG
International – Suisse			
IRTS	50,00	50,00	IP
International – Luxembourg			
Casino Ré SA	100,00	100,00	IG
Holdings – France et International			
Bergsaar BV	100,00	100,00	IG

Casino International SAS	100,00	100,00	IG
Coboop BV	100,00	100,00	IG
Cuersup SA	99,88	99,88	IG
Géant Foncière BV	100,00	100,00	IG
Géant Holding BV	100,00	100,00	IG
Géant International BV	100,00	100,00	IG
Gelase SA	100,00	100,00	IG
Easy Holland BV	30,00	30,00	ME
Marushka Holding BV	100,00	100,00	IG
Latic	100,00	100,00	IG
Pachidis SA	100,00	100,00	IG
Polca Holding SA	100,00	100,00	IG
Ségisor SA	100,00	100,00	IG
Tevir SA	100,00	100,00	IG
Vegas Argentina	100,00	100,00	IG

0804797